

Rapport de gestion

2025





Avant-propos

Tinguely! C'est évidemment le premier mot qui vient à l'esprit lorsque l'on évoque l'année écoulée, à Fribourg. Coorganisées par la Ville, les festivités qui ont marqué le centenaire de la naissance du plus international des artistes du cru ont coloré 2025 d'une douce folie en mouvement. Avec, pour acmé, la journée d'honneur du 15 juin et sa grande parade, lesquelles ont réuni sous un soleil de plomb habitants-es de la ville et admirateurs-rices venus-es de bien au-delà. Fribourg a également brillé de mille feux à d'autres heureuses occasions, comme la deuxième édition de Nova – Les rendez-vous de l'hiver, le Tour de Roman-die cycliste, l'incontournable Saint-Nicolas, le 1^{er} Août, la Fête des voisins-nes, le festival Explora de l'Université de Fribourg et Festi Terra – la Semaine du climat et de la durabilité, l'Impulse sports festival ou encore la Bénichon sarinoise en ville, placée sous le signe du Réseau des villes créatives de l'UNESCO.

Car depuis 2023 Fribourg est officiellement, rappelons-le, une cité créative dans le domaine de la gastronomie. Elle le vit à travers son riche programme quadriennal, imaginé et réalisé main dans la main avec ses très nombreux partenaires: le Rendez-vous des chefs, Melting Popote, les Délices du FIFF, le record du monde du plus long éclair pâtissier, les Aperitivo du Bourg, les projets « créativité et gastronomie » et bien d'autres événements qui démontrent le savoir-faire fribourgeois en la matière.

Autre élément marquant de l'exercice passé: le lancement d'une nouvelle identité visuelle. Rassembleur, le nouveau logo est cette fois-ci bilingue, reflétant intrinsèquement la réalité historique et actuelle du chef-lieu cantonal et sa diversité. Un concours avait été mis sur pied pour doter la Ville d'une nouvelle identité graphique et il a rencontré un franc succès, avec une cinquantaine de dossiers reçus d'agences de communication visuelle et de graphistes indépendants-es établis-es sur le territoire de la Commune et de l'Agglomération.

Au niveau des chantiers, plusieurs sont arrivés à terme et ont donné lieu à des inaugurations publiques: en premier lieu, l'étape 1 de la requalification du quartier du Bourg, bien sûr. Quelle foule magnifique sous le soleil de juillet! En parallèle, pour ne citer que quelques exemples, la place du Pertuis et la rue de la Neuveville sont désormais requalifiées, la place Barbe-Schinner, créée, alors que de l'interface Richemond transformée résulte une circulation plus fluide, même aux heures de pointe. D'autres travaux ont, eux, démarré en 2025, à l'instar du réaménagement, en l'Auge, de la place du Petit-Saint-Jean et de ses abords. Idem pour l'esplanade de la Poste, au centre-ville, ainsi que pour un

tronçon de la TransAgglo – la voie de mobilité douce en site propre qui traversera à terme tout le territoire de l'Agglomération – dans le quartier de Pérolles.

En outre, la Ville de Fribourg a développé plusieurs outils stratégiques l'an dernier, sur des sujets variés. Elle a ainsi adopté sa nouvelle politique de l'habitat et du logement, avec l'objectif de préserver la qualité de vie de la population, de promouvoir un développement urbain durable et d'adapter l'offre aux besoins des familles et des seniors, notamment. Des stratégies ont également vu le jour: l'une pour le marketing urbain, dans l'idée de placer Fribourg sur la carte du monde. Une autre pour la petite enfance, afin de renforcer l'offre existante. Une autre encore pour la durabilité, thème central du programme de cette législature sur le point de se terminer. Une mesure concrète? Les prestations offertes, sous la forme de gratuité de la vaisselle réutilisable, aux organisateurs et organisatrices de manifestations afin de les rendre plus durables. Autre boussole pour un futur durable: le plan climat, ses objectifs de diminution drastique des émissions de gaz à effet de serre et son ambition d'adapter le territoire communal au dérèglement climatique.

On peut aussi se réjouir du travail effectué en 2025 pour la population en mentionnant, pêle-mêle, une soirée en l'honneur des retraités-es, le renforcement de la lutte contre le harcèlement dans l'espace public, une longue liste de projets de recherche et développement artistique, un premier forum dédié à l'intégration et à la migration, l'entrée dans la Coalition européenne des villes contre le racisme, les portes ouvertes à la déchetterie des Neigles et l'extension de ses horaires, le lancement d'une permanence énergétique pour les propriétaires, en collaboration avec l'État de Fribourg et Energie-FR ou un nouvel espace d'échange proposé au niveau culturel. Un éventail aussi large que les besoins de la population, que la Ville cherche à servir au mieux, au quotidien.

Thierry Steiert
Syndic

La Ville de Fribourg en chiffres

9,3 km²
superficie ville
de Fribourg



42715

habitants-es au 31.12.25
(population établie et en séjour)

53.84 %

hommes

répartition
hommes-femmes



23

apprentis-es
au 31.12.25

46.16 %

femmes



821

collaboratrices
et collaborateurs (652.29 EPT)
au 31.12.25

ancienneté moyenne
du personnel

14.12
ans



âge moyen
du personnel

44.69
ans



147 événements ayant appliqué
le concept des manifestations durables



50 dossiers de candidatures
pour le concours visant à doter la Ville
d'une nouvelle identité visuelle



107 mesures
définies dans le Plan
Directeur de MEMO 2030

15'000 personnes
ont participé aux différents événements
célébrant les **100 ans** de Tinguely.



187'000
plantes produites par les
horticulteurs·rices pour la
décoration des massifs en ville



16 événements labellisés
Réseau des villes créatives
de l'UNESCO.

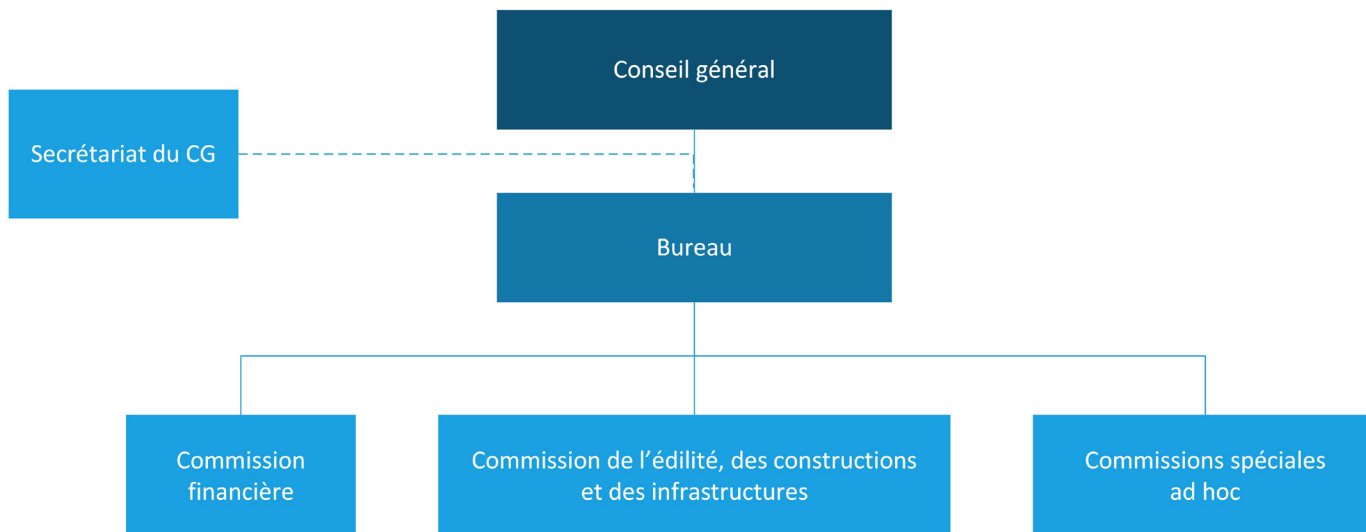
Statistiques et informations complémentaires disponibles sur
www.ville-fribourg.ch/conseil-communal
(rubrique « Rapports de gestion »)



Sommaire

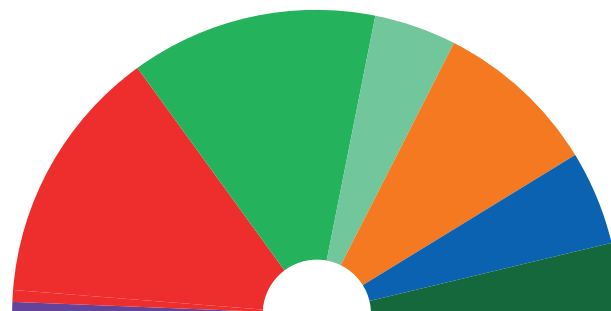
I. Conseil général	8
II. Conseil communal	12
1. Administration générale	16
2. Finances	22
3. Enfance, écoles et cohésion sociale	26
4. Police locale et mobilité	30
5. Génie civil, environnement et énergie	34
6. Urbanisme et architecture	40
7. Informatique	48
8. Culture	50
9. Sports	56
10. Aide sociale	60
11. Curatelles d'adultes	62
12. Ressources humaines	64
13. Service juridique	66

I. Conseil général



A. Secrétariat

Le Secrétariat du Conseil général (2,5 EPT, cf. organigramme au chapitre 1. Administration générale) a pour mission d'organiser les séances du Conseil général, du Bureau et des commissions, ainsi que de rédiger les procès-verbaux. De plus, il assure le suivi administratif des décisions du Conseil général, de leur publication et, potentiellement, de leur approbation par l'État (règlements).



B. Composition du Conseil général et mutations

Au 31 décembre 2025, le Conseil général était composé comme suit:

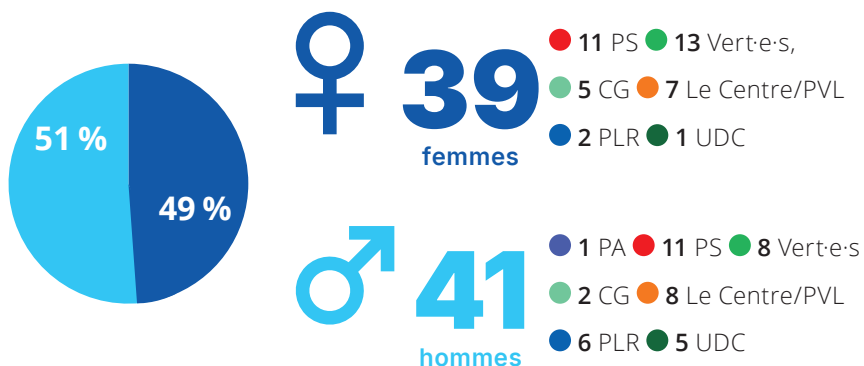
Présidente: Camille Goy (Vert·e-s)

Vice-président: Jean-Noël Gex (PLR)

De gauche à droite:

- Parti des artistes (PA): 1
- Parti socialiste (PS): 22
- Les Vert·e-s: 21
- Centre gauche (CG): 7
- Le Centre / PVL: 15
- Les Libéraux-Radicaux (PLR): 8
- Union démocratique du centre (UDC): 6

Répartition hommes-femmes



Âge moyen des membres



Au cours de l'année 2025, les mutations suivantes ont été enregistrées: Naïma Khamel Seewer (PS) a démissionné le 16 janvier 2025 et a été remplacée par Véronique Bakajika Kabasu; Gérald Collaud (CG) a démissionné le 7 avril 2025 et a été remplacé par Béa Cheda; Rana Bassil (PS) a démissionné le 7 avril 2025 et a été remplacée par Robin Jolissaint; Lea Watten-dorff (Vert·e·s) a démissionné le 24 juillet 2025 et a été remplacée par Harald Kust; Niels Rebetez (Vert·e·s) a démissionné le 24 septembre 2025 et a été remplacé par Léo Sapia; Leyla Seewer (PS) a démissionné le 31 décembre 2025 et a été remplacée par Léo Tinguely.

C. Nombre de séances et principaux objets traités

Le Conseil général a tenu 14 (13) séances. Elles ont toutes eu lieu à la salle de l'Hôtel cantonal.

Le Bureau s'est pour sa part réuni à 8 (7) reprises, ainsi que pour deux séances extraordinaires (18.02.25 et 14.05.25).

La Commission financière a tenu 14 (12) séances, sous la présidence de Marine Jordan (PS). La Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures a, elle, siégé 8 (6) fois, sous la présidence de Charles de Reyff (Le Centre/PVL).

Le Conseil général a traité principalement des objets suivants et les a acceptés:



budget de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2026 – message n° 60;



révision totale des statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS) – message n° 59;



crédit d'ouvrage pour la réalisation de la Voie verte: tronçon Cardinal-Charmettes – message n° 58;



introduction de suppléances dans les commissions permanentes du Conseil général – rapport du Bureau;



crédit d'étude complémentaire pour la requalification du pont de Zaehringen et de la tête de pont côté Bourg – message n° 57;



comptes 2024 de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF);



crédit d'étude pour l'assainissement, la mise aux normes et la transformation des bâtiments de L'Atelier – message n° 56;



achat de la parcelle n° 17722 du cadastre de Fribourg – Bâtiment Vuille – message n° 55;



vente du Gîte d'Allières, parcelle n° 612 RF de la Commune de Hauteville – En Allières 28 – message n° 54;



règlement concernant la taxe communale sur la plus-value en matière d'aménagement du territoire – message n° 53;



crédit d'ouvrage pour la requalification de l'esplanade de la Poste – message n° 52;



comptes de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2024 – message n° 51;



crédit d'ouvrage pour l'aménagement des routes connexes à la patinoire communale P2, soit l'allée du Cimetière, le chemin Saint-Léonard, ainsi que les arrêts de bus attenants à la patinoire P1 de la rue de Morat – message n° 50;



révision du Règlement sur le stationnement des véhicules sur la voie publique (310.1). Mise en œuvre de l'initiative « La première heure de parking gratuite à Fribourg » et adaptation de la réglementation communale relative au stationnement des taxis – message n° 49;



crédit d'ouvrage pour la requalification de la place du Petit-Saint-Jean, de la rue de la Samaritaine et de la rue d'Or ainsi que pour l'assainissement du pont du Milieu – message n° 48;



crédit d'étude pour l'assainissement, la rénovation et la mise aux normes des bâtiments B1, B2 et C du complexe scolaire du Jura – message n° 47;



modification du règlement du personnel de la Ville de Fribourg du 30 septembre 2019 – « congé menstruel » - message n° 46.

D. Propositions et postulats

	Propositions	Postulats
Transmis·e au Conseil communal	1 (3)	32 (36)
Retiré·e	1 (1)	3 (1)
Refusé·e-Irrecevable	0 (4)	4 (1)
Déposé·e et en attente de traitement	2 (2)	13 (14)
Liquidé·e en 2025 au travers d'un rapport final ou d'un message	3 (1)	37 (32)

E. Questions et résolutions

Cent-douze (84) questions ont obtenu une réponse en 2025. La liste complète est disponible sur le site internet de la Ville à l'adresse www.ville-fribourg.ch/conseil-general/proposition-postulats-questions. Trois (1) résolutions ont été adoptées: «Le bilinguisme vécu en Ville de Fribourg: un héritage du passé, une richesse du présent, une chance pour l'avenir», «Pour une fin des hostilités totale et une paix durable à Gaza» et «Fribourg doit accueillir les enfants blessés de Gaza!». Une résolution (0) a été refusée: «Que flotte le drapeau palestinien à l'Hôtel-de-Ville».

F. Représentations

Élues pour un an, les présidence et vice-présidence du Conseil général suivent toutefois un autre rythme que celui des années civiles. Présidente depuis le 10 mai 2025, Camille Goy a représenté le Conseil général lors de plusieurs manifestations l'an passé, parmi lesquelles:

- la Séance de réflexion des hautes écoles universitaires;
- la finale de la Brack Youth League;

- l'ouverture du Belluard Bollwerk;
- l'ouverture des Rencontres de folklore internationales de Fribourg;
- la remise des clés du gîte d'Allières;
- l'atelier « Ma fonction de politicienne » lors de la journée « Futur en tous genres »;
- le Dies Academicus de l'Université de Fribourg;
- la fête des majoritaires de la Ville de Fribourg;
- l'ouverture de Nova;
- le vernissage de mit Goût;
- la réception à la suite de l'élection à la présidence de la Confédération pour 2026;
- l'échange de vœux entre l'Évêché de Fribourg et les Autorités politiques communales.

En outre, des membres du Conseil général le représentent au sein de divers conseils d'administration et commissions externes:

- Conseil d'agglomération;
- Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA;
- Particip SA;
- Commission d'aménagement du territoire;
- Commission consultative de développement durable;
- Commission des naturalisations.

II. Conseil communal



A. Séances

Le Conseil communal a tenu 41 (42) séances ordinaires et 10 (14) séances extraordinaires, au cours desquelles il a pris 1864 (1835) décisions.

B. Relations institutionnelles

Le traditionnel échange des vœux à l'Évêché a eu lieu le 14 janvier 2025.

Le 14 mai, le Conseil communal a rencontré le Conseil d'État pour un échange. Figuraient notamment à l'ordre du jour: le secteur de la Poya et de Saint-Léonard, la politique de l'emploi et le développement économique, la politique foncière active, la loi sur les langues, la halle grise et le périmètre C de Bluefactory, ainsi que le site de Châtillon.

Le 28 octobre a eu lieu la rencontre annuelle avec le Rectorat de l'Université de Fribourg. Les thèmes suivants ont été abordés: les infrastructures et les projets de construction en cours, la création du Prix de la Ville pour le Dies Academicus, les coopérations dans

le domaine Culture, Sciences et Société, le recul du nombre d'étudiants-es germanophones, la durabilité et la mobilité douce, ainsi que le Championnat du monde de hockey sur glace masculin 2026.

C. Collaborations régionales et nationales

La Ville de Fribourg est une actrice-clé dans les associations intercommunales actives dans le centre cantonal, notamment l'Agglomération de Fribourg¹, l'Association régionale de la Sarine (ARS), le Réseau santé de la Sarine (RSS) et le Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN). Le Conseil communal est représenté par plusieurs de ses membres dans les comités de ces associations.

Dans le cadre des échanges réguliers avec les communes voisines, le Conseil communal a rencontré l'Exécutif de Tavel le 28 janvier, ainsi que celui de Marly le 15 avril, pour discuter de divers sujets intercommunaux.

¹ L'agglomération politique de Fribourg est composée de dix communes membres, dont la Ville de Fribourg. Son rapport d'activités annuel est disponible sur www.agglo-fr.ch/documentation/comite-daggglomeration/rapports-dactivites.



De gauche à droite: David Stulz (secrétaire de Ville), Mirjam Ballmer (conseillère communale), Thierry Steiert (syndic), Laurent Dietrich (vice-syndic), Pierre-Olivier Nobs (conseiller communal) et Elias Moussa (conseiller communal).

TINGUELY JEAN, Relief, 1985 © 2026, ProLitteris, Zurich

De plus, le Conseil communal est représenté par un-e ou plusieurs de ses membres dans les organes suivants, qui ont siégé à plusieurs reprises (liste non exhaustive):

- Comité de l'Union des villes suisses (T. Steiert);
- Comité de l'Association des communes fribourgeoises (T. Steiert);
- Comité de l'Association régionale de la Sarine ARS (T. Steiert, L. Dietrich, E. Moussa);
- Comité d'agglomération (T. Steiert, P.-O. Nobs et E. Moussa);
- Comité de Région capitale suisse (T. Steiert);
- Comité de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (L. Dietrich);
- Comité de la Conférence des villes suisses pour la mobilité (P.-O. Nobs);
- Administration numérique suisse (L. Dietrich);
- Comité de l'Association suisse des services des sports et Comité de la section Romandie-Tessin (P.-O. Nobs);
- Comité de l'Initiative des villes pour la politique sociale (M. Ballmer);
- Comité de la Fédération suisse des bourgeoisies et corporations (T. Steiert);
- Commission de politique énergétique et climatique de l'Union des villes suisses (E. Moussa);
- DIGI-FR - Association des communes fribourgeoises (L. Dietrich);
- Comité du Réseau Santé de la Sarine RSS (L. Dietrich, M. Ballmer, P.-O. Nobs);
- Comité de CORIOLIS Infrastructures (L. Dietrich);
- Comité de Fribourg 2026, Association Events & Legacy, Switzerland (P.-O. Nobs);
- Comité directeur du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines CEFREN (T. Steiert, L. Dietrich, E. Moussa);
- Commission cantonale de l'aménagement du territoire (E. Moussa);
- Comité de pilotage de l'observatoire du logement et immobilier (E. Moussa);

- Commission du Stade Saint-Léonard (P.-O. Nobs);
- Commission cantonale des biens culturels (E. Moussa);
- Commission cantonale des sites pollués (E. Moussa);
- Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français COSAHL (M. Ballmer);
- Association du Centre professionnel cantonal (ACPC) (L. Dietrich et M. Ballmer);
- Conseil de fondation de la Fondation Equilibre et Nuithonie (E. Moussa);
- Conseil de fondation de la Fondation pour la conservation de la cathédrale Saint-Nicolas (E. Moussa);
- Conseil de fondation de la Fondation Saint-Louis (M. Ballmer);
- Fondation de solidarité de la Ville de Fribourg (M. Ballmer).
- SINEF SA (100 % de parts / représentation assumée par T. Steiert);
- Bains de la Motta SA (56,27 % de parts / représentation assumée par T. Steiert et P.-O. Nobs);
- Bluefactory Fribourg-Freiburg SA (50 % de parts / représentation assumée par M. Ballmer);
- Société immobilière de la Grenette SA (28,25 % de parts / représentation assumée par P.-O. Nobs);
- Groupe E Celsius SA (27,29 % de parts / représentation assumée par T. Steiert);
- Transports publics fribourgeois Holding SA (16,24 % de parts / représentation assumée par L. Dietrich et P.-O. Nobs);
- Agy Expo SA (2,06 % de parts / représentation assumée par P.-O. Nobs);
- Société des remontées mécaniques de La Berra SA (0,43 % de parts / représentation assumée par P.-O. Nobs).

D. Représentations

Le Conseil communal s'est fait représenter à 171 (152) reprises par un·e ou plusieurs de ses membres lors de manifestations en ville. Le vin d'honneur a été offert dans 66 (68) cas. Le Conseil communal a notamment pris part à la plupart des assemblées des associations de quartiers, ainsi qu'aux manifestations traditionnelles et anniversaires importants.

E. Participation de la Ville dans diverses sociétés

La Ville de Fribourg est détentrice d'actions, d'obligations, de parts sociales et de bons de jouissance d'une trentaine de sociétés. Ses participations principales se comptent auprès de sociétés anonymes, parmi lesquelles figurent:

- Eau de Fribourg Freiburger Wasser SA (100 % de parts / représentation assumée par T. Steiert et M. Ballmer);
- Effort Fribourg SA (100 % de parts / représentation assumée par T. Steiert et L. Dietrich);
- Particip SA (100 % de parts / représentation assumée par E. Moussa et M. Ballmer);

On peut encore citer la participation dans Parking des Alpes Fribourg SA (3,04 % de parts) et SAIDEF SA (4,76 % de parts). En outre, la Ville est membre de l'Association Forum Fribourg.

Les rapports d'activité de ces diverses sociétés sont en principe disponibles sur leurs sites internet respectifs et via le Registre du commerce en ligne.

F. Naturalisations

Erratum 2024:

Dans le rapport de gestion 2024, les chiffres 2023 du chapitre «Naturalisations» ont été publiés par erreur en lieu et place des chiffres 2024. Voici, pour information, les chiffres 2024:

Présidée par Christine Kolly, la Commission des naturalisations a siégé à 9 (14) reprises. Elle a traité 54 (94) dossiers, dont 4 (2) lors d'un second examen. Trois (2) demandes ont été suspendues pour des raisons de connaissances civiques insuffisantes.

Suivant les préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de Fribourg à 76 (134) ressortissants·es étrangers·ères et a refusé d'octroyer ce droit à 2 (1) personnes requérantes.

Un (0) dossier a été classé après abandon de la procédure pour diverses raisons (arriérés d'impôts, déménagement, départ à l'étranger, etc.).

Chiffres 2025:

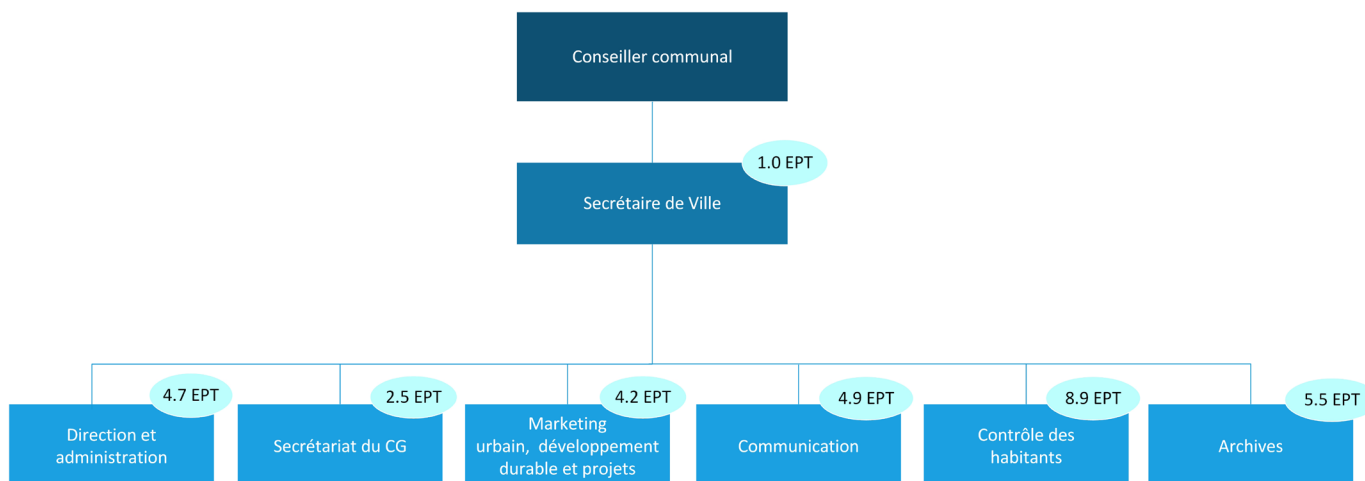
Présidée par Christine Kolly, la Commission des naturalisations a siégé à 10 (9) reprises. Elle a traité 65 (54) dossiers, dont aucun (4) lors d'un second examen. Une (3) demande a été suspendue pour des raisons de connaissances civiques insuffisantes.

Suivant les préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de Fribourg à 130 (76) ressortissants·es étrangers·ères et a refusé d'octroyer ce droit à 1 (2) personne requérante.

Aucun (1) dossier n'a été classé après abandon de la procédure pour diverses raisons (arriérés d'impôts, déménagement, départ à l'étranger, etc.).

1. Administration générale

Direction: Thierry Steiert, syndic
 Chef de service: David Stulz, secrétaire de Ville
 Dotation: 39 collaborateurs-rices (31,7 EPT)²



1.1. Secrétariat de Ville

Le Secrétariat de Ville assume le rôle de Chancellerie. Entre autres tâches, il gère la préparation et le suivi des séances du Conseil communal. Il délivre plusieurs types de documents officiels aux citoyens-nes de la Commune.

Principaux documents émis	2025	2024
Déclarations de mœurs	8	8
Déclarations de prise en charge (hébergements)	109	121
Copies diverses (conformes, etc.)	519	826
Légalisations de signatures	481	470
Déclarations de douane	1	0

1.2. Communication

Le Secteur de la communication assume la gestion et la diffusion de l'information institutionnelle de la Ville de Fribourg, tant à l'interne qu'auprès de la population. Il s'acquiesse de cette mission avec un grand nombre de partenaires internes et externes, via de multiples canaux et sous diverses formes afin de toucher le plus efficacement possible les nombreux publics-cibles: relations avec les médias, sites intranet et internet,

réseaux sociaux, bulletins d'information du personnel (BiP) et communal (1700), campagnes d'information, de sensibilisation ou de prévention, imprimés, vidéos, manifestations, etc. Secteur transversal, il collabore avec l'ensemble des autres services et secteurs de la Ville pour mettre en lumière leurs activités, parfois avec l'apport d'agences externes. Ses tâches répondent à une obligation légale – l'information du public sur les activités du Conseil communal et de l'Administration – ainsi qu'à plusieurs objectifs du programme de législature 2021-2026, notamment en « favorisant l'intégration en tenant compte de la diversité de la population » ainsi qu'en « profilant et faisant rayonner la Ville », en étroite collaboration avec le Secteur du marketing urbain, développement durable et projets (cf. point 1.6.).

Parmi les dossiers importants que le Secteur a gérés ou auxquels il a apporté sa contribution en 2025, on peut notamment citer la mise en place d'une nouvelle identité visuelle bilingue pour la Ville, la présentation du plan climat, de la politique du logement, des stratégies pour la petite enfance, de durabilité et de marketing urbain et les préparatifs pour le Championnat du monde de hockey sur glace masculin. Côté manifestations pour lesquelles le Secteur a fourni son soutien, il faut relever la journée pour fêter les 100 ans de Tinguely, la Saint-Nicolas, Nova – Les rendez-vous de l'hiver, les portes ouvertes de la déchetterie des Neigles, les premières éditions de l'Impulse sports festival et

² Sans compter la Direction; 0,8 EPT vacant

du Forum intégration et migration, le Tour de Romandie cycliste masculin, l'inauguration du Bourg requalifié (étape 1), de la place du Pertuis, de l'interface Riche-mond et de l'Espace B de la Bourgeoisie, ainsi que les premiers coups de pioche pour la requalification de l'esplanade de la Poste et la TransAgglo, la manifestation de bienvenue aux nouvelles habitantes et nouveaux habitants, la Fête des voisins-es, le Passeport Vacances ou encore le festival des P'tits-es artistes. Sans oublier des sujets aux thématiques variées allant des multiples appels à projets à la vente des anciens bancs de la Ville, en passant par la prévention anti-déchets aux Grand-Places à la fin de l'année scolaire, les activités dans le cadre du Réseau des villes créatives de l'UNESCO, le programme Nature et paysage, les chantiers 2025, le bilan de l'introduction du 30 km/h, l'introduction de la première heure de parking gratuite, etc.

© Volontiers / F+F Studio / A. Perritaz



Une des affiches créées pour le lancement de la nouvelle identité visuelle bilingue de la Ville de Fribourg

Quelques chiffres illustrent l'activité de la Communication l'an dernier :

- médias: une trentaine de conférences ou points de presse et invitations à des événements, quelque 80 communiqués (en moyenne une diffusion tous les trois jours ouvrables) et plus de 230 réponses
- à des demandes émanant de journalistes (sans lien avec les communiqués et conférences de presse);
- internet: des centaines de pages web ajoutées ou fréquemment mises à jour, ainsi que le développement de nouvelles fonctionnalités;
- réseaux sociaux: plusieurs centaines de publications, quelque 7800 abonnés-es et 285000 interactions sur Facebook, une huitantaine de publications (parmi lesquelles des stories et des vidéos des coulisses de la Ville) et environ 5900 abonnés-es sur Instagram, ainsi que près de 100 publications et 6900 abonnés-es sur LinkedIn;
- bulletins d'information: 10 numéros du 1700 (généralement 24 pages par édition) et 3 parutions du *Bulletin d'information du personnel (BiP)*;
- imprimés: conception de dizaines de brochures, dépliants, affiches, flyers, etc.

1.3. Archives et patrimoine

Mémoire officielle de la Ville, le Secteur des archives et du patrimoine a pour mission la collecte, la description, la conservation, la communication et la valorisation de sources documentaires et d'objets – archives et œuvres d'art – constituant la « mémoire plurielle » de Fribourg.

L'an passé, les Archives ont notamment préparé la grande exposition à venir « Fribourg.Art.Archives. La Ville s'expose », en collaboration avec le Service de la culture. Le Secteur a en parallèle procédé à un travail d'évaluation, d'élimination, de versement et de classement d'archives provenant de divers services communaux. Il a aussi fourni un appui à ces derniers pour la bonne gestion de leurs documents et archives, par exemple celles conservées dans le dépôt de Jolimont, et a réorganisé d'autres dépôts (Maison de justice et Vignettaz). Le processus de numérisation s'est également poursuivi avec, par exemple, celle des protocoles du Conseil communal et celle de près de 2400 diapositives du fonds privé Esseiva. Parmi les autres tâches qui ont occupé les collaboratrices et collaborateurs du Secteur, on peut citer le versement et le conditionnement de plusieurs dons de fonds privés d'archives, le lancement du projet de transcription des protocoles du Conseil communal grâce à un outil basé sur l'intelligence artificielle en vue d'une mise à disposition du public, en ligne, ou encore l'accueil de descendants-es de l'ingénieur du Grand-Pont suspendu, Joseph Chaley.

Du côté des collections patrimoniales, les Archives ont acquis 12 œuvres, dont des Bohnenblust, Reichlen ou Robert. Les plumes de la statue de La Grue, œuvre d'Aldo Albizzati, ont été restaurées, en collaboration avec l'atelier de serrurerie de la Ville. L'inventorisation

des collections s'est poursuivie et un suivi a été assuré pour la conservation des crucifix de la porte de Morat, de Bourguillon et du cimetière St-Léonard. Le Secteur a aussi mené des visites de la chapelle Bohnenblust et du Galetas des pompiers, ou encore prêté des objets de la collection Dubas-Cuony à la Haute école Arc de conservation-restauration. Enfin, les Archives ont continué l'accompagnement des services dans le cadre du déploiement de la GED.

1.4. Contrôle des habitants

Le Secteur du contrôle des habitants est le premier interlocuteur pour les personnes qui s'établissent en ville de Fribourg. Il fournit de nombreuses prestations, qui vont des inscriptions de départ ou d'arrivée à l'établissement de divers documents officiels tels que des cartes d'identité et des attestations de domicile ou d'établissement. Depuis 2022, la Ville de Fribourg propose également des prestations disponibles en ligne: annonces d'arrivée, de départ et de changement d'adresse (eDéménagement) ainsi qu'attestations de séjour, de domicile et d'établissement.

1.4.1. Statistiques de la population résidente

Au 31 décembre 2025, la variation de la population résidente (établissements et séjours) se traduisait par les chiffres suivants:

		2025	2024
Population suisse – établie	55,23 %	23'591	23'718
Population étrangère – établie	38,09 %	16'272	15'669
Population suisse et étrangère – séjour	6,68 %	2'852	2'923
Total général	100 %	42'715	42'310

1.4.2. Prestations

Dans le cadre de ses tâches ordinaires, le Contrôle des habitants a entre autres effectué (Suisses·ses et étrangers·ères confondus·es):

	2025	2024
Changements d'adresses	2'833	2'947
Enregistrement de dépôts de papiers de légitimation dont:	4'481	4'341
Suisses·ses (établissement et séjour)	2'090	2'097
étrangers·ères (établissement et séjour)	2'391	2'244
Retraits d'actes d'origine et de papiers de légitimation dont:	4'437	4'463
Suisses·ses (établissement et séjour)	2'382	2'425
étrangers·ères (établissement et séjour)	2'055	2'038
Annulations de départ	124	134
Annulations d'arrivée	5	8

1.4.3. Statistiques de population en bref

Langue de diffusion (français ou allemand)	2025	2024
Etablissement + séjour		
français	86,50 %	85,74 %
allemand	13,50 %	14,26 %
Uniquement séjour		
français	79,81 %	79,48 %
allemand	20,19 %	20,52 %
Uniquement établissement		
français	86,78 %	86,20 %
allemand	13,22 %	13,80 %

Répartition de la population en établissement en ville de Fribourg (au 31 décembre 2024)	2025	2024
Suisse-ses	23'591	23'718
	59,18%	60,22 %
Étrangers-ères	16'272	15'669
	40,82%	39,78 %
Hommes	19'919	19'674
	49,97 %	49,95 %
Femmes	19'944	19'713
	50,03 %	50,05 %

D'autres statistiques sont disponibles en ligne dans les compléments du présent rapport sous www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique « Rapport de gestion »).



1.5. Registre électoral

Le registre électoral est tenu sous la forme de fichiers informatiques et contient les données de toutes les personnes au sein de la commune qui jouissent des droits politiques. En 2025, les citoyens·nes ont été appelés·es à se prononcer à trois reprises (voir compléments sous www.ville-fribourg.ch/conseil-communal, rubrique « Rapport de gestion »).

La Ville de Fribourg s'occupe également du dépouillement des votes par correspondance et dépôt de l'ensemble des Suisses et Suissesses de l'étranger inscrits·es dans les communes fribourgeoises.

Les résultats détaillés des votations et élections sont disponibles en ligne sous <http://sygev.fr.ch/resultats>.

1.6. Marketing urbain, développement durable et projets

1.6.1. Marketing urbain

Année conceptuelle que 2025 pour le Secteur, qui a eu l'occasion de présenter deux stratégies centrales: celle de durabilité (cf. *point suivant*) et celle de marketing urbain. Cette dernière a été accompagnée par la diffusion de *mit Goût*, une publication richement illustrée, notamment par des témoignages des nombreuses et nombreux partenaires de la Ville dans ce domaine, et vernie durant Nova.

L'année écoulée a aussi été marquée par la coréalisation d'une longue liste de projets estampillés Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU) et de manifestations, parmi lesquelles la Bénichon sarinoise en ville et la Bénichon des entreprises, aux côtés de l'Association régionale de la Sarine, Terroir Fribourg, GastroFribourg et Fribourg Tourisme et Région. Autres collaborations à mentionner: le record du plus long éclair pâtissier du monde, avec les Ateliers de la Glâne et l'EPAI, les 100 ans de Tinguely (intégration des restaurateurs·rices avec les chevaux artistiques, par exemple), la 4^e édition du salon InnoFood & Co, la 1^{ère} édition des Aperitivo du Bourg, mis sur pied par Fribourg Tourisme, la 3^e édition de Melting Popote, dans le quartier de Beaumont-Vignettaz, le 1^{er} événement des Délices du FIFF et la 2^e édition du rendez-vous des chefs durant Nova – Les rendez-vous de l'hiver. Sans oublier la participation de FudLäb pour représenter Fribourg à l'événement « Rouen à table! » ou celle du Secteur à la rencontre annuelle des villes créatives de gastronomie à Mérida, au Mexique, à la conférence annuelle du RVCU à Enghien-les-Bains, en France, et à la soirée suisse de l'Ambassade de Suisse en France. Afin de réunir les partenaires locaux·les qui gravitent autour du RVCU, le Marketing urbain a en outre mis sur pied, pour la deuxième fois, le forum « Fribourg, ville créative de gastronomie ».

En parallèle, le Marketing urbain a lancé, sur Instagram

et LinkedIn, des comptes dédiés à « Fribourg, ville de gastronomie ». Il a aussi accompagné cinq projets du premier appel « créativité et gastronomie » et lancé le deuxième appel.



mit Goût, publication imaginée pour présenter la stratégie de marketing urbain de la Ville

1.6.2. Développement durable

Comme le marketing urbain, le développement durable a présenté sa stratégie de durabilité en 2025, notamment via une brochure destinée au grand public. Elle a aussi été accompagnée d'un jeu de l'oie – ou plutôt du dragon – à l'intention des familles et publié dans le 1700. Afin de bénéficier de compétences dans tous les domaines de la durabilité, un nouveau délégué à la durabilité spécialiste des enjeux d'économie écologique a été engagé à l'automne pour compléter l'équipe.

Parmi les autres événements qui ont rythmé l'année écoulée, le développement durable a accompagné près de 150 organisateurs·rices dans l'application du concept de durabilité des manifestations, entré en vigueur avec le nouveau règlement de police et qui a remplacé le concept déchets. Le Secteur a également coorganisé avec celui de la Transition écologique le 2^e laboratoire du climat et de la durabilité, qui a cette fois-ci pris la forme de Festi Terra, la Semaine du climat et de la durabilité. De même, il a chapeauté le processus d'établissement du bilan de législature 2021-2026. Il a créé et testé – en collaboration avec les villes de

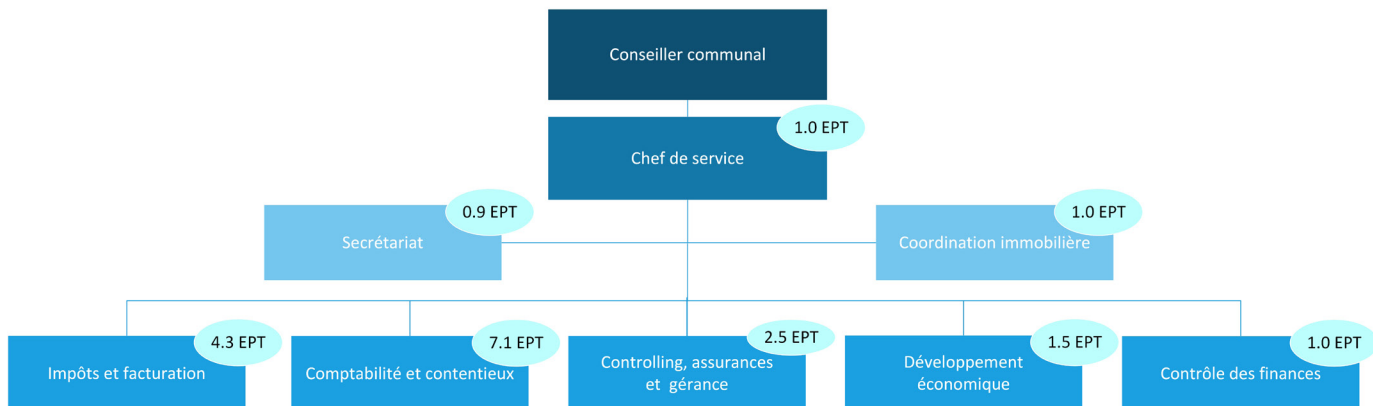
Lausanne et Yverdon-les-Bains – une formation plus approfondie en lien avec la participation des collaborateurs·rices. De plus, le Secteur a mené un diagnostic de la participation dans l'Administration, ainsi qu'accompagné le lancement de la Charte des villes et communes suisses pour une alimentation durable, signée par Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich. Enfin, le Secteur a coordonné la Commission consultative de développement durable et contribué à l'appel à projets « Ville plurielle », ainsi que soutenu les acteurs·rices du territoire répondant aux objectifs de durabilité de la Ville.



Jeu de l'oie illustrant la stratégie de durabilité de la Ville de Fribourg

2. Finances

Direction: Laurent Dietrich, vice-syndic
 Chef de Service: Fabien Baechler
 Dotation: 24 collaborateurs-rices (19,3 EPT)³



Le Service des finances gère et coordonne les principaux processus financiers communaux, tels que l'élaboration du budget, le bouclage des comptes et la planification financière. Il assure le suivi des investissements, des charges et des recettes de fonctionnement.

Dans le cadre de sa mission, le processus budgétaire a fait l'objet, en 2025, d'une attention renforcée, en lien direct avec la situation financière de la Commune. Au-delà des 17 séances budgétaires conduites en étroite collaboration avec les autres services de la Ville ainsi qu'avec le Conseil communal, quatre demi-journées de travail et de réflexion ont été organisées avec ce dernier. Les échanges avaient pour objectif de permettre une analyse globale et partagée de l'état des finances communales tout en identifiant les enjeux et les marges de manœuvre à moyen terme.

2.1. Secteur comptabilité et contentieux

2.1.1. Bureau de la comptabilité

Le bureau de la comptabilité s'occupe de la comptabilité générale, du traitement de toutes les factures des services communaux, du trafic de paiement ainsi que du contrôle budgétaire. Cette année le volume a encore augmenté, atteignant 17 923 factures fournisseurs. Les pièces comptables ont dépassé la barre des 6650. En parallèle, ce bureau (3,4 EPT) a également pour mission de tenir et boucler les comptabilités

d'une dizaine d'entités externes ayant un lien avec l'Administration communale. Parmi celles-ci: Effort Fribourg SA, Particip SA, Les Bains de la Motta SA, l'étape de Fribourg du Tour de Romandie, la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement ainsi qu'ECHO (European cities of historical organs).

2.1.2. Bureau du contentieux

Le Bureau du contentieux s'occupe du recouvrement des factures impayées, des procédures d'arrangement de paiement et du suivi des procédures judiciaires y relatives (poursuites, faillites). Pour ce faire, il a produit plus de 20 000 rappels et sommations, traité les réquisitions de poursuite de près de 5 000 dossiers et traité administrativement environ 3 000 actes de défaut de biens durant l'année 2025.

2.2. Secteur impôt et facturation

D'une part, le Secteur impôts et facturation gère la perception de l'impôt ordinaire communal, des personnes physiques et des personnes morales ainsi que l'impôt paroissial catholique, y compris le processus d'acomptes d'impôt. Il en va de même pour les impôts spéciaux, tels que l'impôt sur les gains immobiliers, l'impôt sur les prestations en capital ou encore la contribution immobilière pour n'en citer qu'une partie. Il est à disposition de la population pour donner des renseignements sur les méthodes de calcul de l'impôt ou sur des questions générales de fiscalité. D'autre part, le Secteur s'occupe de la facturation des taxes

³ Sans compter la Direction; 1,3 EPT vacants

communales, soit environ 25'000 taxes déchets et 13'000 taxes non-pompier pour le compte du Réseau Santé Sarine. Après la réorganisation du Service au 1^{er} janvier 2024, le Secteur a repris sous son aile la tâche de la « facturation diverse » anciennement effectuée à la comptabilité, qui représente environ 8'500 factures établies sur la base de souches provenant des autres services communaux (abonnement de cimetières, locations de salles, etc.).

2.3. Secteur controlling, assurances et gestion immobilière

Créé le 1^{er} janvier 2024, le Secteur controlling, assurance et gérance immobilière (CAGI) a pour mission la gestion de la trésorerie, des emprunts, la consolidation des investissements et du plan financier, la coordination et le suivi des sinistres assurances, ainsi que la gérance immobilière du patrimoine locatif. Ce Secteur assure également l'administration de la Fondation du Logement et la gestion de projets financiers stratégiques.

Après une première année dédiée à l'organisation du fonctionnement, la structuration des processus et la reprise progressive de certaines missions, l'exercice 2025 s'est inscrit dans une phase de stabilisation et d'optimisation des activités. Parmi les réalisations les plus notables, signalons les points suivants:

- harmonisation des procédures financières, de suivi des assurances et de gérance immobilière dans le but de favoriser une meilleure lisibilité des processus et flux financiers;
- finalisation des négociations avec les remontées mécaniques de la Berra SA concernant la vente du Gîte d'Allière et le transfert administratif de la propriété;
- soutien à l'élaboration du cahier des charges lié au projet d'achat d'un logiciel de gestion immobilière;
- reprise en gérance des art. 8055 RF et 8056 RF (restaurant Saint-Léonard, habitation, parking et divers locaux commerciaux) rachetés par la Ville de Fribourg au 1^{er} janvier 2025;
- reprise en gérance du kiosque de Tivoli racheté par la Ville de Fribourg au 1^{er} décembre 2025.

Dans le cadre du lancement du projet d'amélioration de l'outil de gestion financière (ERP), le Secteur a défini en 2025 le cahier des charges et émis une Request for information (RFI) concernant le module impôts. En parallèle, il a procédé à un échange d'expérience avec différentes communes fribourgeoises, dont Villars-sur-Glâne, Marly, Romont et Châtel-St-Denis, et lancé des travaux intermédiaires liés à l'épuration des données, la gestion des accès et d'éventuels réajuste-

ments organisationnels.

Le Secteur CAGI a également procédé à 11 appels d'offres de financement sur l'année 2025 pour un montant total de CHF 127 millions. Sur la même période, le Secteur a remboursé pour CHF 65 millions d'emprunts marquant une hausse de CHF 62 millions de l'endettement au bilan au 31 décembre 2025, le faisant passer à la fin de l'exercice de CHF 188 millions à CHF 250 millions. À noter que les emprunts de la Ville sont constitués de prêts à taux fixe sur des tranches entre CHF 5 millions et CHF 20 millions sur des durées de quelques mois à 12 ans. Le taux moyen annuel au 31 décembre 2025 était de 1,22 % et la durée moyenne de 5 ans et 11 mois.

La création du Secteur controlling, assurance et gérance immobilière (CAGI) trouve son origine dans la volonté de dédier une équipe opérationnelle avec une vision administrative et transverse sur des projets et des thèmes plus stratégiques. Dans cette perspective, le Secteur allie de larges connaissances à une longue expérience financière et immobilière, répondant à des questions politiques ou soutenant des projets stratégiques pour les finances. L'existence de ce Secteur renforce par ailleurs la capacité d'adaptation et de réactivité du Service des finances, en offrant une réponse flexible et proportionnée aux mandats ponctuels, études spécifiques ou analyses transversales qui ne relèvent pas des processus opérationnels courants, mais qui nécessitent un appui financier plus approfondi et coordonné.

2.4. Secteur du développement économique

2.4.1. Nova – Les Rendez-vous de l'Hiver

La deuxième édition de NOVA – Les Rendez-vous de l'Hiver s'est tenue du 27 novembre au 23 décembre 2025. Sur 24 jours d'ouverture, la manifestation a accueilli plus de 22 000 visiteuses et visiteurs (contre 17 000 pour l'édition 2024) sur la Place Georges-Python. Cette édition a été rythmée par plusieurs temps forts, dont la première Course des lutins et le concert de Metallikids pour les enfants, l'Aven'Tür – une journée festive organisée par les commerçants-es –, ou encore le Rendez-vous des Chefs, lors duquel 400 plateaux réalisés par de grands chefs de restaurants locaux ont été offerts à la population. Une collaboration avec MEMO a également permis de proposer 18 activités familiales. La patinoire a accueilli quant à elle près de 2'400 patineuses et patineurs et 75 parties de Eisstock, gratuitement. Le concours de vitrines a permis de mettre en valeur 49 commerces et distingué trois lauréats. L'organisation de NOVA a mobilisé de nombreux services communaux et renforcé les collaborations transversales au sein de l'administration et au-delà. À relever en particulier l'engagement de la Voirie, dont l'équipe de menuiserie a conçu et réalisé trois nouveaux chalets, illustrant le savoir-faire et les

capacités internes de l'Administration.

En parallèle, les illuminations de fin d'année ont été renforcées, avec une augmentation significative des points lumineux sur le tracé entre Pérolles et la cathédrale. Un projet artistique « Végétalum » a également été mis sur pied par le Service de la culture sur la place Sainte-Catherine.

2.4.2. Événement économique 2025

La Rencontre annuelle des entreprises, organisée le 2 octobre 2025, marquait la dernière édition de la législature en cours. À cette occasion, le Conseil communal *in corpore* a accueilli, à la Salle communale de Saint-Léonard, plus de 220 représentantes et représentants d'entreprises locales ainsi que des personnalités économiques autour d'une table ronde consacrée à la création de valeur dans la perspective d'une année 2026 marquée par de grands événements à Fribourg, comme l'organisation du Championnat du monde de hockey sur glace.

La rencontre s'est conclue par une intervention de Corinne Rimet-Baume, directrice opérationnelle de la Fondation Patrouille des Glaciers, consacrée à la maximisation des retombées économiques des grands événements pour les entreprises locales.

2.4.3. Renforcement des compétences

En 2025, en parallèle à ses projets courants, le Secteur du développement économique s'est concentré sur le renforcement durable de son équipe, avec l'engagement d'une nouvelle ressource fixe. Cette démarche s'est concrétisée par l'entrée en fonction, au 1^{er} août, d'une nouvelle spécialiste en développement économique, ce qui porte les effectifs du Secteur à 1,6 EPT.

2.5. Coordination immobilière

2.5.1. Politique foncière active (PFA)

Pour rappel, la mise en œuvre de la politique foncière active (PFA) voulue par le Conseil communal vise à maîtriser et valoriser sur le long terme le patrimoine foncier communal. Cela permet à la Ville d'étudier les opportunités du marché qui répondent aux objectifs liés aux trois piliers de son action dans ce domaine: la Politique de l'habitat et du logement, la Politique du développement économique ainsi que l'intérêt public et les besoins propres. Durant l'année 2025, la PFA a permis d'acquérir la parcelle de l'esplanade de la Poste, nécessaire à la réalisation du projet de requalification de l'esplanade de la Poste (une partie à détacher de la parcelle n° 16226 RF). Elle a également acquis la seconde partie du bâtiment Vuille (parcelle n° 17722 RF), dont les généreuses surfaces pourront accueillir à terme un accueil extrascolaire.

En 2025, parallèlement aux veilles du marché, des analyses d'opportunité et des actions foncières ont été

menées pour répondre aux besoins identifiés par la PFA ou pour réaliser des développements stratégiques ultérieurs. Le Secteur a également été impliqué dans la finalisation de la politique de l'habitat et du logement pour fournir un état des lieux du patrimoine foncier pouvant soutenir ses objectifs, mais aussi pour déterminer concrètement comment l'action foncière pouvait lui servir de levier.

À noter que le comité de pilotage (COPIL) de la PFA a décidé d'augmenter la fréquence de ses séances. D'une séance tous les 2 à 3 mois, celles-ci sont passées à une séance tous les 1 à 2 mois. Ce changement est le résultat de l'accélération des besoins et opportunités liés à la mission de la PFA.

Précisons encore ici que l'analyse d'une opportunité puis la décision d'exécuter une action foncière ne se résument pas uniquement aux processus de due diligence et de négociation. Cela implique également un accompagnement spécifique pour traduire des besoins en cahier des charges, qu'ils proviennent des objectifs d'une politique, d'un service de l'Administration communale ou d'une autre entité ou institution. Cela exige également de coordonner les études garantissant l'adéquation entre l'opportunité identifiée et le besoin, d'évaluer les alternatives et d'assurer le suivi de vente/achat.

Représentant de la Ville en sa qualité de propriétaire, la coordination immobilière doit également suivre l'évolution de l'utilisation du patrimoine communal ainsi que son entretien (rénovation, transformation, gestion des occupations). En complément, le Secteur fournit un appui aux services pour toutes les questions en lien avec l'immobilier.

2.5.2. Recherche d'une solution informatique de gestion immobilière

Dans le cadre de l'acquisition d'une nouvelle solution informatique destinée à gérer l'ensemble de ses biens immobiliers tout au long de leur cycle de vie, la Ville a mandaté un expert externe pour l'accompagner dans cette démarche. Celui-ci a d'abord dressé un état des lieux de la situation et identifié les besoins avant de formuler ses recommandations. Cette première étape étant désormais achevée, la rédaction du cahier des charges est désormais engagée afin de lancer prochainement un appel d'offres.

2.6. Contrôle des Finances (CFI)

En 2025, plusieurs initiatives stratégiques ont été mises en place et consolidées pour améliorer l'efficacité des travaux d'audit interne réalisés par le CFI. Le processus de suivi des recommandations a notamment été renforcé. Par ailleurs, une révision de la présentation des rapports d'audit a permis de rendre ces documents plus clairs et accessibles. Le CFI a également lancé le projet de création d'une charte d'audit

interne, un document essentiel qui définit notamment les rôles, responsabilités et objectifs de l'audit interne.

2.6.1. Changement à la tête du CFI

La responsable du CFI, entrée à la Ville le 1^{er} décembre 2016 et à la tête du Secteur depuis 2021, a quitté ses fonctions le 31 décembre 2024. Son successeur est entré en fonction en février 2025. Son expérience d'auditeur au sein de la Ville de Fribourg, débuté en septembre 2022, a permis d'assurer une stabilité et une continuité de l'activité du CFI. Il convient de souligner que le poste d'auditeur interne est ensuite resté vacant pendant une période prolongée. En raison des exigences spécifiques liées à ce poste, le recrutement a pris plus de temps que prévu. L'entrée en fonction du nouvel auditeur est prévue en janvier 2026.

2.6.2. Mandats d'audit

Le mandat relatif au logiciel de gestion des amendes d'ordres et des parcomètres a été finalisé en 2025. Les recommandations formulées ont permis des échanges constructifs entre le Comité du CFI et les différents services concernés, dont le Service de la police locale et mobilité, dans le but d'améliorer les processus et les pratiques en place.

2.6.3. Évaluation externe de la qualité

Pour la première fois depuis la création du CFI en 2021, une évaluation externe de la qualité des activités d'audit interne a été réalisée. Cette évaluation, réalisée en novembre 2025, est effectuée tous les cinq ans. Elle a pour objectif de confirmer que les pratiques du CFI respectent les normes internationales d'audit interne ainsi que les règlements propres à l'organisation. Le CFI continue d'œuvrer dans le respect de ces normes pour garantir la qualité et la transparence de ses activités.

2.6.4. Événements et visibilité

Le séminaire annuel ERFA des collectivités publiques latines de l'IIAS (Organisation professionnelle de l'audit interne en Suisse et au Liechtenstein) s'est tenu pour la troisième année consécutive à Fribourg. Cette édition, consacrée au thème du « Courage professionnel de l'auditeur interne », a permis de mettre en valeur la Ville de Fribourg, tout en favorisant les échanges professionnels et le partage de bonnes pratiques.

2.7. Le Système de contrôle interne (SCI)

Conformément aux exigences de la Loi sur les finances communales (LFCo), chaque service ainsi que le Conseil communal disposent d'un système de contrôle interne documenté, outil indispensable pour une gestion rigoureuse et transparente des finances publiques. Afin d'assurer la pérennité de cet instrument, des responsables documentaires désignés-es dans chaque service gèrent la mise à jour des documents et des procédures, la coordination de la réévaluation annuelle des risques ainsi que le développe-

ment et le suivi des maîtrises des risques.

En 2025 comme en 2024, le système de contrôle interne (SCI) était structuré autour de quelque 290 risques identifiés, 150 contrôles documentés et 500 procédures établies. Ces chiffres reflètent le travail sérieux et continu du SCI et des services pour prévenir, atténuer et gérer les risques, renforçant ainsi l'efficacité du contrôle interne au quotidien.

2.7.1. La coordination SCI

En plus des responsables documentaires, la Ville de Fribourg dispose d'un coordinateur SCI, rattaché au Service des finances. Ce coordinateur assure un suivi centralisé des activités du contrôle interne et assume le suivi des tâches des responsables documentaires, le *reporting* annuel au Conseil Communal, le soutien aux responsables documentaires, la coordination du développement de l'outil SCI et la gestion des droits d'accès et coordination avec l'administration des ressources humaines.

Parmi les actions les plus significatives de 2025, la coordination SCI a assuré la révision du système de contrôle interne de l'Administration générale auquel ont été ajoutés les risques, procédures et moyens de maîtrise liés au nouveau Secteur du marketing urbain, développement durable et projets. Un travail identique a été effectué au niveau du SCI de la Bourgeoisie intégrant la revue complète des risques et la mise en place de nouveaux moyens de maîtrise. Quant aux Services du génie civil, de l'environnement et de l'énergie et de l'urbanisme et d'architecture, la coordination SCI a procédé à la revue des procédures et documents ainsi qu'à l'identification de nouveaux moyens de maîtrise.

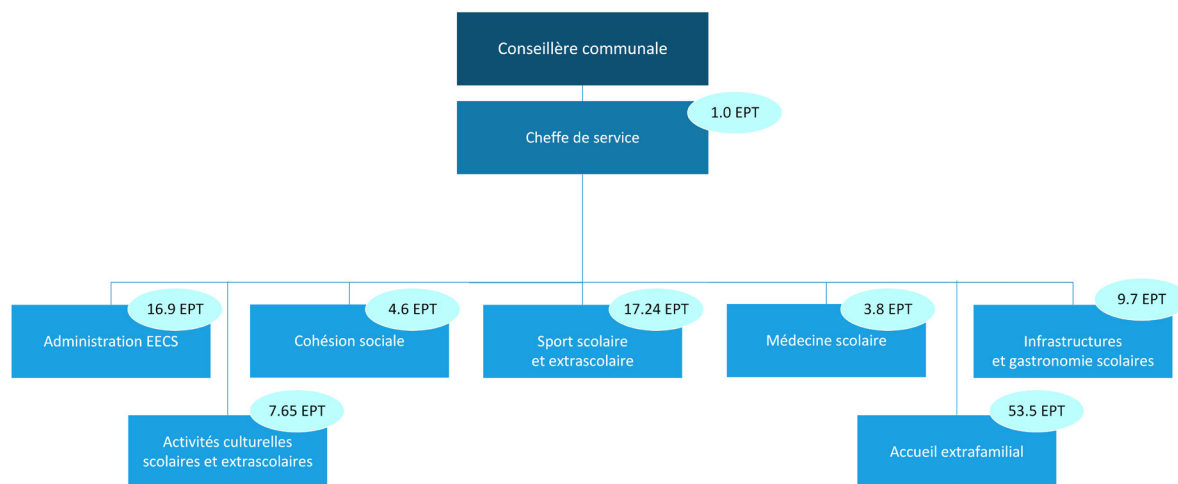
Parallèlement au suivi des tâches liées au système de contrôle interne, le coordinateur SCI a organisé deux séances annuelles avec les 15 responsables documentaires, lesquels ont également bénéficié d'un entretien annuel individualisé.

2.7.2. Bonnes pratiques intercommunales

Dans le cadre de la mise en place de son propre système de contrôle interne, la commune de Villars-sur-Glâne a reçu la Ville de Fribourg pour un échange de bonnes pratiques. À cette occasion, les différents-es intervenants-es ont pu partager sur la structuration de cette activité au sein d'une administration, mais aussi sur les avantages de sa mise en œuvre et les écueils rencontrés.

3. Enfance, écoles et cohésion sociale

Direction: Mirjam Ballmer, conseillère communale
 Cheffe de service: Joana de Weck
 Dotation: 176 collaborateurs-rices (114.39 EPT)⁴



Le Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale (EECS) s'occupe des domaines administratifs autour de la scolarité obligatoire, des infrastructures scolaires et de diverses prestations au bénéfice des enfants, des familles et de toute la population fribourgeoise. En 2025, la Ville de Fribourg a rejoint la Coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR). Une candidature conjointe avec la Ville de Bulle et l'Etat de Fribourg qui renforce la lutte contre le racisme dans le canton. Cette union permettra de développer des outils concrets pour lutter contre le racisme et les discriminations, thèmes primordiaux pour la cohésion sociale. Cette adhésion fait aussi suite au postulat 169 déposé le 15 septembre 2020.

3.1. Administration

L'Administration prend en charge les procédures et processus administratifs liés à la scolarité obligatoire et aux différents secteurs du Service. Elle accueille les parents et les accompagne dans les démarches concernant leurs enfants. En parallèle, elle soutient sur le plan administratif et comptable les directions d'écoles primaires et des cycles d'orientation de la ville. Elle gère aussi les données de près de 3000 élèves du degré primaire dans son propre système, ainsi que dans celui de l'Etat de Fribourg.

Afin d'aider les parents en difficulté avec les outils numériques et/ou avec la langue, l'administration a mis cette année en place une permanence physique lors

des inscriptions aux activités extrascolaires. Des collaborateurs et collaboratrices se sont ainsi engagés-es à faciliter les démarches d'inscription. Cette offre sera réévaluée en 2026.

Cette année, la préparation en vue de l'ouverture du guichet famille en 2026 a également démarré. Ce projet transversal a pour objectif la mutualisation de l'accueil des familles vers les offres des Services de l'aide sociale et d'EECS, dans le cadre de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2026, de la nouvelle loi concernant les prestations complémentaires familles. Un gros travail préparatoire a été effectué sur le développement du concept, le guichet commun et les locaux.

3.2. Le Secteur de contact école-parents migrants (SCEPM)

Le Secteur de contact école-parents migrants (SCEPM) favorise les rencontres et le dialogue entre les familles issues de la migration et les acteurs-rices du milieu scolaire et extrascolaire, de la 1H à la 8H. Cette année, il a organisé en collaboration avec le Secteur de la cohésion sociale, la première édition de « Bientôt à l'école » dans le quartier du Schönberg. L'événement vise à sensibiliser les familles et les enfants à l'importance de la socialisation. Les parents découvrent comment accompagner leur enfant à l'entrée à l'école par exemple en encourageant les inscriptions en crèche, groupe de jeux ou encore à des cours de langue. Il s'adresse aux enfants en âge préscolaire

⁴ Sans compter la Direction; 9,78 EPT vacants

environ 9 mois avant l'entrée à l'école. Près de 90 personnes, représentant 47 enfants, ont participé à la soirée d'information. Des interprètes ont été mobilisés-es. Cette action sera reconduite en 2026 et élargie à d'autres quartiers.

En plus de l'événement, la palette des offres est réunie dans une brochure éditée par la Ville et distribuée aux soirées d'information ainsi qu'aux familles reçues par le SCEPM. Le Secteur de contact école-parents migrants continue son travail d'accompagnement et a rencontré cette dernière année scolaire 131 familles pour 164 nouveaux·lles élèves.

3.3. Accueil extrafamilial

En 2025, la Ville a élaboré une stratégie pour la petite enfance et, dans ce cadre, a revu l'organisation de l'accueil extrascolaire et des structures préscolaires. Cette année a donc été consacrée à l'analyse des dispositifs d'accueil extrafamilial afin de répondre efficacement aux enjeux actuels de l'accueil de l'enfance et à l'accroissement des demandes en terme de places.

Pour rappel, le Secteur de l'accueil extrafamilial (AEF) gère l'accueil extrascolaire communal (AES) dans son ensemble et, pour les crèches, la liste d'attente centralisée, le calcul des tarifs, ainsi que le subventionnement des structures. Il s'occupe en outre de la mise en œuvre de divers projets et mesures en lien avec la petite enfance et l'encouragement précoce. En 2025, la stratégie spécifique aux enfants de 0 à 8 ans, « Un engagement fort pour les jeunes enfants et les familles », a été intégrée à « Grandir en ville de Fribourg ». La Ville dispose maintenant d'une stratégie complète pour l'ensemble du domaine de l'enfance et de la jeunesse.

De plus, le Conseil communal a décidé de la création d'une fondation de droit privé. Celle-ci offrira une gouvernance unifiée globale de l'offre préscolaire (crèches, familles de jour, garderies, écoles maternelles et ateliers d'éveil) afin de renforcer tant la qualité que la maîtrise de l'offre en places d'accueil.

In fine, la Ville se donne comme objectif d'être en mesure d'anticiper et de suivre l'évolution du domaine de l'accueil de l'enfance, en pleine mutation. Elle a ainsi poursuivi la réorganisation de l'accueil extrascolaire et sollicité de nouveaux postes.

3.4. Infrastructures

Le remplacement par des écrans interactifs de tous les rétroprojecteurs des différents établissements est terminé. Le Secteur a établi la liste des besoins scolaires en infrastructures pour les futures rénovations des bâtiments comme ceux du Jura, du Schönberg (planification) et du Belluard (en vue de l'ouverture du CO de Givisiez en 2028). En séance du Conseil Général des 18 et 19 février le crédit d'étude pour l'assainissement

et la rénovation de bâtiments de l'école du Jura a été accepté.

Au Schoenberg, le projet de cour verte à la Villa Thérèse se poursuit. Les élèves ont participé en début d'année à un concours de dessins afin de proposer leurs idées de « cour de leurs rêves ». Un projet final de marelles a été retenu. Une vidéo mettant en valeur et décrivant de manière ludique le processus a été réalisée au printemps et est visible sur l'Instagram de la Ville.

3.5. Médecine scolaire

Le Secteur de la médecine scolaire a pour but d'offrir à chaque enfant scolarisé une prise en charge médicale de qualité. Elle fournit des prestations telles que des contrôles de croissance, de vue, d'ouïe, des rappels de vaccins et des bilans de santé préscolaire. Elle est à disposition des enfants et des enseignants-es par le biais d'une permanence infirmière. Des activités de promotion de la santé sont organisées pour les classes (sommeil, alimentation) afin de favoriser une bonne hygiène de vie.

En plus de son intégration dans la stratégie enfance et jeunesse et ses collaborations avec les autres secteurs, la Médecine scolaire a organisé des cours d'éducation à la santé et des ateliers de santé préventifs (alimentation saine, gestion du stress, sommeil). Elle a pris part et amené son expertise à plusieurs événements organisés par le Service, notamment les 50 ans de l'école du Jura, les manifestations « Soirées futurs 1H » et « Bientôt à l'école » (nouveau).

Le dispositif de médecine scolaire a en outre été présenté au conseil des parents des CO francophones et au *Verein der Schulpräsidentinnen und Schulpräsidenten Deutschfreiburg*.

Concernant le concept de médecine scolaire cantonal, la Ville de Fribourg est en attente des démarches du Service du médecin cantonal en vue de l'évolution et de l'harmonisation de la médecine scolaire.

3.6. Cohésion sociale

Le Secteur de la cohésion sociale élabore des stratégies, met en œuvre des programmes et des projets dans les domaines de l'intégration des personnes issues de la migration, de l'enfance et la jeunesse, des seniors, du vivre ensemble et de la lutte contre le harcèlement dans l'espace public. Il offre aussi un accompagnement et un soutien financier aux projets de tiers. Suite aux conférences de quartier en 2024, les travaux internes ont fait leur chemin cette année et la politique des quartiers sera dévoilée en 2026.

À l'occasion des 50 ans de l'école du Jura (bâtiments francophones B et C), plusieurs projets ont été réalisés en coordination avec Paysage éducatif de la Ville de

Fribourg. Le but était d’offrir aux enfants des espaces plus accueillants et joyeux à l’occasion de ce jubilé. Ont été ainsi réalisés un espace de jeu temporaire avec un parcours en bois créé par la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg; une nouvelle fresque, réalisée avec l’aide des élèves de 2H qui orne le préau du bâtiment C et la décoration de certains espaces (escaliers, piliers en béton). Ces projets ont pu être découverts par les parents des élèves de l’école lors d’une grande fête le 27 juin 2025.



© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Toute l’école du Jura réunie pour cette photo du jubilé

Le concept ludique et interactif de la soirée des futurs 1H, mis en place en 2023 à l’école du Jura, a été étendu à l’école de la Vignettaz, en français et pour la première fois en allemand. Plus de 250 parents avec leurs enfants qui seront scolarisés quelques semaines après, y ont participé.

Quant au Conseil des jeunes, il s’est investi dans la préparation de la soirée des majoritaires. Il a également participé à l’élaboration d’une campagne de co-veillance en collaboration avec AdO sur les comportements à risque en milieu festif. Cette campagne (*Look out*) a été diffusée dans les écoles du secondaire II de la ville (collèges, Ecole des métiers, ECG et



© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Première édition de la soirée «Futurs 1H» à l’école de la Vignettaz

EIKON) et dans les différents événements couverts par AdO. Une nouvelle coprésidence a pris la tête du Conseil des jeunes en fin d’année.

3.6.1. Intégration et migration

Dans le cadre du Programme d’intégration de la Ville de Fribourg 2024-2027 (PIF 2), plusieurs actions ont été mises en œuvre. «Vill’emploi» (en partenariat avec Caritas Suisse), offre des places de stages aux personnes réfugiées dans les services communaux. Véritable soutien pour l’intégration professionnelle des migrants-es, il procure aux services de l’Administration communale un renfort ponctuel et motivé. Cette année, deux premiers stages ont vu le jour, au Service des sports et aux Archives. A noter qu’une stagiaire affectée aux Archives a pu prolonger son engagement «Vill’emploi» à la Gastronomie scolaire.

Le 1^{er} Forum Intégration et Migration le 5 avril a connu un vif succès. La ville compte plus de 130 nationalités et 39% de population d’origine étrangère. Pour cette première édition, le Forum a accueilli 300 participants-es, 29 stands d’associations ainsi que 70 professionnels-les. Un rapport est disponible en ligne sur le site de la Ville de Fribourg.

Le programme «Ecole +» a également germé sous forme d’ateliers à destination de familles et d’enfants ne parlant pas ou peu les langues cantonales. Trois demi-journées ont été organisées afin de préparer l’entrée à l’école, informer sur le système scolaire, rassurer et entendre les attentes des familles (alimentation, sommeil, écrans...). Cette nouvelle offre fait suite aux retours des directions des écoles de la Ville de Fribourg et sera renouvelée en 2026.



Affiche du 1^{er} forum Intégration et migration



Première édition du forum Intégration et migration

3.6.2. Enfance et jeunesse

La deuxième édition du Forum Jeunesse de la Ville de Fribourg à destination des professionnels·les, sur le thème de la génération Z, s'est tenu en décembre et a réuni 60 participants·es. Sept projets jeunesse ont été présentés lors de la manifestation.

Le MiniMove, offre d'encouragement précoce destinée aux tous petits, s'est nouvellement étendu au Schoenberg. Cette initiative vient compléter l'offre disponible depuis plusieurs années dans le quartier du Jura. Le déploiement de cette offre d'encouragement précoce s'est bien déroulé et a permis de rencontrer de nouvelles familles. Une moyenne de 80 enfants par matinée ont participé aux activités.

3.6.3. Seniors

La Ville de Fribourg a poursuivi la mise en application de son Concept Seniors, qui vise à renforcer la participation et la qualité du cadre de vie des personnes retraitées. Tout d'abord, une convention avec Pro Senectute a été établie pour 2025-2026 pour subventionner un projet pilote de consultation sociale dans les CAS ainsi que du conseil informatique. La Ville soutient également l'association Proches aidants Fribourg. En sus, une soirée d'information sur les aspects financiers de la retraite, rassemblant plus de 320 futurs·es retraités·es, a été mise sur pied.

Autre initiative très prisée, le cours «être et rester mobile» visant à transmettre infos et astuces pour se déplacer facilement et sereinement, utiliser les transports publics, s'en sortir face aux distributeurs de billets, etc. Enfin, grâce à une subvention du programme cantonal de soutien intergénérationnel Senior+, des cafés récits tous publics ont lieu une fois par mois à MEMO.

3.6.4. Lutte contre le harcèlement dans l'espace public

Au printemps, une semaine d'actions «En confiance dans ma ville» a permis à la population de se sensibiliser et d'acquérir des outils concrets face au harcèlement dans l'espace public: atelier de BD/mangas et théâtre interactif pour atteindre les 9-12 ans, café coveillance, un atelier sur la prévention des comportements agressifs et une saynète historique de théâtre

de rue ont composé un programme intense.

Des ateliers de courage civil ont été proposés à tous les cycles d'orientation de la Ville. Deux CO ont répondu du présent et les activités ont été données en allemand et en français. Ce projet a été mené en collaboration avec le Canton.

C'est le 18 mars 2025 que s'est constituée en association la Conférence romande LGBTIQ. La Ville de Fribourg fait partie des membres fondateurs.

Pour finir, dans le cadre de «Futurs en tous genres», un atelier ludique de sensibilisation a été donné aux enfants participants afin de travailler sur les stéréotypes de genre, avec la collaboration d'employés·es de la Ville.

3.7. Activités culturelles scolaires et extrascolaires

3.7.1. École des p'tits artistes (EdPA)

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'EdPA a proposé 72 ateliers hebdomadaires, donnant l'occasion à près de 430 enfants de pratiquer différentes activités dans les arts visuels et les arts de la scène. Les enseignants·es ont bénéficié d'une formation continue sur les enfants à besoins spécifiques afin de leur donner des outils pour encadrer les groupes.

3.7.2. Passeport vacances

Après 5 sessions, le Passeport vacances devient pérenne. De nombreuses améliorations ont été apportées, basées sur les retours des prestataires, des parents et des enfants.

3.8. Sport scolaire et extrascolaire

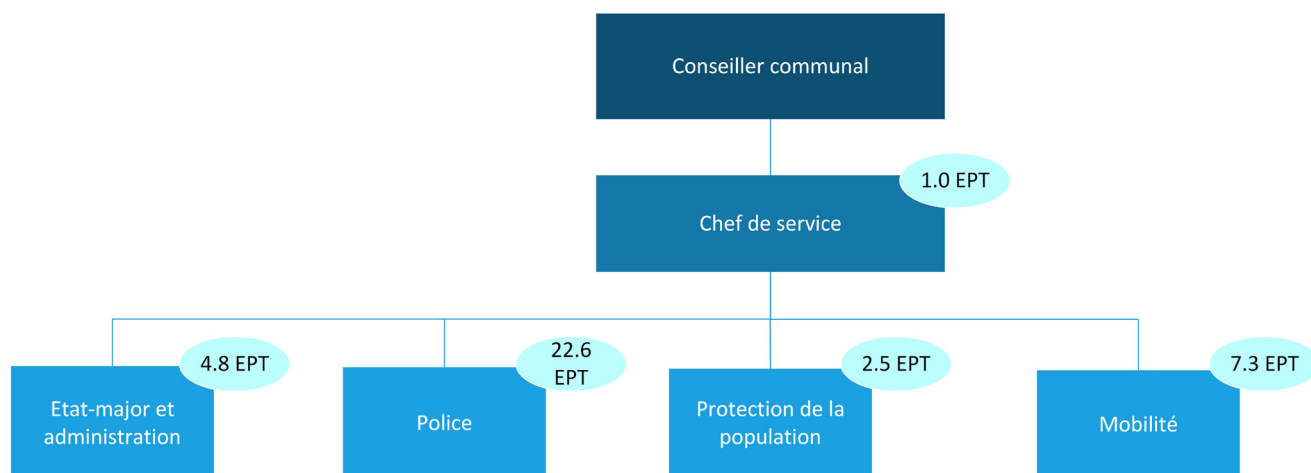
Le Secteur du sport scolaire et extrascolaire coordonne l'éducation physique et le sport scolaire, ainsi que le sport facultatif. Il encourage la pratique régulière du sport chez les élèves de la ville et leur permet de découvrir une offre riche et variée à travers le programme des activités sportives facultatives.

Cette année, le concept de sport scolaire pour les écoles primaires de la Ville de Fribourg a été élaboré et présenté au Conseil communal. Il couvre l'ensemble de la scolarité primaire, proposant d'harmoniser les activités scolaires de la 1H à la 8H et de permettre une égalité de traitement entre tous les établissements scolaires de la Ville. Le concept met l'accent sur les activités physiques en plein air, la cohésion de groupe et la découverte de l'environnement naturel (randonnées, vélos, ski, grimpe...). En outre, le concept prévoit un camp de ski et un camp vert pour tous et toutes, répartis pendant la scolarité.

L'offre de sport scolaire facultatif pour l'année scolaire 2024-2025 comprenait 71 cours. 1520 élèves ont pu bénéficier de cette offre gratuite.

4. Police locale et mobilité

Direction: Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal
 Chef de service: Jean-Charles Bossens
 Dotation: 43 collaborateurs·rices (38,2 EPT)⁵



La Police locale a pour mission d’être à l’écoute de la population, de veiller à son bien-être tout en faisant respecter les règlements communaux. Elle gère en particulier l’utilisation du domaine public et le stationnement. Elle délivre les autorisations pour les chantiers, les terrasses, les stands, les cuisines ambulantes (*food trucks*) ou encore les artistes de rue. Elle attribue les précieuses vignettes de stationnement. Elle offre aussi du soutien dans les démarches administratives pour organiser une manifestation, réserver des places de stationnement lors d’un déménagement, retrouver des objets perdus et bien plus que ça: elle assure un voisinage harmonieux dans l’espace public, organise les marchés hebdomadaires, octroie les autorisations pour les fêtes populaires et les manifestations. Si vous avez des questions concernant les animaux en ville (domestiques ou sauvages) ou que vous vous faites du souci pour un·e voisin·e, c’est à elle que vous pouvez vous adresser.

En 2025, la Police locale a procédé à la mise en application du nouveau Règlement général de police, entré en vigueur au 1^{er} janvier. De nombreuses procédures, documents et formulaires ont dû être adaptés pour répondre aux exigences de ce nouveau règlement, ce qui a représenté un important travail administratif pour le Service. Parmi les nouveautés, on peut notamment citer l’exigence d’élaborer un concept de durabilité pour les manifestations, des prescriptions plus strictes en matière d’affichage, de distribution

automatique de marchandise et d’utilisation d’engins bruyants ainsi que, dans le domaine des taxes et des émoluments, plusieurs nouveaux cas d’exonérations, notamment pour les manifestations organisées par des associations locales. Des instructions internes ont dû être édictées afin d’assurer la bonne application des nouvelles prescriptions par le personnel du Service.

Le Secteur de la mobilité assure le bon fonctionnement du transport des personnes et des marchandises sur le territoire communal. Il développe de nombreux projets encourageant la mobilité douce et les transports publics et soutient des solutions responsables et écologiques. Il est chargé de la planification générale, de la réalisation des mesures et de l’établissement des schémas de circulation durant les chantiers réalisés sur le réseau routier. Bandes cyclables, stationnement pour les vélos, marquage routier, zones 30 km/h, zones de rencontre ou zones piétonnes, le Secteur a à cœur de faire cohabiter tous les modes de transport sur son territoire. Il s’engage constamment pour améliorer les conditions de déplacement de tout le monde sur le territoire communal en visant à privilégier la mobilité douce et les transports publics.

4.1. Déménagement à BATPOL

Durant l’été, le Service a déménagé dans le nouveau bâtiment BATPOL, qui réunit désormais le Service informatique, le Réseau Santé Sarine (ambulances de la Sarine et bataillon des sapeurs-pompiers) et donc le

⁵ Sans compter la Direction; 0 EPT vacant

Service de la police locale et de la mobilité. Les nouveaux locaux offrent un confort inégalé aux collaborateurs et collaboratrices, mais également à la population: le bâtiment est en effet accessible aux personnes à mobilité réduite et regroupe différentes prestations. BATPOL offre en outre une sécurité accrue en cas de crise énergétique: résilient en termes d'énergie, les prestations et l'accès aux informations y seront garanties même en cas de panne d'envergure d'électricité.

4.2. Hausse des manifestations

Depuis quelques années, la Ville observe une augmentation constante du nombre de décisions liées à l'usage du domaine public ou aux manifestations rendues par la Police locale. Alors que 2024 semblait déjà exceptionnelle avec 832 décisions, 894 décisions ont été rendues en 2025. Ces décisions peuvent être tant des préavis à l'attention de la Préfecture de la Sarine ou autres autorités que des autorisations d'utilisation du domaine public.

La Police locale a été fortement sollicitée pour les événements liés au 100^e anniversaire de la mort de Jean Tinguely, le Tour de Romandie masculin, les 50 ans des Rencontres de Folklore international, le tournoi de football Sekulic ou encore la 2^e édition de Nova. Le Service peut être impliqué dans toutes les phases des manifestations: en amont pour la préparation (traitement des demandes) et la coordination (itinéraires, fermetures de routes, déviations, etc.), durant celles-ci pour le contrôle du bon déroulement et après celles-ci pour le *débriefing*, le bilan et les éventuels correctifs à apporter en vue des prochaines éditions. Il n'existe donc pas de jours fériés pour la Police locale!

Les conditions pour les organisateurs-rices de manifestation ont également été améliorées en 2025 grâce à l'installation de nouvelles bornes électriques sur la place Georges-Python, dans le quartier du Bourg et à la place du Jura, leur assurant un approvisionnement en électricité facilité.

4.3. Protection de la population et ORCOC

L'Organe communal de conduite en cas de crise (ORCOC) est rattaché à la Police locale. Il est organisé en Etat-Major composé uniquement d'employés communaux.

La loi sur la protection de la population révisée, entrée en vigueur en juillet, prévoit la collaboration entre l'Etat et les communes dans le domaine de la prévention et de la maîtrise des événements extraordinaires. La Ville de Fribourg a maintenant trois ans pour s'adapter à cette nouvelle loi et mettre sur pied notamment un bureau communal de liaison. De par sa taille, elle pourra conserver son Etat-major de crise.

L'ORCOC a finalisé la mise en place des Points de rencontre d'urgence (PRU) dans les différents quar-

tiers. En cas de catastrophe ou de situation d'urgence entraînant l'interruption des systèmes de télécommunication, ces lieux ont pour objectif de permettre à la population d'une zone menacée ou sinistrée de se rendre dans un endroit prédéterminé à proximité, afin d'y trouver des informations et les premières aides dont elle a besoin. Les PRU situés en ville de Fribourg, respectivement dans tout le canton, sont répertoriés sur le site internet de la Ville et celui de la Confédération. Un exercice «grandeur nature» a été mené du 3 au 6 juin avec le montage des six PRU, en collaboration avec l'Etat et la protection civile. Durant ces journées, le PRU de la basse-ville est resté fonctionnel et a été testé par la section formation de l'Office fédéral de la Protection de la Population grâce à un scénario catastrophe taillé sur mesure. Cet exercice a montré la capacité de l'Etat-major de travailler ensemble même en situation de crise, et révélé ce qui peut encore être amélioré pour le futur.

Les travaux de rénovation de l'abri de protection civile du Schoenberg se sont achevés avec la peinture des sous-sols.

4.4. Halte au littering

La Police locale est habilitée à surveiller et amender les adeptes de la cigarette qui auraient l'indélicatesse de jeter leur mégot par terre. Une campagne d'information et des actions de prévention ont ainsi eu lieu en 2025, en parallèle à la répression contre ce type d'incivilités.



Campagne de prévention «Stop littering» devant le parc du Domino

4.5. Monitoring du 30 km/h

Afin d'évaluer les impacts concrets de la mise en place du 30 km/h, neuf postes de mesures ont été installés à divers emplacements du réseau routier urbain. En collaboration avec la Haute Ecole d'Ingénierie et d'architecture de Fribourg et le Service de l'environnement, la Ville a ainsi collecté des données sur le bruit, le nombre et la vitesse des véhicules, ainsi que sur la pollution de l'air. Des analyses sur les temps de parcours et la fluidité du trafic ont par ailleurs été effectuées.

Les résultats ont montré une diminution significative du bruit routier (-2,1 décibels en moyenne en journée), une baisse du nombre d'accidents et une diminution de leur gravité. L'impact sur les transports en commun s'est également avéré minime, avec une augmentation de 22 secondes seulement du temps de parcours total des lignes étudiées (1,2,3,4,6).

Ces résultats positifs confortent la Ville de Fribourg dans sa démarche, citée par ailleurs comme exemplaire au niveau national. De nouveaux axes seront progressivement intégrés à ce réseau limité à 30 km/h. En 2025, une nouvelle limitation de vitesse a été mise en place dans le quartier du Schoenberg, à la route Joseph-Challey. Cette mesure sera accompagnée d'autres aménagements visant à améliorer la sécurité piétonne et la mobilité douce, comme la mise en conformité des arrêts de bus TPF à la LHand ou la construction d'un trottoir le long de la route.

4.6. Aménagements pour les vélos

Les aménagements pour les vélos se sont poursuivis avec la mise en service de la seconde vélostation de la ville, située à l'Ancienne Gare (125 places, dont 8 pour vélos spéciaux) ainsi que de plusieurs couverts à vélo dans différents quartiers.

Pour la deuxième année consécutive, la Ville a promu la mobilité douce par le prêt de vélos «long tail», permettant aux familles de transporter plusieurs enfants de manière douce et sécuritaire. Les projets de mobilité douce comme le réseau de vélos en libre-service «PubliBike – Velospot», le service de livraison à domicile «Cabamobil» et le réseau de vélos cargo en libre-service «CarVélo» ont continué à bénéficier du soutien du Service.

4.7. Fluidité et sécurité grâce aux aménagements

De nouveaux aménagements ont permis d'améliorer la fluidité des transports publics et la sécurité des usagers-ères de la mobilité douce.

Des marquages ont été réalisés à la rue de l'Hôpital, un axe stratégique qui enregistre en moyenne 9000 véhicules par jour et dessert les lignes de bus 3 et 5. Une voie réservée aux bus et aux cycles a été aménagée sur environ 200 mètres en direction de la sortie de ville. En sens inverse, la voie de bus vers la gare a été légèrement rétrécie afin d'intégrer une bande cyclable descendante. Dans le giratoire avec la rue Joseph-Piller, un bypass commun bus-vélos et des îlots de sécurisation ont été installés. Le projet comprend également la continuité cyclable dans ce giratoire, la sécurisation du passage de la Transagglo, le prolongement de 50 mètres de la bande cyclable de la rue de Rome, ainsi que la relocalisation de la place de livraison au milieu de la rue de l'Hôpital.

Dans différents quartiers, des aménagements ont été réalisés pour fluidifier les déplacements de tous les usagers-ères: une zone de rencontre a vu le jour à la place du Pertuis, tandis que la modération du trafic a été améliorée à la rue de la Neuveville. Projet phare de ces dernières années, la nouvelle interface de Richmond a été inaugurée, donnant naissance à un nouvel espace partagé entre l'ensemble des usagers-ères de la route. Depuis son ouverture, cette infrastructure novatrice a placé Fribourg comme ville pionnière en matière de mobilité urbaine.

L'optimisation de l'avenue de la Gare a également entraîné des conséquences importantes pour la mobilité: de nouveaux marquages, une inversion de la priorité à la sortie du passage du buffet de la Gare et une refonte complète du fonctionnement des groupes de feux assure désormais plus de fluidité, moins de temps d'attente et une augmentation de la vitesse commerciale des bus.

Afin de fluidifier le trafic sans pour autant perdre en sécurité, des aménagements ont été réalisés sur le boulevard de Pérolles, au niveau des rues du Botzet et de l'Industrie. Les feux de circulation ont été supprimés, tandis que des trottoirs traversants et îlots de protection ont été posés pour assurer la sécurité des piétons-nes qui y circulent quotidiennement, notamment les élèves. Les règles de circulation ont également été modifiées dans le carrefour, les véhicules circulant sur le boulevard de Pérolles ont désormais la priorité, ce qui assure une meilleure fluidité du trafic, notamment pour les bus.

Enfin, des améliorations notables ont été apportées sur la route de la Fonderie entre le secteur des Charmettes et la rue de l'Industrie, au niveau des continuités cyclables et de la sécurisation des traversées piétonnes par des îlots.

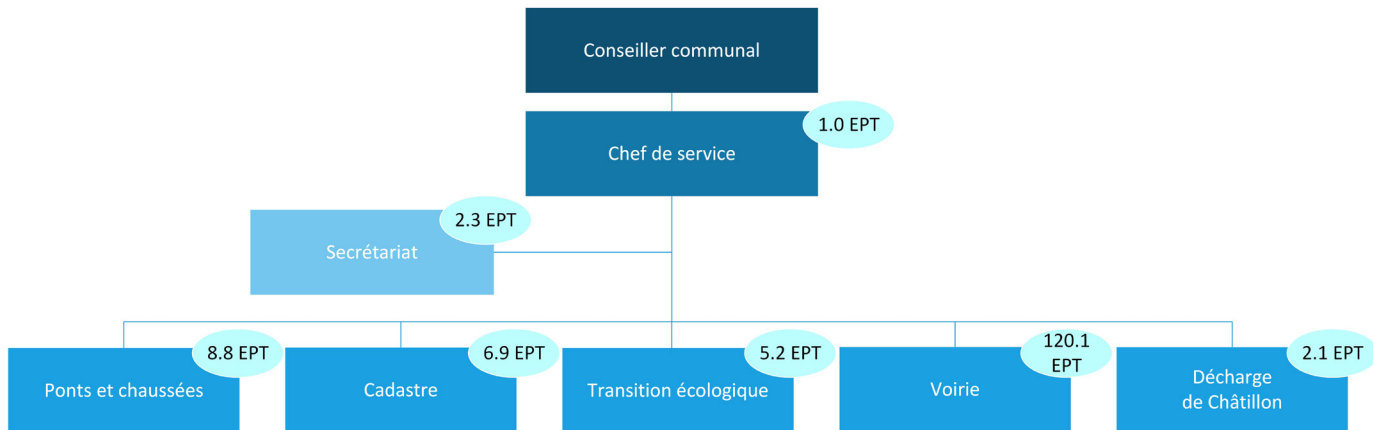
4.8. 1^{ère} heure de parking gratuite

Entrée en vigueur en fin d'année, la révision du règlement sur le stationnement des véhicules sur la voie publique a permis la mise en application de la première heure de parking gratuite en ville de Fribourg, mesure qui découle de la votation populaire qui a fait suite à une initiative communale. Cette mesure est en vigueur depuis le 1^{er} décembre.

L'adaptation de ce règlement a également permis de mettre à jour les prescriptions communales en matière de stationnement de taxis. Un règlement d'application spécifique à cette thématique a été élaboré et adopté par le Conseil communal et est entrée en vigueur simultanément au règlement précité. Cette adaptation fait suite à la révision de la loi cantonale sur la mobilité (2023), qui a modifié les compétences de la commune en matière de taxis, celles-ci se limitant désormais à l'attribution des autorisations de stationnement.

5. Génie civil, environnement et énergie

Direction: Elias Moussa, conseiller communal
 Chef de service: Fabien Noël
 Dotation: 155 collaborateurs·rices (146,4 EPT)⁶



En 2025, la Ville de Fribourg a franchi un cap décisif dans son engagement pour le développement durable et la qualité de vie de ses habitants·es. Le lancement du Plan climat communal, articulé autour de 32 mesures concrètes, marque la volonté de réduire de moitié les émissions de CO₂ d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2047. Cette dynamique s'est également traduite par l'obtention, pour la seconde fois, du label Cité de l'énergie Gold et la mise en place du projet Gastrovert dans le quartier Jura-Torry, visant à valoriser les déchets alimentaires.

La proximité avec la population est restée au cœur des priorités, comme en témoigne la journée portes ouvertes sur le site des Neigles: un événement convivial et familial qui a permis à 800 visiteurs et visiteuses de découvrir la diversité des métiers et des infrastructures actifs sur le site. Afin de répondre aux besoins des utilisatrices et utilisateurs, les horaires de la déchetterie ont été adaptés en 2025 pour offrir désormais une ouverture continue le samedi toute la journée.

L'année a aussi été marquée par le démarrage de chantiers structurants: la requalification de la place du Petit-Saint-Jean, les travaux de l'esplanade de la Poste et le lancement de la Voie verte sont autant de projets qui transformeront durablement l'espace urbain, favoriseront la mobilité douce et amélioreront durablement le cadre de vie des Fribourgeoises et Fribourgeois.

5.1. Voirie

Les équipes pluridisciplinaires de la Voirie assument un large éventail de missions, entre tâches quotidiennes, projets spéciaux et interventions d'urgence.

2025 a marqué une évolution importante de l'organisation du Secteur, avec l'ouverture continue de la déchetterie le samedi, répondant aux besoins exprimés par les usagères et usagers. Celle-ci a coïncidé avec l'introduction d'une organisation plus souple permettant d'optimiser les nettoyages du week-end et des manifestations.

Cette nouvelle organisation a nécessité une réelle adaptation de la part des collaboratrices et collaborateurs, qui se sont pleinement engagés pour assurer une transition efficace.

5.1.1. Journée portes ouvertes sur le site des Neigles

Samedi 10 mai, l'ensemble des infrastructures du site des Neigles ont ouvert leurs portes au public à l'occasion d'une grande journée Portes ouvertes. Environ 800 visiteurs·euses ont pu visiter les bâtiments, les ateliers, les véhicules, la déchetterie et la STEP, et mieux comprendre la diversité des métiers qui cohabitent sur le site ainsi que les outils et savoir-faire mobilisés chaque jour au service de la Ville de Fribourg et de ses habitants·es. Très engagés·es dans l'organisation de l'événement, les employés·es de la Voirie ont accueilli le public tout au long de la journée,

⁶ Sans compter la Direction; 6,3 EPT vacants

partageant leur expertise avec enthousiasme. Du trajet en calèche depuis le parking aux animations, jeux et concours, chaque détail a été imaginé pour offrir une journée ludique et particulièrement appréciée des familles. La préparation de cette manifestation a représenté un investissement conséquent pour les collaborateurs·rices de la Voirie — environ 2400 heures de travail — mais elle a surtout constitué une belle opportunité de valoriser leur travail auprès du public et de renforcer les échanges entre les différents métiers présents sur le site.

5.1.2. Sensibilisation et lutte contre le littering

Les agents de prévention littering ont assuré 2051 présences dans les points de récolte, contrôlant 4925 sacs (5321 en 2024) dont 890 (1517 en 2024) avaient été déposés hors des jours de ramassage officiel.

10 actions de nettoyage ont été réalisées en collaboration avec des écoles, des entreprises, des associations et des particuliers. Les participants·es ont sillonné les rues et parcs de la ville, mais également les berges de la Sarine à la recherche de déchets sauvages. La participation aux actions nationales «Le coup de balai» et «Clean Up Days» a réuni 579 personnes, qui ensemble ont récolté plus de 600 kg de déchets. Les collaborations avec IGSU et avec les «ambassadeurs de propreté» de REPER se sont poursuivies.

Un accent particulier a été porté sur la lutte contre les mégots de cigarettes, notamment à travers la participation aux campagnes *Stop2Drop* et au *Water Love Challenge*, menées sur plusieurs semaines en mars puis en septembre. Plus de 14000 mégots de cigarettes jetés au sol ont été récoltés durant ces deux actions.

La sensibilisation aux déchets liés aux manifestations s'est poursuivie. En collaboration avec l'association ADO, plusieurs services communaux ont uni leurs compétences pour mettre en place un concept de sensibilisation pour la fête des étudiants·es, qui a rencontré un vif succès. De nouveaux systèmes de tri ont également été mis à disposition et utilisés lors de neuf manifestations, parmi lesquelles le Tour de Romandie ou la Bénichon. Ces installations ont été très bien accueillies et largement adoptées par les participants·es.

5.1.3. Manifestations

Les collaborateurs·rices de la Voirie ont consacré plus de 8000 heures à l'organisation et la gestion des 138 manifestations qui se sont déroulées en ville de Fribourg (165 en 2024). Le taux de gratuité des prestations s'élève à 92,6 %, pour un montant de CHF 572'571,25. Le Tour de Romandie, le Tournoi Sekulic, la course Morat-Fribourg, le Carnaval des Bolzes, les Rencontres Folkloriques Internationales, la Fête-Dieu et la deuxième édition de NOVA ont compté parmi les manifestations phares de cette année. Leur organisa-

tion a nécessité une coordination étroite entre les différents services communaux, afin d'en assurer le bon déroulement tout en garantissant la sécurité, l'ordre public et une gestion optimale des infrastructures.

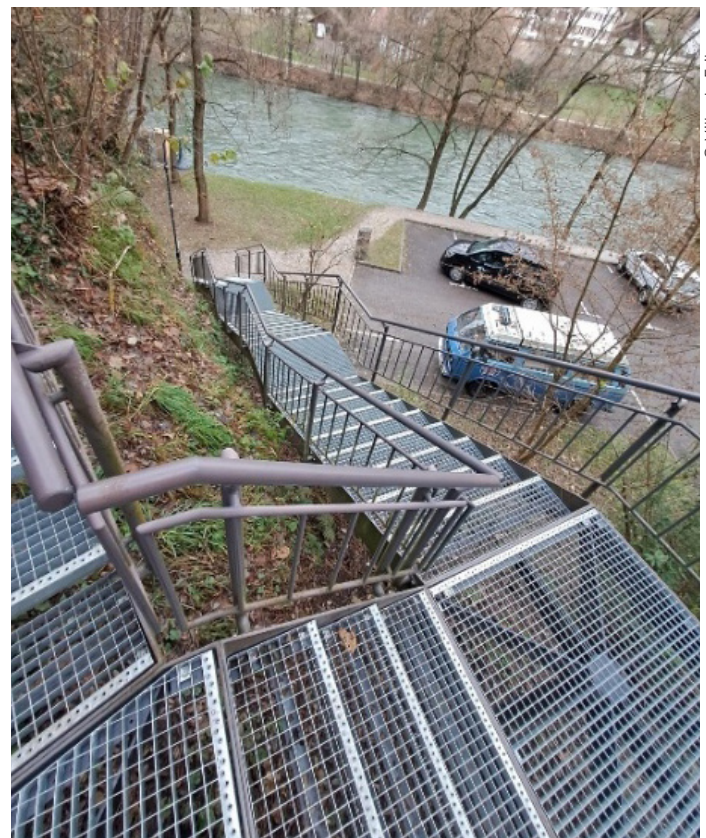
NOVA en particulier a fortement mobilisé différentes équipes, entre la réalisation des chalets et la mise en place d'un nombre record de sapins, en plus de toute la logistique habituelle lors des manifestations.

5.1.4. Service d'hiver

Durant l'hiver, les collaborateurs·rices de la Voirie sont intervenus·es à 18 reprises pour le service hivernal: 13 interventions pour la saumure, 2 pour du déneigement lourd et 3 pour le contrôle des hauteurs.

5.1.5. Des artisans pluridisciplinaires

Les artisans·es de la Voirie mettent en commun leurs compétences pour améliorer la qualité de vie en ville ainsi que les espaces de travail des services communaux. En 2025, ils ont mené à bien 290 mandats, tant pour la Ville que pour des tiers, dont par exemple la conception de prototypes de mobilier urbain adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR), la création d'un WC PMR à l'école de la Heitera, le marquage du logo «Respect cycliste / piéton» à divers emplacements en ville, l'entretien de la fontaine Tinguely, la réfection des escaliers des Augustins ou encore les travaux réalisés pour les bureaux Littering et Central transport sur le site des Neigles.



Escaliers des Augustins

5.1.6. Focus sur la transition énergétique

La transition énergétique passe également par l'amélioration continue des équipements, soutenue par des efforts constants de maintenance et d'innovation.

L'acquisition de nouveaux véhicules et équipements à faible empreinte carbone a contribué à réduire l'empreinte écologique de la Ville tout en renforçant l'efficacité des services: deux voitures, deux fourgons et six vélos électriques sont ainsi venus compléter la flotte existante. Certaines interventions particulièrement complexes menées en 2025 ont également permis d'améliorer la performance et durée de vie des équipements, comme la révision des moteurs et des agrégats.

5.2. Transition écologique

5.2.1. Plan climat

Après avoir fixé ses objectifs climatiques en 2024, la Ville a dévoilé son plan climat en 2025. Celui-ci vise à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et à adapter le territoire communal aux impacts du changement climatique. Pour atteindre ces ambitions, 32 mesures concrètes ont été définies et seront mises en œuvre au sein des différentes politiques sectorielles. Le Secteur transition écologique en assure le suivi continu.

Pour mieux comprendre ce qui fonctionne - un peu, beaucoup ou pas du tout - la Ville a mis sur pied un laboratoire du climat et de la durabilité, qui constitue le volet participatif du plan climat. Durant sept mois, dix ménages ont été suivis dans leur expérimentation de différentes solutions visant à réduire leur empreinte carbone. Les volontaires ont contribué à la recherche et la cocréation de solutions: entre outils technologiques et adaptation de certains comportements, ils ont pu identifier les mesures les plus efficaces, les plus simples à mettre en œuvre, les moins contraignantes et celles qui peuvent s'inscrire durablement dans le quotidien. Ce premier labo a notamment révélé que grâce à l'utilisation de vannes thermostatiques intelligentes sur les radiateurs, les ménages participants ont diminué leur consommation de chauffage de 36 %.

La deuxième édition du laboratoire a pris la forme de Festi Terra, une semaine d'événements festifs et participatifs dédiée au climat et à la durabilité. Le public a largement répondu présent aux activités proposées, telles que le *food save* banquet mettant à l'honneur les invendus alimentaires, le safari durable offrant une découverte de la ville de Fribourg sous l'angle de la durabilité, ou encore le vélo kino, qui invitait les cinéphiles à pédaler pour produire l'énergie nécessaire à la projection d'un film.

5.2.2. Labellisation Cité de l'énergie Gold

La Ville a poursuivi ses efforts en matière de politique énergétique. Pour la deuxième fois consécutive, elle a obtenu le label Cité de l'énergie Gold, améliorant de manière significative son score global et intégrant désormais le top 20 national. En figurant parmi les communes les mieux classées de Suisse, la Ville de Fribourg confirme son rôle exemplaire et contribue à stimuler les mesures de transition énergétique sur l'ensemble de son territoire.

5.2.3. Assainissement énergétique des bâtiments

L'assainissement énergétique des bâtiments publics et privés constitue un des leviers essentiels pour atteindre les objectifs climatiques fixés par la Ville. En complément de son programme de soutien destiné aux propriétaires, ces derniers-ères ont été invités-es à une première «permanence énergie», organisée en collaboration avec le Service de l'énergie de l'Etat. L'objectif de ces rencontres, qui auront lieu régulièrement (quatre fois par an) est d'orienter et conseiller les propriétaires tout au long de leur projet de rénovation. Des experts en rénovation énergétique – internes et externes à la Ville – sont à disposition pour fournir de précieuses informations sur l'isolation, le renouvellement des chauffages, l'installation de capteurs solaires ou encore les diverses aides financières disponibles pour les projets de rénovation énergétique. La première édition, organisée à Bluefactory, a fait salle comble, démontrant à la fois la motivation des propriétaires à agir et le besoin en informations sur cette thématique complexe.

Une autre séance d'information a eu lieu durant l'été, à destination des propriétaires d'appartements en PPE et d'immeubles d'habitation collective, consacrée aux différents modèles d'autoconsommation liés au photovoltaïque.

Du côté des bâtiments communaux, l'assainissement énergétique s'est poursuivi en 2025, avec notamment le raccordement de plusieurs bâtiments au chauffage à distance.

5.2.4. Bornes de recharge

La Ville a poursuivi sa transition vers une mobilité plus respectueuse du climat en installant de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques dans les quartiers d'Alt, de l'Auge (parking des Augustins), de la Neuveville et du Bourg (parking de la Haute Ecole pédagogique). Dotées d'une puissance de 11kW chacune, la vingtaine de nouvelles bornes permettent de charger en une heure l'équivalent d'environ 70 km d'autonomie, tout en limitant le tourisme de recharge. Situées dans des quartiers où les places de parc privées sont rares, elles offrent une solution concrète aux habitants-es souhaitant se tourner vers la mobilité électrique. Fin 2025, les statistiques ont confirmé une bonne utilisation de ces bornes, qui répondent à une

réelle demande de la population. Toutes les bornes sont alimentées par de l'électricité 100 % renouvelable et locale. Leur exploitation est assurée par le réseau MOVE.

5.2.5. Particip

Trois nouvelles installations solaires photovoltaïques ont été mises en service grâce à un financement participatif local organisé par Particip SA, société intégralement en mains de la Ville de Fribourg. Le centre horticole et le site des Neigles avaient bénéficié d'une levée de fonds en 2024, suivis en 2025 par l'école de la Vignettaz.

5.2.6. Gastrovert

Environ un tiers du contenu des sacs poubelles des ménages fribourgeois est constitué de déchets alimentaires. Afin de valoriser ces déchets, un projet pilote a été mis en place dans le quartier de Jura-Torry, en collaboration avec SAIDEF SA. Depuis septembre, les 2500 ménages du quartier peuvent déposer leurs déchets – y compris les restes cuits – dans 14 points de collecte accessibles grâce à une carte nominative. Les déchets sont ensuite acheminés vers une installation de méthanisation, où ils sont transformés en biogaz renouvelable et en compost. Cette phase pilote se poursuivra jusqu'à fin 2026.

© Ville de Fribourg



Point de collecte Gastrovert

5.3. Ponts et chaussées

Le Secteur ponts et chaussées est responsable des routes, de l'hydraulique, des ouvrages d'art, des dangers naturels, de l'éclairage public et des fouilles sur le domaine public. L'objectif visé par chaque chantier urbain est systématiquement d'améliorer la qualité de vie de la population.

5.3.1. Chantiers en cours ou terminés

Plusieurs quartiers ont vu des projets d'envergure franchir des étapes importantes ou arriver à leur terme. Une étape importante a été franchie dans le cadre de la requalification du quartier du Bourg avec la transformation des abords de la Cathédrale et de la tête de pont côté Schoenberg. Les beaux jours du printemps ont permis de finaliser l'interface Riche-mond par la pose d'une couche de roulement, ultime étape de ce projet à l'ouest de la gare. Une autre inauguration a permis de dévoiler le nouveau visage de la route de la Neuveville et la place du Pertuis, entièrement réaménagées.

5.3.2. Nouveaux chantiers

De nouvelles interventions ont été menées à d'autres emplacements. À la place du Petit Saint-Jean, les travaux de requalification ont débuté. La voie reliant le pont du Milieu et le pont de Berne a été clairement délimitée afin de distinguer les espaces de circulation et la zone piétonne, tandis que la rue d'Or et la rue de la Samaritaine passeront en sens unique à la fin des travaux. En parallèle aux travaux de génie civil et de pavage, des fouilles archéologiques ont permis la mise à jour de la chapelle fondée par l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1224 et détruite en 1832, ainsi que des sépultures d'adultes et d'enfants.

Au centre-ville, deux aménagements apporteront des améliorations bienvenues. Les travaux de l'esplanade de la place de la Gare et de ses abords. Le premier coup de pioche a été donné fin 2025, marquant le lancement de ces travaux d'envergure. Les arbres pouvant être conservés ont été transplantés dans des pots, en vue d'être réinstallés ultérieurement sur différents sites en ville.

Un autre coup de pioche a été donné fin 2025 pour lancer les travaux du tronçon de la TransAgglo situé entre les Charmettes et le passage du Cardinal (Voie Verte). Entièrement implanté sur des parcelles appartenant à des tiers, notamment les TPF, ce nouveau segment permettra à la population de traverser l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Fribourg à vélo, tout en évitant largement le trafic automobile.

	Surveillance	Études principales	Travaux principaux
Routes		Assistance bureaux d'ingénieur sur chantier en collaboration avec le CAD	<p>Requalifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> place du Petit-St-Jean (démarrage des travaux) chemin St-Léonard et allée du cimetière place du Pertuis esplanade de la Poste rue du Tilleul <p>Transagallo Cardinal-Charmette (Voie verte), démarrage du chantier</p> <p>Rte du Stadtberg, réfection partielle</p> <p>Rte de Berne, travaux en collaboration avec Eaux de Fribourg</p> <p>Grand-Pré, Alexandre –Daguet, Secteur St-Agnès, Heitera, travaux en collaboration avec le CAD</p> <p>Rte de la Fonderie, assainissement phonoabsorbant</p> <p>Escalier du Guintzet, fin des travaux de réfection complète</p> <p>Réparation quai de bus et réparations ponctuelles (lieux divers)</p> <p>Mise en place d'abris vélo et stations de recharge voiture électrique</p>
Hydraulique	Mise à jour des contrôles décennaux	<p>Etude de mise en conformité des ouvrages spéciaux</p> <p>Etude des interconnexions avec Granges-Paccot</p> <p>Etude séparatif secteur St-Léonard</p>	<p>Travaux d'assainissement en collaboration avec les services</p> <p>Mise en conformité BEP et STAP</p>
Ouvrages d'art	Suite du monitoring : revues des différents ouvrages, constat d'état et chiffrage des interventions.	<p>Pont du Milieu, finalisation de l'étude</p> <p>Murs du Gottéron</p> <p>PS Général-Guisan</p> <p>Mur de soutènement Lucien-Nussbaumer, finalisation de l'étude</p>	<p>Passage inférieur rue de la Sarine, assainissement</p> <p>Pont de Zaehringen, fin des travaux</p>
Dangers naturels	<p>Suite du monitoring:</p> <p>Suivi et surveillance des ouvrages</p> <p>Remise à jour du cadastre</p>	<p>Grand-Rue 28-30, analyse de risque et étude</p> <p>Développement du « Plan d'intervention crues »</p> <p>Filets du funiculaire</p>	<p>Entretien couverture végétale</p> <p>Secteur Sarine, intervention</p> <p>Grand-Rue étape 1, assainissement des falaises</p> <p>Funiculaire, entretien des ouvrages de protection</p> <p>Rte de la Lenda, intervention</p> <p>Grand-Fontaine, intervention glissement</p> <p>Maigrauge, sécurisation</p>
Éclairage public	Contrôle de conformité mécanique sur 300 points	Planification du déploiement plan lumière	

5.4. STEP

En 2025, 8'027'270 m³ d'eaux usées ont été traitées (8'648'650 m³ en 2024), dont 4 % provenant des communes voisines et 11 % des eaux industrielles de Cremo. Le traitement des eaux a généré 64 tonnes (71,9) de déchets incinérés à la SAIDEF et 37,9 tonnes (91,2) de sables. L'étape finale de traitement des boues a produit 4'749 tonnes (5'259) de boues déshydratées incinérées à la SAIDEF. La valorisation énergétique des boues est stable, permettant la production de 2,09 millions de m³ de biogaz (2,12), en grande partie traité et injecté dans le réseau de Groupe E. De son côté, la STEP a consommé 4.17 GWh d'électricité, (4.0 en 2024), dont 2.11 (2,2) GWh ont été produits directement sur le site par les couplages chaleur-force à partir de biogaz produit sur place 75 % (75 %) et de gaz naturel acheté à Celsius 25 % (25 %).

La STEP poursuit l'assainissement des installations en fonction des investissements octroyés, notamment avec le début de la rénovation des biofords datant de plus de trente ans.

Les nouveaux règlements communaux relatifs à la distribution d'eau potable ainsi qu'à l'évacuation et à l'épuration des eaux usées sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Les premières factures émises selon les nouveaux systèmes de tarification ont généré une quarantaine de réclamations concernant la facturation des eaux usées, soit un peu plus de 1% des propriétaires assujettis. À la suite de ces retours, la Ville a engagé des discussions avec Sinef SA afin d'apporter quelques corrections à l'outil de tarification et systématiser l'échange d'informations.

Le projet visant à regrouper, dans un même bâtiment, les fonctions de traitement des micropolluants et la centrale thermique pour le chauffage à distance a été mis à l'enquête publique en janvier 2025 et n'a suscité aucune opposition. Les services cantonaux ont néanmoins évalué la nécessité d'adapter le projet, principalement en lien avec l'intégration architecturale et patrimoniale du bâtiment sur le site des Neigles, ainsi que sur la question de la protection contre les dangers naturels et incendie. Ces adaptations sont intégrées au projet en 2026 et sera suivi d'une nouvelle mise à l'enquête. La planification actuelle prévoit une mise en service du traitement des micropolluants en 2030 et de la centrale thermique en 2031.

En 2025, les apports de Cremo SA représentent un volume des eaux usées de 909'768 m³ (932'755 m³ en 2024) avec une charge polluante de 40'813 EH-DCO (44'890 EH-DCO en 2024). A noter, au mois de juillet, une panne survenue suite à une défaillance technique au sein de l'entreprise qui a conduit à un déversement non maîtrisé d'environ 200'000 litres de lait maigre. L'intervention du service de piquet de Sinef SA, mandataire pour l'exploitation de la STEP, a permis la

maîtrise de l'évènement extraordinaire sans pollution de la Sarine. Compte tenu du risque et de l'ampleur de l'évènement, le Canton et la Ville ont dénoncé le cas au ministère public. Afin d'éviter un pareil nouveau cas, Cremo SA s'est vu contraint par le Canton dans sa qualité d'autorité de surveillance de soumettre un plan de mesures urgentes et un plan de mesures pérennes.

5.5. Cadastre

En 2025, le Secteur du cadastre a traité divers dossiers fonciers, administratifs et techniques, notamment l'inscription ou la radiation de servitudes. Au quotidien, il a assuré la gestion des parcelles communales ainsi que l'ensemble des prestations proposées par le guichet cartographique dont il a la responsabilité.

Concernant le Système d'Information du Territoire (SIT), l'année a été marquée par la consolidation de la qualité et de la pertinence du catalogue, rendue possible par l'absence de migration majeure. Cette stabilité a permis d'avancer dans le transfert progressif de certaines données, jusque-là importées, traitées et stockées dans les bases de données, vers des accès à distance (WMS) directement auprès du fournisseur originel de l'information.

Enfin, un travail conséquent a été mené sur le développement d'un nouveau portail web 3D, qui offrira dès 2026 une visualisation innovante et interactive du territoire communal.

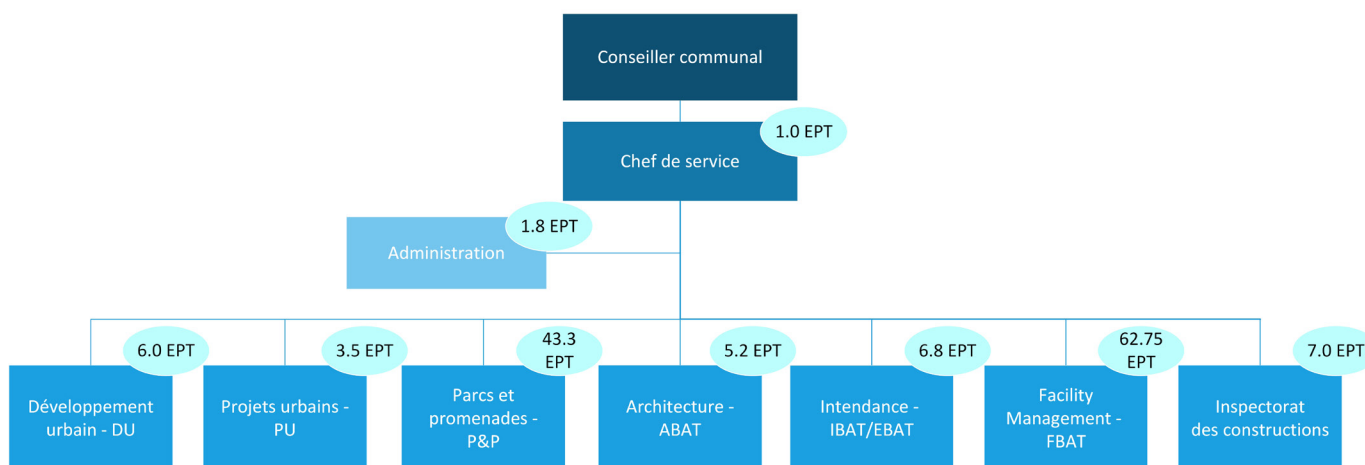
5.6. Châtillon

La 29^e année d'exploitation de la décharge fut une petite année quant à la réception des déchets mixtes ainsi que des terres polluées, l'usine d'incinération SAIDEF ayant interrompu la livraison de scories en attendant la construction d'une nouvelle étape.

Début 2025, le Canton a délivré l'autorisation d'exploitation permettant d'avancer sur le projet de l'étape 6 des travaux d'aménagement de la décharge. Ceux-ci auront lieu en 2026, pour une ouverture en 2027.

6. Urbanisme et architecture

Direction: Elias Moussa, conseiller communal
Chef de service: Enrico Slongo
Dotation: 191 collaborateurs-rices (137,35 EPT)⁷



En 2025, le Service d'urbanisme et architecture (UA) a poursuivi son action en faveur d'un développement urbain cohérent, durable et de qualité, au service de la population et du territoire communal. À travers ses missions de planification, de conception, de gestion du patrimoine bâti et de surveillance de la construction, le Service est intervenu à différentes échelles, du cadre stratégique aux projets concrets de l'espace public.

L'année a été marquée par une forte activité de projets et une coordination étroite avec les autres services communaux. Plusieurs étapes déterminantes ont été franchies, tant en matière de planification que de réalisation, avec des projets structurants arrivés à maturité, ayant reçu l'aval de l'Agglomération et de la Confédération avant d'être transmis au GCEE, ou entrant en phase opérationnelle.

Parmi les faits marquants de 2025, on relève l'adoption d'une nouvelle politique de l'habitat et du logement, la poursuite des travaux de planification directrice, comme par exemple pour le projet Torry-Est, ainsi que la concrétisation de projets majeurs d'espaces publics. Parmi ceux-ci: la première étape de la requalification du Bourg, l'achèvement de la place du Pertuis, de la place Barbe Schinner – permettant une nouvelle fois de choisir un nom féminin –, du projet BATPOL et de l'interface Richemond. Illustrant cette dynamique, l'année a aussi vu le lancement des travaux de l'Esplanade

de la Poste et du tronçon Transaggio Cardinal–Charmettes.

Parallèlement, le Service a poursuivi ses efforts en matière de valorisation du patrimoine immobilier, de développement et d'entretien des espaces verts, ainsi que d'adaptation des équipements publics aux enjeux climatiques, énergétiques et sociaux.

Le Service UA intègre le Standard Construction Durable Suisse (SNBS) dans ses projets afin de renforcer la durabilité des constructions. Le SNBS Bâtiment a été appliqué à titre pilote à l'école de la Vignettaz B, puis étendu à d'autres rénovations. Une démarche SNBS Infrastructure a été lancée pour la rue de l'Hôpital, tandis que le RCU propose le SNBS Quartier (ou un label équivalent) pour les plans d'aménagement de détail. Le quartier Torry-Est répond entièrement au label SNBS.

6.1. Développement urbain

Ce Secteur s'engage pour une valorisation du milieu bâti et des espaces naturels. Il est chargé de la planification stratégique territoriale. Il élabore également des projets et des stratégies permettant de déterminer l'affectation et l'utilisation du sol. Pour ce faire, il coordonne l'ensemble des thématiques, en tenant compte de l'impact sur l'environnement et dans le but d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des usagers et

⁷ Sans compter la Direction; 6,4 EPT vacants

usagers. Enfin, il élabore la réglementation et veille à son respect.

6.1.1. Le PAL adopté en 2024

Le dossier, adopté par le Conseil communal en juin 2024, est en cours d'examen final auprès des services cantonaux. La Ville a finalisé au début 2025 ses déterminations sur les recours. Le Canton a quant à lui rendu décision sur une demande de récusation intervenue dans le cadre des recours, ce qui a retardé la procédure. La procédure d'échange d'écriture a débuté fin 2025 et se poursuivra en 2026.

6.1.2. PAD Torry-Est

Ce projet, à proximité immédiate de l'arrêt ferroviaire Poya, vise à développer cette partie de la colline de Torry de façon cohérente et en harmonie avec les quartiers environnants. Il est en lien avec le projet de réaménagement du plateau d'Agy, de la caserne de la Poya et du site prévu pour accueillir la piscine H₂LÉO. En plus de la construction de plusieurs centaines de logements, le Secteur proposera des services, activités et équipements supplémentaires, tout en respectant des exigences fortes en matière de durabilité. Une attention particulière sera également portée aux paysages et lieux de rencontre.

Le développement de ce site d'environ 135'000 m² doit être planifié par un plan d'aménagement de détail (PAD). Plusieurs ateliers participatifs ont été notamment mis sur pied. La Ville, ainsi que les principaux propriétaires fonciers – l'Association Maison des Missions Bethléem et la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg – ont consolidé durant l'année certains points techniques nécessaires au démarrage du PAD.



© Salewski Nater Kretz, META

6.1.3. Politique de l'habitat et du logement

Le Conseil communal a publié en octobre 2025 une nouvelle politique de l'habitat et du logement proposant des objectifs et des mesures. Cette démarche vise à préserver la qualité de vie de la population, à promouvoir un développement urbain durable et adapter l'offre aux besoins, notamment des familles et seniors.

La mise en œuvre de cette politique s'inscrira dans une démarche globale et coordonnée avec les autres domaines d'action publique tels que l'urbanisme, l'environnement, la mobilité, l'économie, la culture et la cohésion sociale. Huit objectifs de coordination et vingt mesures concrètes ont été définis. Parmi celles-ci figurent la réalisation de projets exemplaires et le renforcement de la collaboration avec les propriétaires et promoteurs immobiliers. Ceci afin de favoriser les bonnes pratiques architecturales, environnementales et sociales.

6.1.4. Plan guide des espaces libres du quartier du Schoenberg

La Ville a lancé au printemps 2025 une étude sur le quartier du Schoenberg. L'objectif est de disposer d'une vision d'ensemble qui permette à court, moyen et long termes, la mise en place de mesures d'affectation ou d'aménagement des espaces libres dans l'optique de mieux répondre aux enjeux contemporains au sein de ce quartier emblématique. La première phase a consisté à l'établissement d'un diagnostic. Elle se poursuivra en 2026 avec le développement d'une vision future à laquelle sera associé un processus consultatif.

6.1.5. Site de la Poya

Ce site comprend un secteur de verdure sans construction et un autre accueillant les bâtiments de l'ancienne caserne. Propriété du Canton, il n'est pas affecté par le PAL de la Ville car il est encore inscrit au Plan sectoriel militaire de la Confédération. Comme ce site détient un fort potentiel, des discussions entre la Ville et l'État sont en cours. La Ville a déjà fait part, dans sa planification directrice, de ses intentions de planification pour le secteur, exprimant la volonté d'y affecter une zone permettant de la mixité et d'y superposer un périmètre de PAD obligatoire. Une première étape a été franchie en 2025 avec la signature d'un accord-cadre entre le Conseil communal et le Conseil d'État définissant plusieurs principes directeurs à considérer dans le cadre d'un futur processus de MEP.

6.1.6. Stratégie place de jeux

Le Conseil communal a validé cette stratégie servant à orienter les projets d'aménagement, de rénovation ou d'assainissement. Il comprend deux documents distincts: un volet « Objectifs », relativement stable et un volet « Programme », évolutif.

En 2025, le projet d'extension de la place de jeux Villa-Thérèse a été planifié ainsi que celle des Grand-Places et de Vignettaz-Daler. Une étude a également été réalisée concernant la création de places de jeux inclusives.

6.1.7. Programme Nature et paysage (PNP)

Ce Programme consiste en un catalogue complet de mesures. Celles-ci sont réparties en six catégories

destinées à répondre au défi climatique, à favoriser la biodiversité et à améliorer la qualité de vie de la population. Le PNP s'inscrit dans la volonté de durabilité portée par la Ville.

En 2025, le Secteur a continué ses mesures en cours, notamment ses actions de communication. Il a également travaillé à la mise en œuvre des objectifs de biodiversité et sur le Plan de végétalisation, dont les résultats sont attendus pour 2026. Il devra répondre aux questions suivantes: quoi planter, où le planter, comment le planter ?

L'étude considère les aspects quantitatifs et qualitatifs. Elle est découpée en plusieurs volets: diagnostic, stratégie et plan d'action. Pour les aspects qualitatifs, presque 30ha de surfaces entretenues par la Ville ont été analysées, ce qui conduira à un Plan de gestion différenciée.

Pour répondre à la question «quoi planter?» du plan de végétalisation, la Ville a évalué plus de 150 essences arborées. De cette évaluation découle une liste des essences d'arbres recommandées en milieu urbain. Elle rassemble les espèces jugées comme les plus à même de pérenniser le patrimoine arboré dans le contexte de réchauffement climatique.

6.2. Projets urbains

Ce Secteur pilote les projets d'aménagement de l'espace public. En collaboration avec d'autres services de la Ville et des mandataires externes, il élabore des projets de nouvelles places, rues, routes, parcs et jardins dans le respect de la cohérence globale. Il participe également à la planification stratégique des nouveaux espaces publics et met en place des ateliers participatifs.

6.2.1. Requalification du Bourg

La première étape du projet s'est concrétisée aux abords de la Cathédrale. Une grande fête marquant l'inauguration des aménagements a été organisée en juillet.

La requalification du pont de Zaehringen et des têtes de pont ont fait l'objet d'une demande de crédit supplémentaire afin de poursuivre les études.

Celles relatives à la seconde étape de requalification (place des Ormeaux, rue du Pont-Muré et place de Notre-Dame) se sont poursuivies avec pour objectif de mettre le dossier à l'enquête publique en 2026



Pose des derniers pavés aux abords de la Cathédrale

6.2.2. Place de la Gare

Le premier périmètre du projet de requalification de la place et de ses abords, mis à l'enquête en 2022, a fait l'objet de recours et d'oppositions. Les procédures y relatives se sont poursuivies en 2025. La Préfecture de la Sarine a ensuite rejeté les recours concernés.

Le projet du second périmètre, défini par l'avenue de Tivoli, la rue Pierre-Kaelin et le parking actuel de la Gare, s'est développé avec pour objectif d'être déposé à l'enquête en 2026.

6.2.3. Interface Richemond

Première pièce du puzzle du grand projet de réaménagement du secteur Gare, cet aménagement a atteint l'objectif d'améliorer les connexions entre le quartier de Beauregard et le centre-ville. Le chantier s'est achevé en mai et a pu être inauguré en juin.



Le nouvel interface Richemond

6.2.4. Revitalisation de la Sarine

Suite à la crue importante de 2023, les données hydrauliques déterminantes pour le développement du projet ont évolué. La revitalisation du cours d'eau et le projet d'aménagement des berges doivent être compatibles avec la carte des dangers liés aux crues. Les études se sont poursuivies en intégrant cette nouvelle donnée.

6.2.5. Rue de l'Hôpital

Le premier atelier de la démarche participative avec les habitants-es, ainsi que les usagères et usagers du quartier s'est tenu en février. La première phase de développement du projet de requalification a débuté en avril avec pour objectif de déposer le projet à l'examen préalable en 2026. Le projet suit les recommandations du SNBS infrastructures autant que démarche pilote.

6.2.6. Place du Pertuis

L'espace public au pied du funiculaire ainsi que les aménagements à la rue de la Neuveville ont été achevés au début de l'année et une fête d'inauguration a été organisée en mai.



La nouvelle place du Pertuis lors de son inauguration

6.2.7. Esplanade de la Poste

La requalification de cet espace public, dont l'autorisation de construire a été accordée en 2025, est la deuxième pièce du puzzle du grand projet de réaménagement du secteur Gare, après l'interface Richemond. Cet aménagement d'environ 2000 m² vise à créer un nouvel espace public essentiellement perméable et arboré au cœur de la ville. Une fois le crédit d'engagement accepté, les travaux ont pu débuter.

6.2.8. Vignettaz-Daler

Conçu en étroite collaboration avec les habitants-es du quartier en 2022, le projet de cette place s'inscrit dans une démarche participative et durable. Il vise à renforcer l'attractivité de ce lieu apprécié pour son cadre

arboré, son kiosque et ses espaces sportifs. Après réception d'un préavis favorable des services de l'État dans le cadre de l'examen préalable, le projet de requalification a pu être mis à l'enquête en septembre 2025.

6.2.9. Transagallo - Tronçon Cardinal-Charmettes

Le projet de cet axe de mobilité a été finalisé, l'autorisation de construire a été accordée par le Canton et les travaux ont pu être lancés.

6.2.10. Mesures transitoires et petits projets

Le développement des projets d'espaces publics nécessite souvent plusieurs années d'études et de procédures. Ainsi, les citoyens-es doivent patienter avant que les aménagements définitifs visant à améliorer leur cadre de vie voient le jour. La mise en place d'aménagements transitoires et de petits projets permet de répondre à certains besoins de la population de manière rapide, légère et peu coûteuse. Ce type d'aménagements se fait aussi en lien avec les enjeux climatiques en créant des îlots de fraîcheur ou en valorisant certains espaces existants. C'est le cas avec le projet de la place Barbe Schinner, inaugurée en novembre, ou encore les arbres en bacs installés à la Gare, à la rue de Locarno, ainsi qu'à la Planche-Supérieure. D'autres projets ont été développés, mais sont encore non réalisés. Par exemple: la création de nouveaux espaces publics au parking de la Heitera et à la rue Saint-Paul.



Inauguration de la place Barbe-Schinner en présence du Contingent des Grenadiers fribourgeois

6.2.11. Mobilier urbain

Le catalogue du mobilier urbain s'est développé avec l'intégration de nouveaux éléments, conçus et dessinés par le Secteur des projets urbains et produits par le Secteur de la voirie. L'année 2025 a été marquée par le déploiement de nouveaux éléments de mobi-

lier dans les parcs de la ville: tables, méridiennes ou encore decks en bois.

6.2.12. Place du Petit-Saint-Jean

Dans la continuité de la requalification du quartier du Bourg et de la place du Pertuis, ce projet de requalification vise à améliorer la qualité des espaces publics en faisant la part belle aux piétons·nes et à la mobilité douce de manière générale. Le réaménagement du centre du quartier de l'Auge s'est concrétisé avec le démarrage des travaux à la rue d'Or et, donc, à la place du Petit-Saint-Jean. Sur celle-ci, où l'emblématique marronnier sera conservé, les travaux de requalification visent à apaiser la circulation traversante et à rendre cet espace emblématique aux piétons·nes et aux activités de quartier. D'importantes adaptations ont également été réalisées pour améliorer la gestion de la circulation motorisée.

6.3. Parcs et promenades

Ce Secteur s'occupe de l'entretien des espaces verts appartenant à la Ville, de la création des massifs en ville, ainsi que de la maintenance et des contrôles de sécurité des engins sur les places de jeux publiques. En 2025, un accent particulier a été mis sur la sécurité et la santé au travail, en mettant en place un programme de formation sur trois ans.

6.3.1. Vision future

En 2025, le Secteur a poursuivi l'évolution de ses pratiques en intégrant de manière renforcée les enjeux climatiques, écologiques et sociaux dans la gestion des espaces verts communaux. L'année a été marquée par une volonté affirmée de concilier qualité paysagère, biodiversité et usages, tout en assurant un haut niveau d'entretien et de sécurité.

Plusieurs actions concrètes ont illustré cette orientation, notamment le développement d'aménagements favorisant la végétalisation, la création d'îlots de fraîcheur et l'adaptation progressive des modes d'entretien. Le Secteur a également contribué à la mise en valeur d'espaces publics existants et nouvellement requalifiés, en accompagnant les projets urbains par une approche paysagère cohérente et durable.

Parallèlement, une attention particulière a été portée aux équipements destinés à la population, en particulier les places de jeux et les espaces de détente, avec une réflexion accrue sur l'inclusivité, la sécurité et la diversité des usages. Le Secteur a également renforcé les compétences internes, notamment en matière de santé et de sécurité au travail.

Ces actions s'inscrivent dans une vision à long terme visant à renforcer la résilience des espaces verts face au changement climatique, à préserver le patrimoine végétal et à offrir à la population des lieux de vie de qualité.

6.3.2. Villa-Thérèse

Au cours de l'année écoulée, le Secteur a assuré la pose du nouveau toboggan et réalisé la création d'une arène dédiée à l'École en plein air (Projet RADIX) en collaboration avec le secteur DU. Il a ainsi contribué à l'amélioration des équipements et des usages pédagogiques du site.

6.3.3. Cimetière

Un nouveau service a été mis en place pour la clientèle: un magasin en self-service, situé dans l'ancienne salle d'attente. Il permet aux visiteuses et visiteurs d'acheter une gamme variée de produits. Les achats se font de manière entièrement autonome, avec paiement rapide et sécurisé. Pour sa première année d'exploitation, ce service innovant a rencontré un franc succès. Un démarrage prometteur qui témoigne de l'adhésion à cette nouvelle offre.

6.3.4. Établissement horticole

En 2025, il a produit 187000 plantes pour la décoration des massifs en ville (195508 en 2024), les tombes du cimetière St-Léonard, son magasin et les différentes manifestations à Fribourg. Cette diminution fait suite à la désaffectation d'un secteur.

En 2025, la Ville a livré 45 décorations pour diverses manifestations organisées dans la commune. Ce chiffre est stable par rapport à l'année précédente. Lors du Festival des Roses d'Estavayer-le-Lac et en collaboration avec le Jardin botanique, des apprentis·es de la Ville ont apporté leur savoir-faire.



Des apprentis·es de la Ville en plein travail lors du Festival des Roses d'Estavayer-le-Lac

© Jardin botanique

6.4. Architecture du bâtiment (ABAT)

Ce Secteur pilote les projets de construction des bâtiments communaux administratifs, locatifs et scolaires. Il assure le développement et la réalisation des projets de bâtiments et leurs espaces extérieurs. Il lance aussi des études de faisabilité dans le cadre de l'assainissement (programme Stratus).

6.4.1. Bâtiment B de l'école de la Vignettaz

Ces travaux d'assainissement, de rénovation et de mise aux normes ont démarré en janvier 2024 pour une mise à disposition pour la rentrée d'automne 2026. La durabilité est au cœur de ce projet. La rénovation du bâtiment suit les exigences du SNBS qui vise une construction saine, flexible et durable.

L'accent est également mis sur le réemploi de matériaux ou d'éléments de construction qui pourront être utilisés dans d'autres projets de construction ou d'aménagement. La « Ressourcerie », centre de compétence du réemploi basé à Fribourg, a ainsi pu récupérer des fenêtres et tableaux noirs pour les mettre à disposition d'autres utilisateurs·rices.

6.4.2. BATPOL

Ce projet consiste en la surélévation de la halle des pompiers. Il propose six étages de surfaces administratives. Depuis l'automne 2024, le bâtiment accueille le Service informatique de la Ville, le Réseau Santé Sarine (RSS), sa Direction des secours et son Service des ambulances. Les travaux des étages 2, 3 et 4 ont été achevés au printemps 2025. Cela a permis la livraison des locaux au Service de la police locale et de la mobilité et leur mise en service, notamment pour l'accueil de la population. Avec le projet BATPOL, la Ville dispose non seulement d'un bâtiment dédié aux

urgences, mais elle bénéficie aussi d'un édifice référence en termes de développement urbain durable. En effet, cette surélévation a été réalisée en structure bois, dont 2/3 provient de forêts du canton (Bourgeoisie). De plus, cette construction propose un principe de densification du foncier et du bâti, au sens d'une économie du sol naturel et perméable.



BATPOL : revêtements intérieurs en bois.

6.4.3. H₂LÉO

En 2025, les études techniques se sont poursuivies, en considérant toujours un bassin de 50 mètres avec huit lignes d'eau. Un travail approfondi a été mené sur les aspects de gouvernance, explorant les possibles répartitions de rôles entre les structures propriétaires et exploitantes du complexe. En parallèle, un modèle financier a été développé en collaboration avec les Services des finances et des sports afin d'anticiper les besoins tout en tenant compte de différentes sources de capital. Ce modèle permet d'établir des prévisions d'exploitation pour chaque entité légale et chaque type d'activité. Il contribue également à repérer les principaux leviers financiers du projet. Enfin, l'année a été marquée par la poursuite de l'identification et de l'analyse des besoins des partenaires, dans une logique de construction collective du projet.

6.4.4. Routes connexes

Le projet du site Saint-Léonard requalifie des routes en zone 30. Il intègre un espace piétonnier sécurisé permettant de faire le lien entre la place du Fair-Play et l'allée du Cimetière et en plantant sur le chemin Saint-Léonard une rangée d'arbres. Le but étant de créer une barrière végétale entre le lieu du recueillement et celui du sport, ainsi que de développer la canopée. Il permet également d'assainir les arrêts de bus et d'offrir un dégagement qualitatif au porche d'entrée du cimetière. Les travaux ont débuté en été 2025 par l'allée du Cimetière. Ils se poursuivront en 2026 par le chemin Saint-Léonard, avec une interruption due au Championnat du monde de hockey sur glace.



BATPOL : façade métallique

6.4.5. École du Jura, bâtiments B1, B2 et C

L'étude de projet pour l'assainissement et la rénovation des bâtiments B1 (classes primaires), B2 (salles de sport) et C (classes enfantines) a démarré en 2025. Différents scénarios de relocalisation des salles de classes pendant les travaux ont été étudiés dans l'optique d'optimiser le planning, les coûts, la logistique de chantier et le confort des utilisateurs-rices de l'école. Cette analyse a permis d'identifier des rocadees entre les bâtiments B1, B2, C et A, tout en proposant un planning par étapes garantissant le maintien en fonction de l'activité scolaire, sans recourir à des containers provisoires. Cette phase du projet a permis également de préciser les besoins des utilisateurs-rices et de valider la faisabilité technique du projet, en vue de l'estimation des coûts de réalisation.

6.4.6. L'Atelier

La première phase d'étude du projet d'assainissement, de mise aux normes et de transformation a débuté en septembre 2025. Outre l'amélioration de la sécurité du public et des utilisateurs-rices du bâtiment, le projet développé vise à assurer une exploitation cohérente et diversifiée. Le projet fera l'objet d'une demande préalable courant 2026.

6.4.7. Études de faisabilité

Le Secteur a lancé les études de faisabilité suivantes :

- Gottéron 15-17 et 19
- École du Jura A
- Bâtiment FriArt
- Théâtre de la Cité
- L'Atelier
- École de la Heitera
- Pérennisation des pavillons à la Vignettaz

6.5. Intendance du bâtiment (IBAT)

Ce Secteur a pour mission d'élaborer et de réaliser la remise en état du patrimoine bâti. Les travaux sont planifiés et priorisés d'après l'état de vétusté du parc immobilier (plus de 240 biens), les demandes des utilisatrices et utilisateurs ainsi que les enjeux énergétiques et climatiques.

En 2025, le Secteur a notamment réalisé et terminé 123 projets de remise en état divers, 90 interventions suite à des sinistres et 27 en réponse à des actes de vandalisme. Il a également fourni 14 projets de prestations techniques auprès d'autres secteurs communaux.

Actuellement, le Secteur travaille sur 232 lignes de remise en état hors projets de travaux de fonctionnements (65) ou d'investissements (71).

6.5.1. Politique foncière

Le Secteur a été sollicité pour la mise hors d'eau, la surveillance et le contrôle hivernal lors de la mise en vente du Gîte d'Allières. Il a effectué plusieurs études de faisabilité, visites et constats d'immeubles en vente sur le domaine communal. Le Secteur a également préparé les dossiers pour quelques bâtiments locatifs et les plans nécessaires à des expertises immobilières.

6.5.2. Travaux d'investissements

Plusieurs investissements se sont terminés en 2025. Par exemple: la création d'un ascenseur à la rue Joseph-Piller 7, la construction de l'abribus Beauregard - Carrefour Richemond, la restauration et l'assainissement de portes et de fenêtres historiques en bois aux ateliers du Foyer St-Louis.

Plusieurs raccordements de chauffage à distance (CAD) et des travaux sur le secondaire (distribution de chauffage dans l'immeuble) ont été effectués en remplacement de chaufferies à gaz.

6.5.3. Travail d'intervention suite aux actes de vandalisme

Le Secteur s'occupe de la remise en état des bâtiments propriétés de la Ville ayant subi des actes de vandalisme. 27 interventions ont été nécessaires en 2025, pour un montant de 38 766 francs.

6.5.4. Contrôle OIBT installations électriques et sécuritaires

Les installations électriques font l'objet de contrôles périodiques tous les 5 ou 10 ans selon le type de construction et d'utilisation. Les rapports des bureaux spécialisés sont transmis à des installateurs électriciens agréés et mandatés pour mettre ces installations en conformité. 40 dossiers ont été traités en 2025: 22 contrôles OIBT, 11 remises en état électriques et 7 dossiers concernant des réparations d'équipements sécuritaires.

6.5.5. Standard Construction Durable Suisse (SNBS)

Le Service UA intègre le SNBS dans ses projets afin de renforcer la durabilité des constructions. Le SNBS Bâtiment a été appliqué à titre pilote à l'école de la Vignettaz B, puis étendu à d'autres rénovations. Une démarche SNBS Infrastructure a été lancée pour la rue de l'Hôpital, tandis que le RCU impose le SNBS Quartier pour les plans d'aménagement de détail, notamment à Torry-Est.

6.6. Facility management du bâtiment (FBAT)

Le Facility management est une approche globale visant à gérer, entretenir et optimiser les infrastructures des bâtiments, tout en assurant leur bon fonctionnement au quotidien afin de leur garantir un cycle de vie optimal. Dans ce cadre, le Secteur s'occupe de la maintenance et de l'entretien via la conciergerie. Il est également responsable du nettoyage de 120 bâtiments administratifs, scolaires et locatifs.

FBAT s'appuie sur des normes reconnues permettant de garantir une gestion efficace, conforme aux standards de qualité et aux exigences environnementales.

Dans les projets de rénovation et de construction de bâtiments, le Secteur applique la norme SNBS. Il continue à former les concierges et le personnel de nettoyage en vue d'uniformiser les méthodes de travail.

6.6.1. Nouveau statut du personnel de nettoyage

Le Conseil communal a décidé que le personnel de nettoyage allait bénéficier d'un nouveau statut, avec contrat de droit public, dès 2025. Les collaboratrices du Secteur FBAT (environ 90) deviennent ainsi soumises au Règlement du personnel de la Ville. Ce nouveau cadre s'accompagne non seulement d'une augmentation salariale, mais aussi d'une revalorisation améliorant ainsi leurs conditions de travail et leur stabilité professionnelle.

6.6.2. Participation avec les secteurs

Depuis cette année, le Secteur est impliqué de manière proactive dans les différents COTECH et groupes de travail afin d'assurer que les besoins opérationnels et fonctionnels des bâtiments soient intégrés à chaque étape du cycle de vie. Cette implication vise à optimiser la gestion, l'exploitation et la maintenance, en anticipant les besoins futurs et en garantissant leur pérennité à long terme. L'objectif est de renforcer la performance et l'efficacité, tout en minimisant les coûts liés à l'exploitation et à l'entretien sur l'ensemble du cycle de vie.

En collaboration avec le Service RH, un suivi détaillé des présences, des heures et autres éléments liés est réalisé régulièrement lors des entretiens bilatéraux. Un formulaire d'entretien de retour après une absence a également été mis en place.

6.7. Inspectorat des constructions

Ce Secteur est la porte d'entrée de tous les dossiers de construction, rénovation, préservation et modification du bâti. Il joue un rôle capital dans l'application

des lois et règlements édictés afin de garantir, d'une part, la sécurité et d'autre part, le respect de l'intérêt public. Il fournit des renseignements sur les règlements communaux et cantonaux. Il a la responsabilité de l'inventaire du patrimoine immobilier. Il traite aussi les demandes de pose d'enseignes (50 procédures en 2025) et de panneaux solaires (17 autorisations). En plus des dossiers de la ville de Fribourg (380 procédures), il traite ceux de Givisiez (43) et Corminboeuf (61).

Certains travaux d'assainissement de bâtiments protégés ne nécessitent pas de permis de construire car ils ne modifient pas l'aspect de l'ouvrage. Le Secteur examine toutefois ces demandes afin de recueillir les éventuels préavis techniques et fournit des validations de travaux sur cette base (58 dossiers en 2025).

6.7.1. Commission du paysage urbain et du patrimoine (CPUP)

Le Service UA chapeaute la Commission d'aménagement du territoire et la CPUP. Dans le cadre de la procédure de permis de construire, celle-ci est chargée d'analyser, de préavisier et d'émettre des recommandations sur tous les projets de construction et d'aménagement qui ont un impact notable sur le site et/ou le paysage sous l'angle de l'urbanisme, de l'architecture et du patrimoine. La CPUP a traité 50 projets soumis en demandes de permis de construire ou en demandes en 2025. Parallèlement, 6 projets ont été développés dans le cadre de la procédure d'ateliers mis en place pour accompagner les projets d'architecture de personnes privées dans des secteurs sensibles.

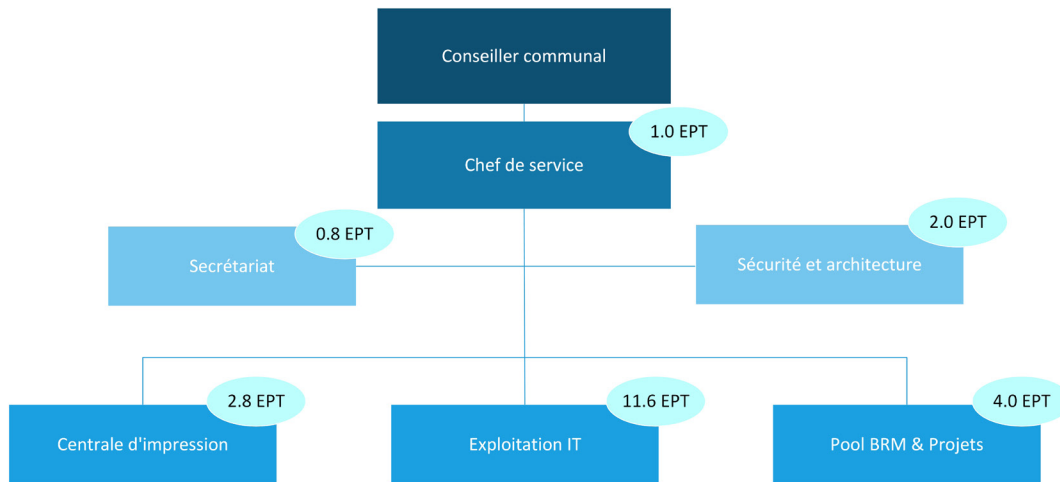
6.7.2. Gestion informatique des demandes de permis

La nouvelle mouture du programme de gestion des permis de construire de l'État (FRIAC) a été lancée. Sans être encore totalement optimale, elle améliore la phase de contrôle de l'avancement des constructions, étape très importante.

Un développement de nouveaux outils dans le courant 2026 a été annoncé par la Canton, à la demande de la Ville.

7. Informatique

Direction: Laurent Dietrich, vice-syndic
 Chef de service: Stephen Moossajee (dès le 1^{er} avril)
 Dotation: 23 collaborateurs-rices (22,2 EPT)⁸



Le Service informatique (SIVF) a pour mission d’assurer la gouvernance en matière de systèmes d’information (IT) pour l’ensemble de l’administration communale. Sans lien direct avec la population, il travaille souvent dans l’ombre et ses activités sont peu visibles de l’extérieur. Elles ont néanmoins un impact considérable tant sur le fonctionnement de l’administration que sur les prestations proposées aux citoyennes et citoyens.

L’architecture des systèmes d’information s’étend et se modifie à mesure que les services communaux évoluent, par exemple avec le télétravail, les prestations en ligne et les nouveaux projets. Il est nécessaire de repenser continuellement cette architecture pour offrir des solutions informatiques pérennes, efficaces, cohérentes et adaptées à l’environnement communal.

2025 a été l’année du diagnostic et des mesures urgentes. En l’absence d’un responsable d’exploitation et d’un chef de service, les premiers mois ont représenté une période de transition. Le Service a néanmoins pu maintenir la base du fonctionnement et assurer une certaine stabilité des éléments.

L’aménagement technique du bâtiment BATPOL a à nouveau demandé un travail considérable en 2025, suite au déménagement dans les locaux du Service de la police locale et de la mobilité ainsi que du Réseau Santé de la Sarine.

7.1. Réorganisation du Service

L’entrée en fonction du nouveau chef de service en avril, puis du responsable d’exploitation en juin ont permis d’adapter l’organisation et de mettre en place de nouvelles manières de fonctionner avec une équipe au complet.

Un des objectifs du SIVF est d’être au plus proche des métiers pratiqués à la commune et d’instaurer une relation régulière et efficiente avec les autres services. Concrètement, cette volonté s’est traduite par la création de la fonction de « Business Relations Manager » (BRM) au sein du Secteur « PMO ». Quatre personnes assument cette nouvelle fonction, chacune étant assignée à des services définis. Les séances régulières entre le SIVF et les services communaux ont également été généralisées à l’ensemble des services.

7.2. Méthodologie agile

Afin de tendre vers une méthodologie de travail agile, tous les collaborateurs et collaboratrices ont été formés-es aux bonnes pratiques ITIL⁹ en vue d’une certification. Celles-ci désignent un ensemble de recommandations reconnues internationalement pour organiser, gérer et améliorer un service informatique. Ce cadre méthodologique amène les équipes IT à davantage de fiabilité, de structure et à une orientation vers la valeur de l’utilisateur-riche, en adoptant un langage unifié.

⁸ Sans compter la Direction; 1 EPT vacant

7.3. Amélioration des infrastructures IT

Le diagnostic effectué en 2025 a relevé la nécessité de remplacer certaines infrastructures IT en fin de vie, notamment les *data centers* vieillissants et les postes de travail des plus de 700 collaborateurs·ices.

Le renouvellement des deux *data centers* s'avère indispensable pour continuer à garantir la continuité des services publics, protéger les données et inscrire l'informatique communale dans une logique durable et évolutive. Les études préliminaires et le plan financier ont ainsi été réalisés pour cet investissement en 2025.

Les postes de travail nécessitent également une modernisation. Le parc informatique, la téléphonie, les outils de productivité (Windows 10 et Office 2016) et des solutions de mobilité arrivent en fin de vie technique et ne permettent plus de répondre aux standards actuels de sécurité, de compatibilité et d'efficacité. Le risque de pannes, de failles de sécurité et d'indisponibilité augmente fortement avec l'obsolescence du matériel et des logiciels. En 2025, le SIVF a réalisé l'étude préliminaire et le plan financier pour équiper chaque poste d'un ordinateur portable (« laptot first ») avec téléphonie intégré (Teams), Windows 11 et Office 365.

7.4. Cybersécurité

Sur demande du Conseil communal, Un « Chief Information Security Officer » (CISO) externe a été mandaté pour assurer la sécurité de l'information à la Ville: celui-ci aide le Service à mettre en place une gouvernance et des stratégies pour protéger les données. Il a pour mission de centraliser les outils existants et créer un tableau de bord qui mesure en continu le degré de maturité du service informatique, afin de pouvoir réagir rapidement et améliorer le fonctionnement du Service.

L'utilisation de l'intelligence artificielle au sein de la Commune apporte des gains d'efficacité, mais soulève également des enjeux majeurs de compétences, de transparence, de protection des données et de confiance du public. Des directives claires sont nécessaires pour encadrer son usage. Le SIVF a ainsi mis en place une formation obligatoire sur les IA, s'adressant à tous·tes les collaborateurs·rices. Les premières formations ont été dispensées par les Ressources humaines en 2025. Des directives sur l'utilisation des IA ainsi que sur la protection des données ont également été rédigées et validées et seront communiquées aux services en 2026.

7.5. Administration numérique

La transition numérique s'est poursuivie dans les services communaux.

Fin 2025, presque la totalité des services avaient migré l'ensemble de leurs dossiers sur la GED (gestion électronique des dossiers). Les serveurs internes pourront ainsi être progressivement désactivés. Les services

ont été soutenus dans ce processus par un *Record Manager*, engagé à l'Administration générale.

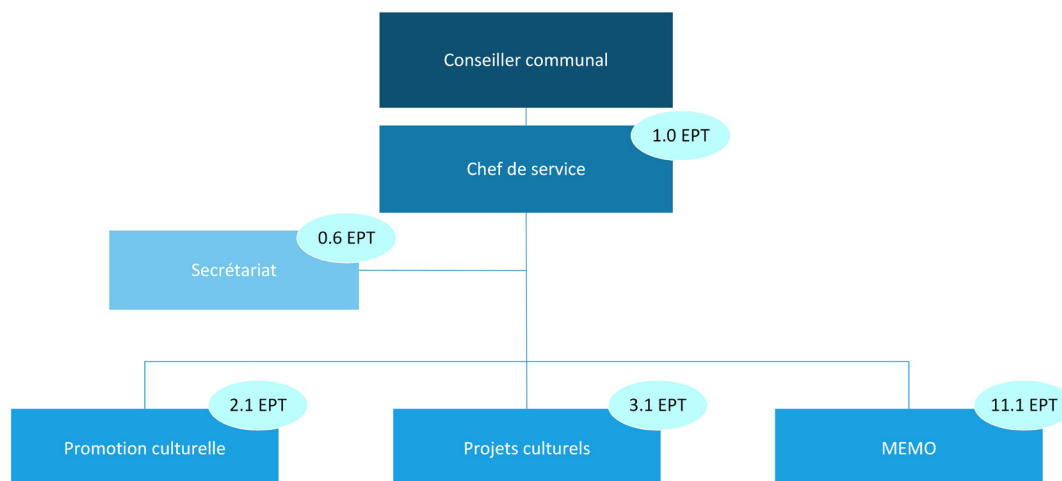
La Ville de Fribourg a continué à participer activement aux démarches de numérisation administrative dans le cadre du projet DIGI-FR (guichet virtuel mutualisé entre l'Etat de Fribourg et les communes). En renforçant les prestations au guichet virtuel, le Conseil communal répond ainsi à l'Objectif 1 de son programme de législature: « La Ville de Fribourg assure un service public de qualité » .

Commune pilote dans le cadre du projet DIGI-FR, la Ville de Fribourg participe également activement au développement de l'administration numérique au niveau fédéral. Elle est ainsi une des communes déléguées à l'Administration Numérique Suisse⁹ et participe, à travers le Service informatique, aux assemblées et séminaires d'échange.

⁹ Programme national de numérisation des communes, l'ANS soutient le développement des projets numériques tels Digi-Fr.

8. Culture

Direction: Laurent Dietrich, vice-syndic
 Chef de service: Juan Diaz
 Dotation: 25 collaborateurs·rices (17,9 EPT)¹⁰



Avec la révision de la loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), la politique culturelle fribourgeoise s'apprête à vivre une profonde transformation. En 2025, la Préfecture de la Sarine a lancé une consultation pour créer une nouvelle région culturelle, réunissant des communes au-delà du périmètre de l'Agglomération de Fribourg. Cette nouvelle structure aura pour mission de soutenir les institutions et manifestations culturelles régionales, de coordonner les financements, de maintenir et de renforcer l'action collective menée jusqu'ici par l'Agglomération de Fribourg et Coriolis Infrastructures. La Ville de Fribourg a été associée aux réflexions et travaux préparatoires pour l'élaboration de cette nouvelle région culturelle.

8.1. Promotion culturelle

Le Secteur promotion culturelle gère les subventions annuelles et extraordinaires accordées aux acteurs·rices culturels·les de la ville, les résidences artistiques ainsi que divers dispositifs de soutien aux artistes.

Du côté des subventions, un nouveau dispositif a été introduit en 2025 dans le domaine de la littérature. Le soutien à l'écriture a pour objectif de stimuler la création littéraire et d'enrichir le paysage culturel fribourgeois, en accompagnant les auteurs·rices de la ville dans la production de nouvelles œuvres. Deux autrices, Joséphine de Weck et Dominique Annoni, ont bénéficié de ce dispositif en 2025.

Mise au concours tous les deux ans, en alternance avec le canton de Fribourg, la résidence artistique de l'atelier Jean Tinguely à Paris a été attribuée à l'artiste fribourgeoise Anja Jenny. Choisie parmi 17 dossiers par le jury du concours, elle bénéficie depuis le 1^{er} septembre 2025 de l'appartement-atelier situé à la Cité internationale des arts afin d'y mettre en œuvre son projet dénommé « Bestiaire des Chimères », qui explore les relations entre l'humain, l'artificiel et la nature au moyen de la peinture à l'huile ainsi que de la performance en costumes sculpturaux.

La recherche et le développement artistique sont également encouragés au niveau local. En 2025, dix-sept artistes actifs·ves en ville de Fribourg ont reçu un soutien financier et logistique pour cette étape de leur parcours artistique. Des artistes de disciplines variées (théâtre, danse, littérature, cinéma, arts visuels, musique, écriture, performance) ont pu consacrer entre dix et trente jours au perfectionnement de leur art tout en percevant une rémunération. Pour cette édition, des locaux ont été mis à disposition par l'Université de Fribourg, le smem, Wallstreet, Groupe sauvage / Weekend prolongé et L'Atelier.

En fin d'année, un nouvel appel à candidatures a permis de sélectionner dix-huit nouveaux projets pour une 4^e édition, qui se dérouleront en 2026.

¹⁰ Sans compter la Direction; 0.2 EPT vacant

8.1.1. Ville plurielle

En mars 2025, un nouvel appel à projets a été lancé dans le cadre de «Fribourg, ville plurielle», soutenant des initiatives mixtes mêlant culture, sport et/ou interculturalité. Parmi les 14 projets soutenus en 2025, l'événement «A la rencontre des traditions» organisé pour les 50 ans des Rencontres de Folklore Internationales s'est particulièrement démarqué. Durant une journée, de nombreuses communautés implantées à Fribourg ont été invitées à se présenter en organisant des activités culturelles ou en proposant des spécialités culinaires. Le succès a été au rendez-vous, si bien que l'événement sera probablement reconduit lors de la prochaine édition du festival.

8.1.2. Journée(s) de la culture

La Journée de la culture s'est déclinée au pluriel en 2025 avec un programme varié d'ateliers, de tables rondes et une exposition sur le thème de l'art dans l'espace public. Entre 20 et 50 personnes ont participé à chaque table ronde, avec un pic de participation le 27 février, journée qui bénéficiait d'une traduction simultanée, tout comme les ateliers de cette même journée.

L'exposition «Création en cours» a présenté le travail de quatre artistes suisses, Markus Kummer, Emilie Ding et le duo Lang/Baumann, qui explorent le travail artistique dans l'espace public comme un processus en perpétuel mouvement, où la création est perçue comme une recherche en constante évolution plutôt que comme une finalité. Plus que des œuvres achevées, les installations exposées ont dévoilé les strates d'un processus en devenir, capturant des instantanés du cheminement créatif.

8.1.3. Achat d'œuvres d'art

Un jury constitué de représentants-es de la Commission culturelle et d'experts-es externes a sélectionné deux nouvelles œuvres d'art pour enrichir la collection de la Ville: une série de photographies a été achetée à Julie Folly ainsi qu'une toile à la peintre Elise Corpaux.



Œuvres de Markus Kummer © Patrick Gosatti

8.2. Demandes de soutien facilitées

La Ville de Fribourg, en collaboration avec l'État, l'Agglomération de Fribourg, la Ville de Bulle, Option Gruyère et la Commission cantonale de la Loterie Romande, a mis en place un guichet coordonné permettant aux porteurs et porteuses de projets culturels de déposer un dossier unique auprès de plusieurs organes de soutien. Ce dispositif simplifie les démarches administratives, harmonise le langage et les modalités de communication avec les institutions, et offre aux acteurs-rices culturels-les la possibilité de déposer leur dossier à un seul endroit.

En simplifiant les processus de demandes de subventions souvent chronophages et complexes, la Ville souhaite réduire la charge administrative et remettre au premier plan l'accompagnement, le conseil et le dialogue avec les acteurs-rices culturels-les. La mise en place de ce guichet répond directement à une demande exprimée par les milieux culturels dans le cadre du processus qui a abouti au programme de politique culturelle CULTURE/KULTUR2030. En s'engageant dans la création et le financement de ce guichet unique, première du genre au niveau national, la Ville de Fribourg joue un rôle de pionnière dans le domaine.



Landscape of a dyke, œuvres de Julie Folly

©Julie Folly

8.3. Permanences culturelles

En octobre 2025, le Service de la culture a inauguré les permanences culturelles, chaque premier lundi du mois à L'Atelier. Les artistes, les membres d'une association, les porteurs-euses de projets ou passionnés-es de culture sont invités-es à venir poser des questions, partager des idées ou simplement discuter de thèmes culturels avec le Service et les autres personnes présentes. Pour les trois premières éditions en 2025, les collaborateurs-rices des Secteurs promotion culturelle et projets ont accueilli en moyenne six personnes par soirée, dont les deux-tiers à titre individuel et un tiers pour le compte d'une association. Ces précieux échanges permettront au Service d'adapter sa communication et ses propositions pour répondre toujours davantage aux besoins des acteurs-rices culturels-les en ville de Fribourg. Ces permanences sont un projet pilote et se poursuivront jusqu'en été 2026.

8.4. Projets culturels

8.4.1. L'Atelier

Le Service de la culture occupe L'Atelier depuis 2022. Dans la perspective des travaux prévus dès 2028, le Labo urbain a pu expérimenter l'utilisation des espaces de l'ancien musée Gutenberg. En quelques années, le Service a prouvé que les activités menées dans ces locaux répondaient non seulement aux besoins internes de la Ville de Fribourg, mais également de la population, du milieu associatif, du monde académique, de l'économie et d'autres collectivités publiques.

Corolaire à ces expérimentations, le Service a participé activement aux réflexions sur l'affectation définitive du lieu, débouchant sur une étude de faisabilité et une demande de crédit d'études. En plus d'apporter une réponse aux problématiques de sécurité des bâtiments, le Conseil communal a ainsi décidé de confirmer l'affectation du lieu au Service de la culture et de renforcer l'identité socioculturelle du lieu en favorisant l'ouverture d'un bâtiment emblématique de la Ville à un plus grand nombre d'utilisatrices et utilisateurs.

D'ici le début des travaux, le Service de la culture poursuivra l'expérimentation de L'Atelier en faisant profiter un maximum de personnes des espaces et infrastructures à disposition.

Le nombre de visiteurs-euses de L'Atelier a continué de progresser pour atteindre 9'000 personnes (8'630 en 2024), sans compter la programmation du Labo urbain. Le nombre de locations payantes a également fortement augmenté, passant de 71 locations en 2024 à 91 en 2025.

En 2025, le Service a testé de nouveaux concepts: «Les menus de L'Atelier» organisés un lundi par mois depuis octobre ont mis à l'honneur des mets salés et sucrés concoctés par des chefs-fes fribourgeois-ses, accessibles en libre-service à toutes celles et ceux qui le souhaitent. Suite au succès des trois premières éditions, cinq nouvelles dates seront proposées durant le premier semestre 2026. Autre initiative ayant trouvé son public, «Les rendez-vous de L'Atelier» proposent une découverte culturelle suivie d'un apéritif convivial. La première édition a eu lieu en décembre autour de l'exposition «J'ai vu une photo» par Les Archives du Futur Antérieur et Eliane Laubscher. L'expérience sera reconduite début 2026.

Les abords extérieurs de L'Atelier n'ont pas été oubliés avec l'installation de mobilier urbain permettant à toutes et tous de profiter d'un moment de pause au cœur du quartier du Bourg.

8.4.2. Labo urbain

Grâce à des projets très différents proposant à chaque fois un dialogue avec la population locale, le Labo urbain a proposé un programme varié de 44 événements (dont 37 à L'Atelier) et réuni 15'611 personnes (13'531 en 2024).

Les différentes résidences, dont certaines ouvertes au public, ont permis de mettre en avant et faire découvrir à la population des pratiques artistiques très diverses (peinture, animation, composition musicale, photographie, etc.).

Parmi les événements phares de 2025, l'exposition «Capsules du Futur» portée par le collectif des Impositions a mis en avant les récits de jeunes de la région et invité les visiteurs-euses à se projeter dans leur futur, tandis que la 6^e Semaine de l'éthique organisée par l'UniFR, a encouragé les réflexions du public sur le thème de la vulnérabilité. Le Labo urbain a également eu le privilège de soutenir l'exposition des œuvres réalisées par l'artiste Ysé Willemin durant sa résidence artistique berlinoise proposée par le Canton de Fribourg, et d'accueillir l'exposition marquant les 10 ans du collectif de théâtre et de poésie Ljubav i Pobuna.

Tinguely 100

L'esprit de Jean Tinguely a plané au-dessus des événements rythmant l'activité de la ville en 2025. Le Labo urbain a accompagné de nombreux projets en lien avec les festivités, avec des animations pour les plus jeunes (exposition interactive «Shrrrt wzZiii kUnG») et pour les adultes (exposition de photographies des Archives du Futur Antérieur), et des installations ludiques et variées (installation sonore immersive de La Machine Invisible, présentation de la collection d'œuvres de Monsieur Rey).

Les expositions, événements, actions de médiation et collaborations ont favorisé le dialogue entre art, espace public et population, tout en restant fidèle à la créativité de Jean Tinguely. Ce sont plus de 15'000 personnes qui se sont joint à la fête dès les premiers événements. Point d'orgue des festivités, la grande journée de célébration du 15 juin, organisée par la Ville en collaboration avec l'Etat de Fribourg et plusieurs autres partenaires.

Grâce aux divers projets soutenus et à l'engouement de tous-tes, cet hommage a permis de célébrer l'héritage d'un artiste majeur, profondément lié à Fribourg, tout en rendant son œuvre accessible à un large public. Cette année commémorative a non seulement renforcé la visibilité de l'œuvre et des valeurs de Tinguely, mais elle a également contribué à dynami-

ser le tissu culturel local et à consolider les liens entre diverses institutions culturelles ou touristiques fribourgeoises.

©Ville de Fribourg / Valentine Brodard



La grande parade du 15 juin a émerveillé petits et grands

Format Mondial

Pour la 4^e édition de l'exposition Format Mondial, la Ville a collaboré avec la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU), la Ville de Bulle et le Musée de Morat, et s'est tournée vers la littérature. Durant l'été, 15 textes d'auteurs et d'autrices professionnels-les fribourgeois-es ont fait l'objet d'une exposition à ciel ouvert et gratuite pour la population. Inspirés de la thématique « voyages », poèmes, nouvelles, textes en prose, haïkus et autres formes littéraires se sont invités dans les trois localités.

Le Grand Atelier

Samedi 3 mai, les ateliers d'artistes de la ville de Fribourg et Givisiez ont ouvert leurs portes au public dans le cadre de la première édition du projet Le Grand Atelier. 43 artistes, dans plus de 29 ateliers, ont invité la population à découvrir leurs créations et leur démarche artistique. Deux parcours de médiation, des ateliers participatifs et un salon des cours créatifs ont ponctué cette journée, portée par l'Association Stamtmisch en collaboration avec la Ville.

8.4.3. L'art dans l'espace public

Une quinzaine d'œuvres d'art, quatre tables artistiques et diverses interventions animent et embellissent le paysage urbain de la ville de Fribourg. Afin de mettre en valeur ces œuvres propriété de la Ville de Fribourg et accessibles à tous-tes, le Service de la culture, en collaboration avec les Archives, a travaillé sur une signalétique. Les différentes installations ont également été répertoriées dans une carte consultable sur

une nouvelle page internet dédié à l' « Art en ville », annonçant de nouvelles idées de balades en ville de Fribourg.

Sur la place Sainte-Catherine, un univers féérique a pris vie fin 2025 avec Végétalum, une installation lumineuse de l'Atelier Erik Barry (France). Dans un écrin végétal, musical et lumineux, des tressages d'osier et de lumière se sont mêlés pour évoquer la nature, la fragilité et la beauté du vivant. Cette installation a vu le jour dans le cadre des projets NOVA et des illuminations de fin d'année en ville de Fribourg.

Des réflexions ont également été menées sur les projets à réaliser dans l'espace public pour les années à venir.



L'installation Végétalum a illuminé la place Sainte-Catherine

©Ville de Fribourg / Labo urbain

8.4.4. Saint-Nicolas

Les festivités de la Saint-Nicolas réunissent plusieurs partenaires dont la Ville de Fribourg. Ensemble, ils concoctent chaque année un programme toujours plus étoffé d'activités alliant marché des artisans-nes et collégiens-nes, activités pour les familles, rendez-vous musicaux et plein d'autres animations pour petits et grands. Pour la première fois, le Grand marché de la Saint-Nicolas a investi une nouvelle zone aux pieds de la cathédrale, sous les lumières enchanteuses de l'installation Végétalum.

D'année en année, la coordination entre tous les intervenants-es s'affine pour offrir à la population une fête unique. Un projet a été lancé en 2025 afin d'institutionnaliser cette manifestation chère aux Fribourgeois-es et définir les contours de la co-organisation entre les différents-es partenaires. Le maintien de la gratuité des transports public et la poursuite de la stratégie en matière de communication visuelle et des réseaux sociaux ont également occupé le Service.

8.5. MEMO

8.5.1. Mise en œuvre du Plan directeur MEMO 2030

Adopté en 2024, le Plan directeur MEMO 2030 définit les missions, la vision d'avenir et le cadre stratégique de MEMO à l'horizon 2030. Trois projets majeurs ont débuté en 2025: MEMOMIX, le projet pilote de bibliothèque scolaire à l'école de la Heitera et MEMO 203X. Ce dernier consiste à élaborer un programme des espaces nécessaires au fonctionnement de MEMO après 2030, dans le cadre des travaux de rénovation de l'Hôpital des Bourgeois.

Sur les 107 mesures définies dans le Plan directeur, près de la moitié ont pu être mises en œuvre ou démarrées. Elles s'inscrivent dans les six axes stratégiques suivants:

- Offrir des ressources: en plus des projets MEMO-MIX et de bibliothèque scolaire, le programme de médiation culturelle a été affiné avec l'accompagnement de noetic pour les sessions de jeux vidéo, la création d'un club de lecture et l'amélioration de la communication des animations en allemand.
- Attirer et fidéliser les publics: une stratégie de communication interne a été lancée afin de renforcer la visibilité de MEMO; des formations internes ont permis d'améliorer la qualité d'accueil, tandis que la porte d'entrée a été automatisée pour en faciliter l'accès.
- Aller vers la population: MEMO s'est concentré sur les activités dans ses locaux. Les événements hors les murs ont atteint une certaine stabilité avec 30 événements organisés.
- Favoriser le partage: la création d'un club de lecture bilingue ou les café-récits font partie des nombreuses activités ayant facilité les échanges entre les publics. 21 événements ont été recensés comme particulièrement intergénérationnels, avec un grand succès notamment pour les soirées d'échecs (129 personnes sur l'année). Plusieurs expositions ont été organisées avec des partenaires pour valoriser les créations locales. Les lectures estivales et le calendrier du partage font également partie des activités proposées qui encouragent le réemploi et le partage des ressources.
- Renforcer la qualité: outre l'arrivée de deux nouvelles collaboratrices, plusieurs mesures ont participé à améliorer l'organisation interne, à étoffer les compétences ou positionner MEMO comme une institution innovante: citons notamment le déploiement de plusieurs projets visant les collections, la rédaction des procédures métier et la création d'une page LinkedIn B2B.

- Evoluer en collaboration: la collaboration s'est poursuivie et intensifiée avec les autres services communaux, institutions culturelles et bibliothèques de la région culturelle.

8.5.2. Accès facilité à une bibliothèque rayonnante

Selon les estimations, MEMO a enregistré 63'000 entrées en 2025. Avec 737 nouvelles inscriptions, l'institution a atteint 3'645 membres individuels¹¹. Les jeunes de moins de 16 ans représentent près de la moitié des utilisateurs·rices (45,5 %).

Soulignons le rayonnement de MEMO au-delà de son territoire, puisque plus d'un tiers de ses publics actifs habitent en dehors de la ville de Fribourg (36.3 %).

MEMO propose près de 40'000 documents physiques (livres, magazines, jeux...) et près de 20'000 livres numériques et livres audio en allemand. Les publics francophones ont accès à une offre gratuite e-books et de livres audio via la Bibliothèque cantonale et universitaire.

En 2025, les collections jeunesse ont été rajeunies et enrichies avec de nouveaux jeux vidéo sur console Nintendo Switch et une nouvelle collection de mangas pour enfants. MEMO a ainsi enregistré plus de 205'980 prêts (-1.4 % par rapport à 2024, calcul adapté à la norme ISO). Une amélioration apportée au système de classement a également rendu plus facile l'accès à la lecture pour les plus jeunes.

Le prêt de jeux a attiré un nouveau public, notamment allophone, qui reste à MEMO pour jouer, malgré l'espace réduit à disposition. Ce nouvel usage des locaux sera pris en compte dans les réflexions sur l'avenir de MEMO dans le cadre du projet MEMO 203X.

8.5.3. Mission scolaire et MEMOMIX

Lancé en 2025, le projet MEMOMIX a permis de réfléchir de manière approfondie à la mission scolaire de MEMO. Une analyse détaillée menée en collaboration avec les enseignants·es des écoles primaires de la ville de Fribourg a servi à élaborer des objectifs stratégiques et des mesures concrètes afin d'améliorer l'offre destinée aux classes et aux élèves primaires du 1^{er} et 2^e cycle. Validées par le Conseil communal en décembre 2025, ces mesures seront progressivement mises en œuvre dès 2026.

Dans ce cadre, le projet-pilote de bibliothèque scolaire à l'école de la Heitera a été intégré dans la stratégie MEMO 2030. En 2025, les besoins ont été analysés et des mesures élaborées pour ce projet.

Les offres proposées pour les classes, à savoir les échanges de documents et les lectures à haute voix ou des animations thématiques, ont connu un grand succès. 276 classes, soit 4'474 élèves dont 62 % de

¹¹ Les chiffres diffèrent des rapports de gestion précédents en raison d'une mise en conformité des statistiques avec la norme ISO des bibliothèques.



Les générations se mélangent à MEMO

classes germanophones et 38 % de classes francophones, ont visité la bibliothèque en matinée. De nombreux élèves viennent également seuls-es à la bibliothèque pour faire leurs devoirs, jouer sur place et emprunter des documents. Au total, les élèves ont effectué 13'000 prêts.

8.5.4. Programmation culturelle toujours plus suivie

Deux fois par année, MEMO publie un riche programme culturel, qui attire chaque année plus de monde. 161 animations et activités gratuites ont ainsi eu lieu en 2025, touchant 6'028 personnes, soit une hausse de 20 % par rapport à 2024. Cette hausse de la fréquentation est réjouissante. Une trentaine d'animations ont été proposées en dehors de MEMO. Un espace «MEMO'calme» a par ailleurs été aménagé dans la cour intérieure de l'Hôpital des Bourgeois et le jardin, offrant un lieu de détente durant les beaux jours.

De mai à septembre 2025, petits et grands ont été invités à passer «Un été avec Tinguely», en découvrant l'univers magique de ce grand artiste fribourgeois à travers de nombreuses animations et activités dans et hors les murs. Environ 300 personnes ont participé aux 14 événements, ce qui représente un excellent taux de participation de 91%. Le deuxième programme thématique a célébré les «histoires à facettes» en mettant à l'honneur le livre sous ses différentes formes.

Comme chaque année, MEMO a retrouvé son public à la Motta pour des animations tout public et s'est donné rendez-vous lors de festivals et événements phares, tels que la Fête de la musique, Les Georges, les RFI, Impulse Sport Festival ou la Bénichon. Les chariots des Lectures estivales, contenant des livres en libre-service ont à nouveau connu un vif succès avec notamment un nouvel emplacement à l'intérieur du Brut Café au théâtre Equilibre. Le public a participé en nombre à la traditionnelle Nuit du conte sur le thème «Voyage dans le temps», la Journée des familles de

la Saint-Nicolas et le BiblioWeekend, la fête nationale des bibliothèques.

La durabilité et la participation font partie des valeurs de MEMO, et plusieurs animations autour du jardin ou de la nature ont été organisées durant l'année. La grainothèque, mise sur pied en 2023 a poursuivi ses activités avec une équipe de bénévoles motivés-es.

Quelques succès peuvent encore être mis en avant en 2025:

- Les soirées jeux d'échecs ont accueilli entre 15 et 20 personnes par édition, avec une fidélisation grandissante et une belle diversité des âges.
- Les «Märchen» ont vu leur fréquentation tripler en cours d'année pour atteindre 15 à 20 personnes, ce qui réjouit la vision bilingue de MEMO.
- Le club de lecture bilingue a trouvé son format, avec des rencontres en soirée, qui ont accueilli entre 5 et 10 personnes. Des habituées ont même permis la création d'une mini- «communauté».
- Les café-récits ont très bien fonctionné, assurant un rôle de cohésion sociale tout en gardant un format particulièrement simple. Ces rendez-vous ont été une vraie source de réjouissance pour les personnes qui y ont participé régulièrement.

8.5.5. Communication et visibilité renforcée

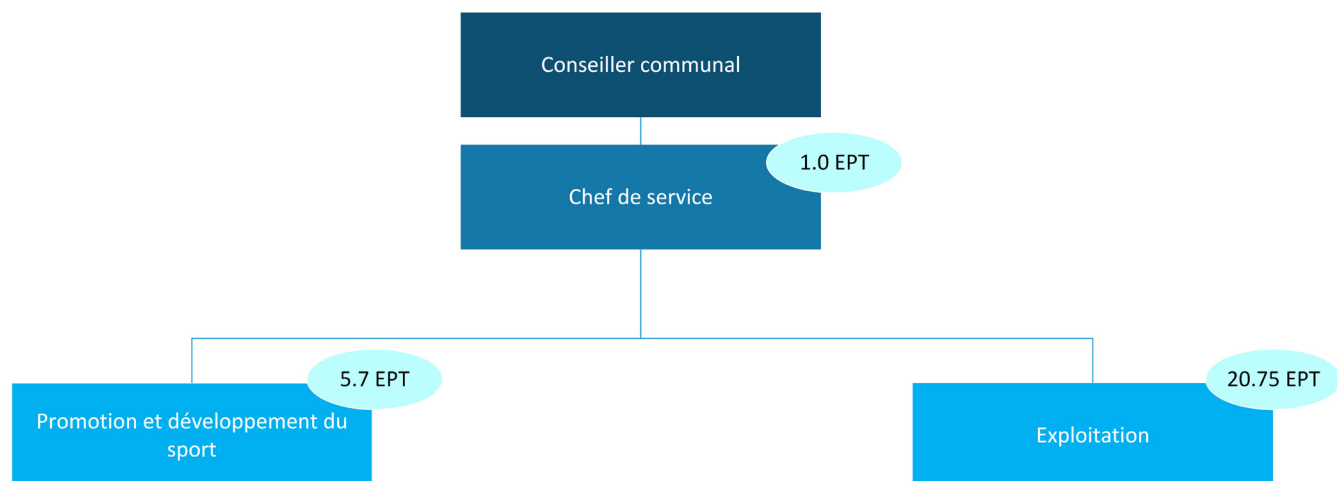
MEMO a entrepris plusieurs projets et actions afin de renforcer sa communication et accroître sa visibilité.

L'information aux utilisateurs-rices a été améliorée, notamment en profitant du nouveau programme culturel pour mettre en lumière les services proposés par MEMO. Toutes les activités ne pouvant paraître dans le memento du 1700, les lecteurs-rices du bulletin communal sont désormais renvoyés-es vers le site internet, plus complet et indépendant des délais de rédaction.

Mis en place ces dernières années, les réseaux sociaux de MEMO participent au rayonnement de l'institution au-delà des frontières communales, avec une présence régulière et suivie sur LinkedIn, Facebook et Instagram.

9. Sports

Direction: Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal
 Chef de service: Luc Mory
 Dotation: 31 collaborateurs-rices (27,45 EPT)¹²



Le Service a poursuivi ses actions pour rendre accessible la pratique sportive à l'ensemble de la population fribourgeoise de manière inclusive. Le soutien aux organisations sportives – clubs et associations – a augmenté, ce qui signifie une amélioration de l'offre pour la population.

Au niveau organisationnel, le Service continue à se consolider pour mener à bien ses missions, notamment en valorisant certaines fonctions au sein du personnel d'exploitation et en reclassant les postes d'auxiliaires de piscine.

Sur le plan communicationnel, un nouvel outil de Newsletter a été mis en place et un canal Instagram a été créé spécialement pour les Sports; il répond à une demande avec plus de 1000 abonnés-es, plus de 100000 vues générées par les publications et 400000 interactions de contenus.

9.1. Soutien à la pratique sportive

« La Ville de Fribourg favorise l'intégration en tenant compte de la diversité ». Cet objectif de législature du Conseil communal se retrouve en toile de fonds des activités du Service, notamment en matière de soutien à la pratique sportive et au développement du sport populaire.

9.1.1. Du sport pour tous-tes

Le Service continue à développer les offres sportives

inclusives, facilitant l'accès au sport et au mouvement à tous-tes.

Afin de favoriser la santé et le bien-être des personnes âgées, des cours d'aquafitness pour les seniors ont été organisés au Levant et à la Motta, en collaboration avec Pro Senectute; grâce au programme SuperCamp, destiné aux enfants et adolescentes, de jeunes migrants-es ont eu accès à des activités sportives et sociales; des collaborations croisées ont également été mise en place dans le cadre de différents événements.



Le programme Minomove pour les enfants en âge préscolaire est désormais disponible au Schoenberg

¹² Sans compter la Direction; 1 EPT vacant

Les programmes d'IdéeSport (OpenSunday, MidnightSports, MiniMove) ont été poursuivis avec succès. Les activités de MiniMove, pour enfants en âge préscolaire, ont été renforcées avec l'ouverture d'un second lieu à l'école primaire du Schoenberg en plus de la halle de sport de la DOSF.

9.1.2. Transparence des subventions

Fribourg est une ville sportive, notamment grâce à l'existence et l'engagement de ses nombreux clubs sportifs. Afin de les soutenir dans leurs activités, la Ville de Fribourg subventionne nombre d'entre eux.

Les travaux visant à préciser la façon d'accorder des subventions sportives ont été menés à terme. Le Service a effectué une révision complète des critères donnant le droit d'être reconnu comme club sportif de la ville ainsi que des critères ouvrant la voie au subventionnement.

Cela s'est traduit par la mise en place d'un système de subventionnement transparent via la plateforme en ligne Dootix. Cet outil centralisateur permet de récolter systématiquement des informations, anonymisées, concernant les clubs sportifs et les associations sportives de la ville. La plateforme permet une meilleure coordination entre ses membres et le Service des sports, un traitement plus efficace des demandes de subvention, un recensement plus précis de ses membres.

Ces actions sont identifiées dans le Plan directeur des sports pour l'horizon 2030.

9.1.3. Masterplan football

Le Service a confié un mandat externe pour actualiser les données liées aux clubs de football. Diverses rencontres et échanges ont eu lieu afin de définir des mesures concrètes liées à la révision des principes de planification des terrains, l'ajout d'un conteneur de matériel ou encore à la thématique du genre avec un espace vestiaire dédié aux femmes au Guintzet.

9.1.4. Pratique sportive libre

La Ville de Fribourg propose de nombreuses solutions pour la pratique sportive libre et autonome, incluant des stations de matériel gratuit BoxUp, disponibles dans plusieurs endroits de la ville (Bourguillon, Guintzet, Domino, Sainte-Agnès, Saint-Léonard, Grandes-Rames, Bains de la Motta). De nouveaux casiers connectés ont été commandés et seront prochainement installés.

Un nouveau parcours sportif thématique, proposant des exercices physiques via l'application mobile FriActiv, a été créé en prévision du Championnat du monde masculin de hockey sur glace 2026.

Un nouvel horaire d'ouverture au public des terrains synthétiques de Saint-Léonard a été instauré le dimanche, de 15 à 17 heures, offrant ainsi des possibi-



Une des BoxUp, installée à Saint-Agnès

lités supplémentaires de pratique, et ce en parallèle au terrain synthétique de la place du Fair-Play. « Le 7 », nouvel espace sportif entièrement automatisé et connecté a été installé au Chemin Saint-Léonard 7. Cet espace de 135 m² peut être loué via une application 24h/24 et 7j/7 pour des activités collectives ou individuelles. Il inclue un sol multisport, des miroirs muraux, une armoire de matériel en libre-service, des équipements sportifs (tapis et vélo de course), des installations audio ainsi qu'un espace ludique et interactif à vocation familiale.

Un sondage sur la pratique sportive libre a été réalisé afin de renforcer la collecte de données sur la pratique sportive. Avec ses résultats qui seront présentés courant 2026, le Service se veut à l'écoute de la population.

9.2. Equipements sportifs

La sécurité des sportifs·ves est une priorité pour la Ville, sans oublier la convivialité et l'accessibilité des équipements sportifs. Des travaux de modernisation et de mise en conformité se sont poursuivis, comprenant la rénovation du skatepark de Beauregard, le remplacement de l'éclairage des terrains de foot par de la technologie LED, et diverses améliorations techniques en prévision du Championnat du monde masculin de hockey sur glace qui se déroulera à Fribourg en 2026.

La mise en ligne du système GEWEB permet dorénavant de visualiser en direct l'occupation de certaines infrastructures sportives, et, pour certaines, de les réserver directement en ligne.

© Ville de Fribourg / Michaël Maillard



Le nouveau local sportif Le 7

9.2.1. Le site sportif de Saint-Léonard

Des mesures concrètes se sont poursuivies afin de favoriser l'utilisation de la place du Fair-Play, de la Salle communale et des autres infrastructures du site. Parmi celles-ci, un terrain de football synthétique et un pump-track modulables ont été installés sur la place. Événement marquant, la première édition de l'*Impulse Sports Festival* a bénéficié d'un temps radieux et a ob-

tenu un beau succès: la journée, placée sous le signe de l'inclusion et de la convivialité a été animée par 43 clubs et associations de sport ou liés à la santé. L'aménagement du nouveau local sportif Le 7 a fait partie de ces mesures visant à renforcer l'attractivité du site.

9.2.2. Piscines

Projet de piscine couverte

Le Service a mené à bien sa mission visant à identifier et consolider les besoins des utilisatrices et utilisateurs potentiels de la future piscine couverte de 50 mètres. Conformément à son Plan directeur, le Service a accompagné une étude concernant le modèle financier de revenus et de charges, en collaboration avec le Service des finances et le Service d'urbanisme et d'architecture. Il a passé le témoin au Conseil communal, qui a recruté un nouveau directeur de projet.

Bains de La Motta S.A.

Un automate de nouvelle génération a été testé. Dès la saison 2026, il permettra de gérer l'infrastructure de la piscine grâce à un système intelligent qui centralise et automatise le pilotage des équipements, tels que la filtration, le traitement de l'eau et le chauffage. Des capteurs additionnels, qui analysent les données en temps réel, permettent d'affiner les réglages, d'anticiper les anomalies et, finalement, de réduire les coûts d'exploitation.

Piscine du Levant

Dans le but d'améliorer l'accueil des usagers·ères, Les casiers des vestiaires ont été remplacés à neuf et les douches ont été rénovées.

9.3. Manifestations sportives

Le Service des sports a contribué à favoriser l'accueil de diverses manifestations d'envergure, offrant des animations à la population tout en permettant à la Ville de rayonner au-delà des frontières communales.

Parmi elles, la rencontre internationale d'athlétisme a réuni des talents nationaux et internationaux. L'accueil du tournoi Sekulic de football et des finales romandes, au Guintzet et sur la place du fair-Play, a réuni plus de 15000 participants·es sur deux week-ends. Les 100 ans du club Fribourg Natation ont donné lieu à des activités gratuites pour la population aux Bains de la Motta.

D'autres manifestations tout aussi sportives mais réunissant moins de célébrités visent à promouvoir le sport local, l'activité physique et le bien-être, comme la course Wake up and run, Mott'iv Sports, les RFI, le Groupe e Tour ou encore Walking Football.

9.3.1. Course Morat-Fribourg

Lors de la 91^e édition de cette célèbre course, le Service a pris la direction d'une implication plus forte de

la Ville dans la structure d'organisation. À l'avenir, un soutien plus important lui sera accordé, a décidé le Conseil communal. Une convention liant l'Association Morat-Fribourg et la Ville a été ratifiée pour concrétiser ce partenariat.

9.3.2. Fribourg, ville de cyclisme

La ville a bénéficié d'un beau coup de projecteur en accueillant l'étape Münchenstein-Fribourg du Tour de Romandie masculin. Fribourg était au cœur de cet événement phare avec une étape spéciale consacrée au sport et à la culture en hommage à Jean Tinguely, renforçant son attractivité comme destination cycliste. L'accent particulier qui a été mis sur les 100 ans de la naissance de Jean Tinguely a favorisé une collaboration avantageuse entre le Service des sports et le Service de la Culture ainsi que d'autres services, avec la mise en place d'un programme d'activités culturelles durant la manifestation. La nouvelle zone d'animations pour les familles sur le jardin du Domino s'est révélée une expérience concluante.

La collaboration avec le Vélo Club Fribourg et le Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale s'est concrétisée dans l'organisation du P'tit Tour, une course pour 60 enfants de la 6^e à la 8^e Harmos, favorisant l'initiation des jeunes au cyclisme.

Diverses collaborations externes se sont également révélées fructueuses: trois restaurateurs du boulevard de Pérolles, membres de GastroFribourg, ont assuré la restauration sous la tente VIP, tandis que Pierre-Do a animé la partie culturelle; le Musée du vélo, le Musée d'art et d'histoire et le Musée Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle ont également été mis à contribution.

En parallèle, plusieurs échanges ont eu lieu avec diverses disciplines du cyclisme pour développer de nouvelles zones de pratiques, par exemple l'intégration d'une potentielle piste de BMX dans le plan directeur du Guintzet.

Enfin, le Service a bénéficié du soutien du Secteur du marketing urbain, développement durable et projets concernant l'impact de la manifestation en termes de durabilité. Les résultats d'une analyse chiffrée d'éléments en lien avec la durabilité ont montré notamment que moins de déplacements en voiture ont été constatés.

9.3.3. Fribourg, ville de basketball

La Ville a accueilli des compétitions internationales clés dans ce sport: plusieurs matches féminins et masculins ont été disputés dont l'événement Suisse-Turquie, le 30 novembre, qui a rassemblé plus de 3000 personnes à la Halle Omnisports de Saint-Léonard; la Coupe de suisse masculine; ou encore la Supercoupe, la compétition réunissant les meilleures équipes pour lancer la nouvelle saison de basketball en Suisse.

9.3.4. Championnat du monde masculin de hockey sur glace

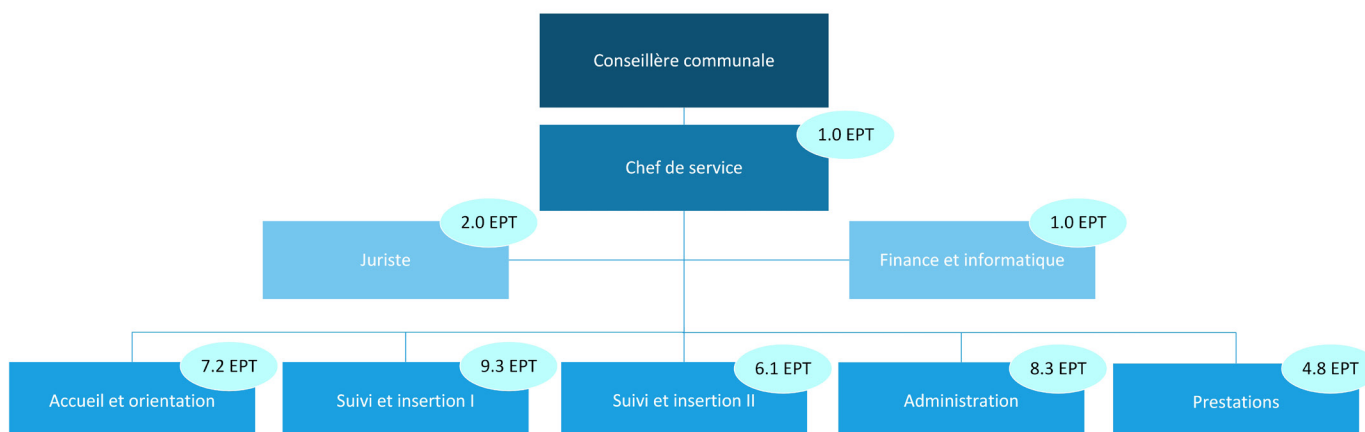
En prévision de cet événement-phare en 2026, le Service a travaillé au sein du Bureau de direction et dans la Commission pour la promotion de l'événement. Un concept de décoration et d'animation de la ville a pu être validé en collaboration avec des actrices et acteurs du domaine du tourisme, de la gastronomie-restauration, de l'hôtellerie et de la culture.



La place du Fair-Play lors de l'Impulse sport festival

10. Aide sociale

Direction: Mirjam Ballmer, conseillère communale
 Chef de service: Stéphane Blanc
 Dotation: 46 collaborateurs-rices (39,7 EPT)¹³



Le nombre de nouvelles demandes à l'Aide sociale a continué à augmenter fortement en 2025, passant à 603 contre 470 une année auparavant. Le Service ne fournit pas uniquement une aide financière aux bénéficiaires, mais également une aide personnelle, qui a encore été renforcée. Il développe ses prestations aux personnes, toujours plus nombreuses, qui vivent en situation de précarité à Fribourg.

Le Service s'est préparé, notamment via des formations dispensées par l'État de Fribourg, à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026 de la Loi sur l'aide sociale (LASoc). Le Règlement d'application ainsi que les directives du Service cantonal de l'action sociale (SA-Soc) n'étaient cependant pas disponibles à la fin 2025, ces documents étant encore en cours de rédaction par les services de l'État.

L'Aide sociale a poursuivi durant l'année l'objectif 2 de la législature, « Intégration et diversité », en continuant à développer les contrats TR (travail de remplacement). Ceux-ci favorisent l'intégration professionnelle et étendent les possibilités et l'acquisition de nouvelles compétences. Le soutien également offert par le Service aux employeurs-ses se poursuit. L'Aide sociale donne aussi la possibilité aux bénéficiaires de participer à des mesures d'insertion sociale (MIS), notamment pour renforcer leurs compétences ou pour participer à la vie de la communauté.

En 2025, des réflexions ont été menées pour mieux responsabiliser les bénéficiaires et favoriser leur autonomisation. Des formations dans ce domaine ont été préparées durant l'année en vue d'une mise en place en 2026.

10.1. Difficulté d'accès au logement

Une préoccupation particulière du Service concerne le logement. Trouver un toit représente de plus en plus souvent un vrai défi pour les personnes en situation de précarité. La difficulté d'accès au logement prend de l'ampleur notamment en raison de la saturation du marché et des loyers toujours plus élevés.

10.2. Projet d'évaluation de la charge de travail

L'analyse de la charge de travail au sein de l'Aide sociale a été terminée durant l'année. Les résultats ont permis, ensuite, de mieux appréhender la complexité des dossiers, de simplifier le fonctionnement du Service, de rééquilibrer les forces entre les trois secteurs sociaux et de répondre encore mieux aux besoins des bénéficiaires. Une formation spécifique sur la qualité de l'accueil a été organisée pour les collaborateurs et collaboratrices concernés-es.

10.3. Partenariats

Le soutien accordé à Caritas Fribourg – et à ses Permanences sociales de liaison – s'est poursuivi en 2025. Ce projet issu du SASoc et dont la mise en place avait été activement soutenue par le Service de l'aide

¹³ Sans compter la Direction; 1,9 EPT vacants

sociale permet d'aller à la rencontre des personnes qui pourraient bénéficier de l'aide sociale, hors du cadre institutionnel. Caritas leur apporte une aide financière ponctuelle en cas de besoin ou les accompagne vers une demande à l'Aide Sociale. À noter que le Canton va tirer au début 2026 un bilan des Permanences de Caritas. Cela pourrait permettre de dégager des pistes pour améliorer les choses durablement, ce qui constitue une vraie nécessité.

Une collaboration avec l'association Solid-Admin a été mise en place en 2025. Celle-ci met à disposition des formations pour les bénéficiaires, sur une base volontaire. Le but est de leur permettre de mieux gérer leurs affaires administratives comme les assurances, les impôts, ainsi que les différents accès numériques.

10.4. Étude de la HETS

Une étude a été réalisée en 2024 par la Haute école de travail social (HETS) Fribourg auprès des institutions subventionnées par la Ville, de services et secteurs communaux ainsi que Fribourg pour tous. Les résultats présentés en 2025 ont montré que les prestations de la Ville répondent aux besoins et couvrent tous les domaines. Seules des lacunes dans la connaissance des prestations par les bénéficiaires et par les autres institutions ont été relevées. Les recommandations de l'étude ont été prises en compte dans les réflexions du Service. Les aides ponctuelles, comme celles proposées dans le cadre du partenariat avec Caritas par exemple, vont dans le sens préconisé par l'étude. Cette dernière recommandait notamment de rendre les prestations plus visibles et rappelait l'importance du travail en réseau.

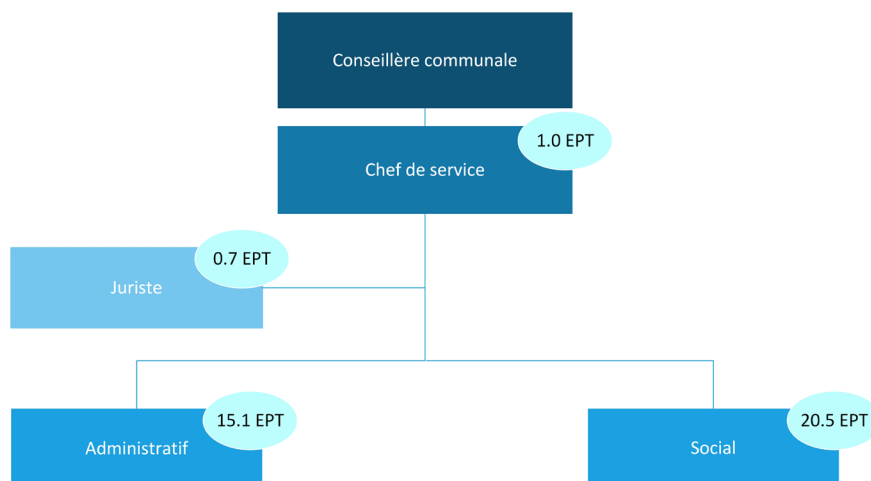
10.5. Guichets pour les familles

Durant l'année, l'Aide sociale a continué à collaborer avec le Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale (EECS) pour la mise en place du guichet familles, prévue en 2026. Pour rappel, le but du guichet est de mettre à disposition des familles une seule porte d'entrée pour accéder aux prestations. Celles-ci seront donc regroupées au sein du guichet et accessibles pour toutes les familles. Les locaux pour accueillir ce projet ont été trouvés et leur aménagement a été lancé en 2025.

En lien avec la mise en œuvre de la Loi cantonale sur les prestations complémentaires pour les familles (LPCFam) qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026, le Service a élaboré le concept d'accompagnement social des familles bénéficiaires et adapté l'organisation du Service. À la fin de l'année 2025, toutes les mesures étaient prêtes à être mises en place pour fournir ces prestations aux familles dès 2026.

11. Curatelles d'adultes

Direction: Mirjam Ballmer, conseillère communale
 Chef de service: David Thiémard
 Dotation: 44 collaborateurs-rices (37,3 EPT)¹⁴



Le Service des curatelles d'adultes (SCA) a pour mission de gérer les affaires des personnes domiciliées légalement en ville de Fribourg et qui se trouvent en incapacité partielle ou complète de le faire, car elles ne bénéficient d'aucune autre assistance. Le Service n'agit que sur mandat de la Justice de paix de l'arrondissement de la Sarine, avec laquelle il travaille en étroite collaboration. Il emploie des curateurs-rices qui rendent compte de leur activité auprès de la Justice de paix par le dépôt annuel des comptes et d'un rapport pour chaque bénéficiaire.

11.1. Évolutions et tendances

Si l'année 2025 s'inscrit dans la continuité de 2024, l'organisation du SCA enregistre toutefois un changement important au niveau managérial. En effet, après 40 ans passés à la Ville de Fribourg, le responsable du Secteur social a pris sa retraite. Une collaboratrice a été promue à ce poste à partir du 1^{er} avril 2025. À noter que le taux de rotation du personnel est plus faible cette année que les années précédentes au sein du SCA, notamment au niveau des fonctions sociales.

Côté mandats, le SCA a vu cette année le nombre de ses dossiers passer de 960 à 1047, soit une augmentation de 9 %, tandis que la population de la ville a crû de 0,8 %. La hausse du nombre de dossiers se traduit également par un accroissement des écritures comptables exécutées par le Secteur administratif. Celles-ci s'élevaient, pour l'exercice sous revue, à 110'379. À

noter que le Service a enregistré 90 sorties pour l'année 2025, dont 25 liées à un transfert de commune, 38 à un décès et 27 à une levée de mesures. Par ailleurs, après l'annonce de l'arrêt du développement du logiciel KiSS utilisé actuellement pour la gestion administrative, le SCA a lancé ses premières réflexions pour le remplacement de cet outil à moyen terme.

Bien que les mandats attribués au SCA proviennent exclusivement de la Justice de Paix, on observe cependant un accroissement sensible des demandes de soutien émanant d'autres organismes tels que Caritas ou ORS, deux organisations clés dans la prise en charge et l'intégration des requérants d'asile et des réfugiés dans le canton de Fribourg. Les discussions entre la Ville et ces structures sont en cours dans le but d'optimiser la répartition des tâches et de déterminer les éléments qui rendent nécessaire l'instauration d'une mesure de curatelle.

11.2. Formations et échanges

Comme déjà observée ces dernières années, la tendance à la hausse des personnes sous curatelles âgées de 18 à 25 ans se poursuit. Pour renforcer leur accompagnement, les équipes en charge se forment et échangent régulièrement avec les institutions partenaires. On note également une augmentation des cas de détresse psychique au sein de la population suivie. Pour faire face à ce défi et prévenir les risques, le concept sécurité du Service a été mis à jour en 2025.

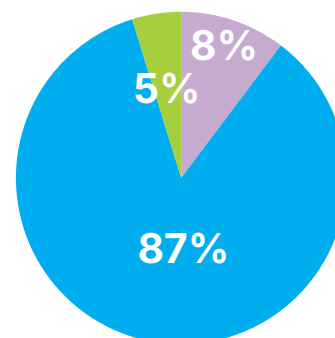
¹⁴ Sans compter la Direction; 3 EPT vacant

Sa mise en œuvre est prévue pour début 2026. Gestes de premiers secours, responsabilités, procédures, gestion des incidents, ce document permet de clarifier la prise en charge des situations sensibles auxquelles le personnel du SCA peut être confronté.

Dans le cadre de ses activités, le Service attache également une grande importance à l'encadrement du personnel et à la formation continue. Des séances d'échange (intervision) entre curateurs·rices, chefs-fes de secteur et équipes administratives sont ainsi régulièrement organisées. En outre, des curateurs·rices rencontrent tous les deux mois une superviseuse externe (supervision). Ces échanges réguliers sont complétés par des formations spécifiques ainsi que par des rencontres sur des thèmes en lien avec l'actualité des assurances sociales, animées par des intervenants·es externes.

11.3. Internalisation des déclarations fiscales

Externalisée depuis plusieurs années, la gestion des déclarations d'impôt des personnes accompagnées par le SCA a été reprise à l'interne en 2025 avec à la clé, l'octroi de 0,4 EPT supplémentaire. Dans le prolongement de cette décision, une formation fiscale a été proposée à l'ensemble de l'équipe administrative ainsi qu'aux curateurs·rices afin de monter en compétences dans ce domaine.



- Curatelles de portée générale
83 dossiers
- Curatelles de gestion
907 dossiers
- Curatelles d'accompagnement/administrative (sans gestion)
57 dossiers

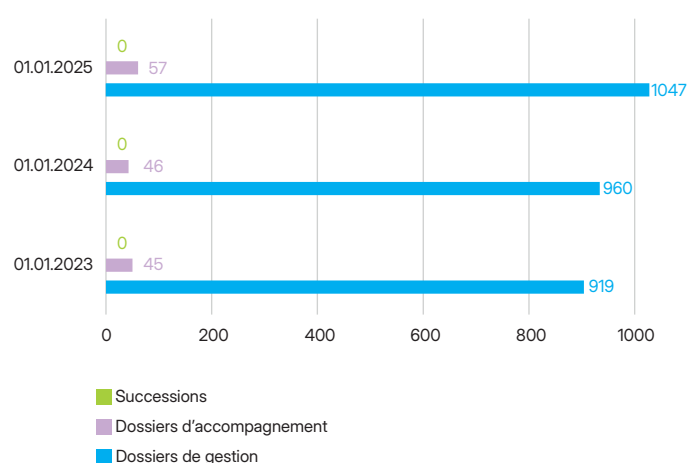
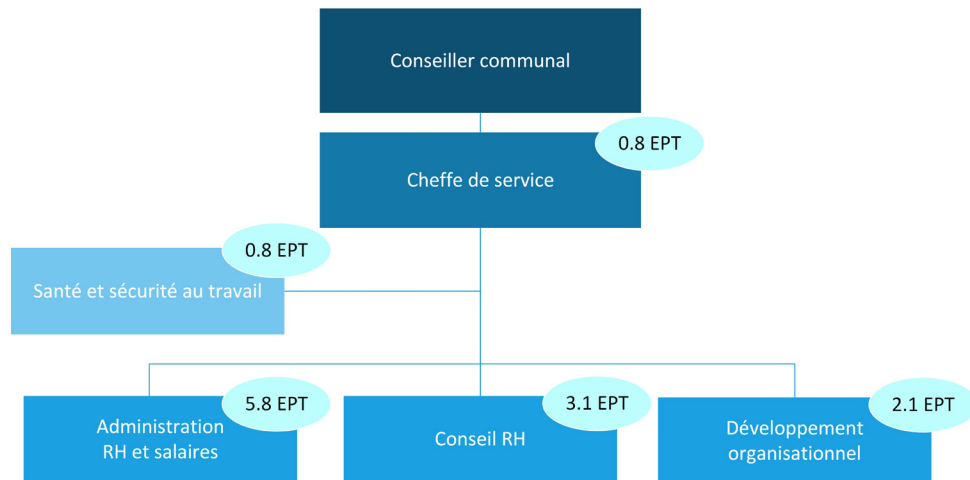


Tableau des mesures					
	Situation 01.01.25	Entrées	Sorties	Adaptations de mesure	Total 31.12.25
Curatelles de portée générale	99	3	3	-16	83
Curatelles de gestion et représentation	815	143	72	+21	907
Curatelles d'accompagnement (sans gestion)	46	31	15	-5	57
Total	960	177	90	0	1047

Comptes	2025
Comptes de gestion tenus	812
Avoirs sur les comptes de gestion	6 824 951,86
Comptes épargne tenus	522
Avoirs sur les comptes épargnes	19 328 147,40
Comptes titres tenus	49
Avoirs sur les comptes titres	3 256 083,90
Personnes suivies avec dettes à l'office des poursuites	413
Personnes avec des dettes (hors poursuites et aide sociale)	188
Montant des dettes	60 205 437,22

12. Ressources humaines

Direction: Thierry Steiert, syndic
 Cheffe de service: Sabrina Plumettaz
 Dotation: 15 collaborateurs-rices (12,6 EPT)¹⁵



Au 31 décembre 2025, la Ville de Fribourg comptait 821 collaborateurs et collaboratrices pour un total de 652.29 EPT. Sur l'ensemble des services, l'âge moyen est de 44.69 ans et l'ancienneté moyenne de 14.12 années.

Composante essentielle de la Commune, le Service des ressources humaines se consacre à la gestion du personnel de la Ville de Fribourg. Recrutement, salaires, formation, santé et sécurité au travail, valorisation des compétences sont quelques-unes des tâches qui lui incombent. A l'écoute du personnel, il s'occupe également des litiges entre employés-es et sert de liaison entre ceux-ci et la direction. Soucieux du bien-être des collaborateurs-rices, le Service RH déploie différents dispositifs avantageux favorisant la qualité de vie au travail, à l'instar du congé menstruel de trois jours, désormais inscrit au Règlement du personnel dès 2025.

12.1. Suivi des revalorisations salariales

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le personnel de la classe salariale A, l'échelon le plus bas, a bénéficié d'une revalorisation salariale. De plus, certaines catégories de personnel disposent désormais d'un contrat de droit public. Le personnel de nettoyage (FBAT) par exemple bénéficie d'un contrat de droit public et est désormais soumis au Règlement du personnel de la Ville de Fribourg. Ce changement de statut et cette revalorisation se sont accompagnés de formations spécifiques

pour les responsables et d'un soutien pour l'intégration du personnel afin de faciliter la mise en œuvre de ce changement.

12.2. Le développement organisationnel

En plus de la gestion centralisée de la formation continue, ce secteur en charge du développement organisationnel a implémenté un outil de test de personnalité qui aide lors du recrutement. A noter que cet outil sert également de point de départ pour le développement personnel ou d'une équipe de manière ciblée.

En plus de son volet formation, le développement organisationnel travaille à construire la « marque employeur Ville de Fribourg ». Concrètement, il s'agit de valoriser la Ville en tant qu'employeur auprès de la population, des collaborateurs, des collaboratrices et des futurs-es employés-es. L'objectif est de cibler finement les postulations, de fidéliser le personnel déjà en place et de donner une image positive des conditions de travail de la Ville.

Le Service RH s'est également attaché cette année à mettre en place une formation digitale à l'utilisation de l'IA, en collaboration avec les Services juridique et informatique. Deux nouvelles directives officielles ont été adoptées par le Conseil communal afin de sensibiliser les employés-es aux dangers de l'IA et d'encadrer l'utilisation de cette technologie au sein de la Ville.

¹⁵ Sans compter la Direction; 1 EPT vacants

12.3. Sécurité et santé au travail

La sécurité au travail garantit un environnement sûr et sain. Au-delà de ses missions régulières, elle veille aussi sur la santé du personnel en informant et en proposant des solutions de prévention concrètes. C'est le cas, par exemple, des campagnes de vaccination ciblées, qu'il s'agisse de protéger contre la grippe saisonnière ou la maladie de Lyme pour les métiers de terrain.

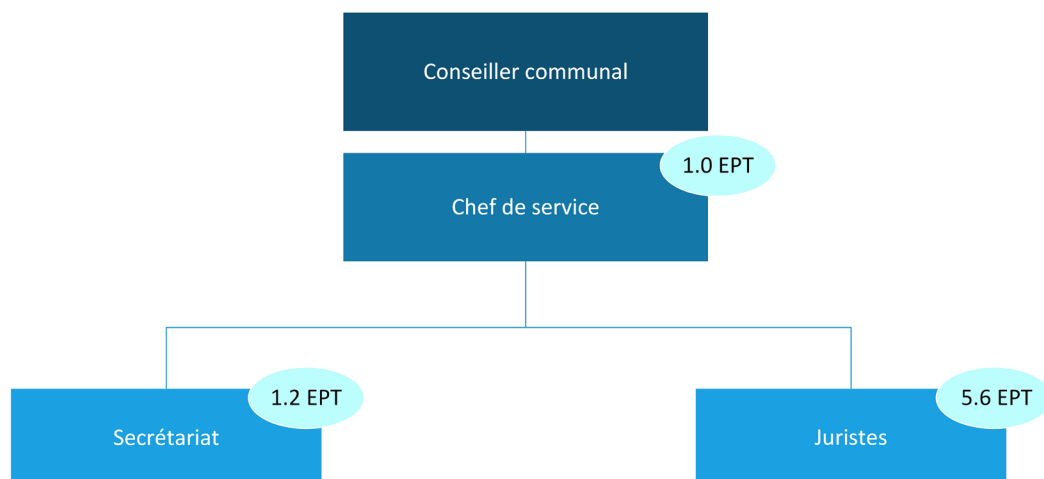
Chaque année apporte cependant son lot de nouveautés et 2025 n'échappe pas à la règle. La formation incendie, par exemple, a été réintroduite en début d'année pour l'ensemble du personnel. Elle permet à chacun d'acquérir les bons réflexes et de savoir utiliser les équipements d'extinction.

Autre formation, celle effectuée auprès du personnel des Accueils extrascolaires. Très spécifique, car elle touche à la sécurité des jeunes enfants, elle s'axe sur le feu et les premiers soins (plus communément appelé « bobologie »). Des pharmacies de 1^{er} secours sont désormais à disposition dans chaque bâtiment de la Ville de Fribourg. Cette année a en outre vu le début de l'analyse et l'inventaire des produits chimiques avec une vision centralisée. En dernier lieu, le plan de santé et sécurité au travail (notre feuille de route) pour la nouvelle législature (2026-2030) est en cours de finalisation.

12.4. Certification Equal-Salary

La Ville détient le label Equal-Salary depuis 2009. Reconduit tous les trois ans, ce label a été obtenu pour la sixième fois en 2024. Cette année, l'audit de surveillance a confirmé que la Ville répond aux critères de certification et qu'elle pratique une politique salariale équitable.

Direction: Thierry Steiert, syndic
 Chef de service: Richard Jordan
 Dotation: 9 collaborateurs-rices (7,8 EPT)¹⁶



13. Service juridique

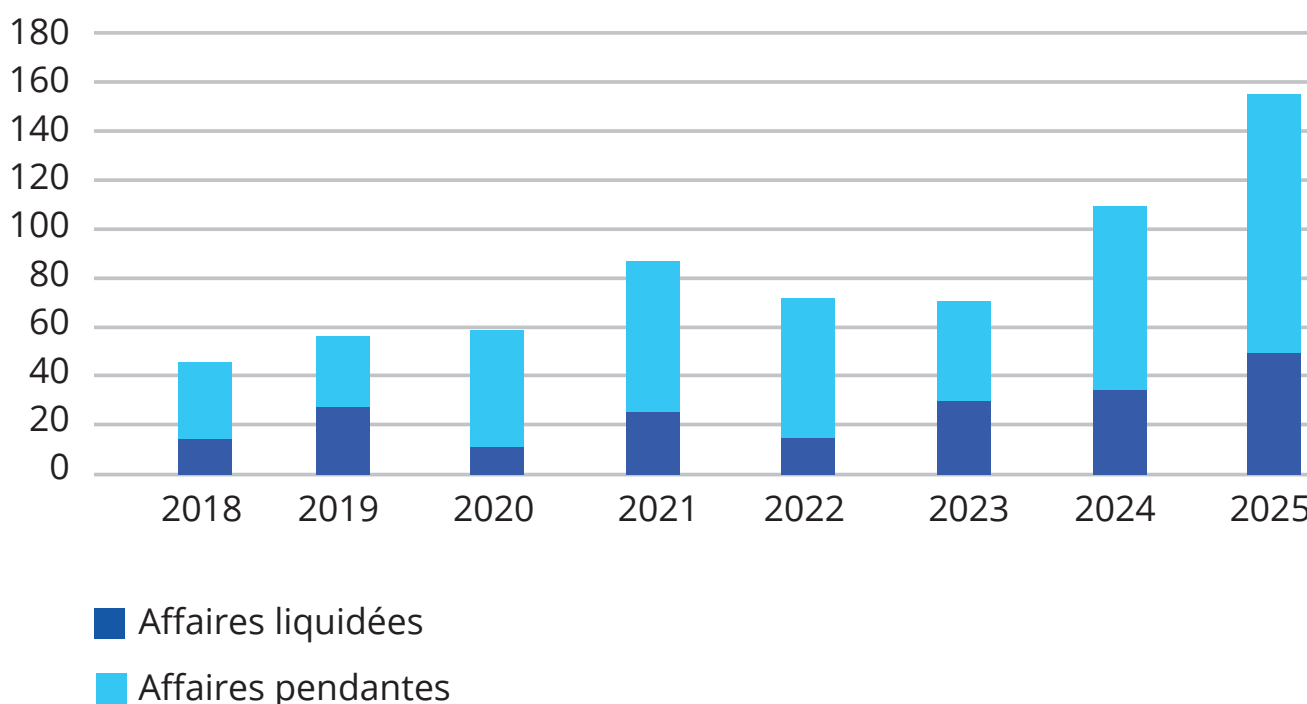
Transversal, le Service juridique travaille essentiellement sur des projets portés par d'autres services. Ses deux missions principales sont la prévention et la réparation. La prévention se traduit par des activités d'information, de soutien et d'élaboration des règlements; la réparation consiste à traiter les réclamations et les recours ainsi que les questions juridiques litigieuses en amont d'une procédure. En 2025, le Service a traité plus de 650 demandes émanant des différents services communaux, auxquelles s'ajoutent les diverses procédures juridiques (administratives, civiles et pénales), le suivi des opérations en lien avec la révision du Plan d'aménagement local (PAL), ainsi que l'élaboration et la révision des règlements communaux.

13.1. Activités juridiques

Comme pour l'année 2024, ce sont le Service d'urbanisme et d'architecture ainsi que le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie qui ont déposé la majorité des demandes auprès du Service juridique. Celles-ci concernaient notamment des procédures de planification, des demandes de permis de construire et de démolir, des demandes de requalification d'espaces publics, ainsi que l'examen de contrats et de conventions. En 2025, les demandes se répartissaient ainsi: Édilité (346), Administration générale, Finances et Ressources humaines (198), Écoles, Culture et Aide

¹⁶ Sans compter la Direction; 0,5 EPT vacant

Procédures civiles et administratives Situation au 31.12.2025



sociale (47), Police et mobilité, Sports et Informatique (47). Le solde des demandes est lié à des mandats externes. À noter que l'on observe émerger de nouveaux sujets, notamment des demandes en lien avec les activités de Marketing urbain.

Sur les 83 procédures civiles et administratives ouvertes en 2025, la quasi-totalité était clôturée au 31 décembre. S'agissant des procédures exclusivement civiles, trois d'entre elles demeurent cependant pendantes (une concernant des honoraires de travaux et les deux autres des demandes d'indemnités en lien avec des nuisances de chantier). Comme constaté l'année précédente, la hausse des questions juridiques liées à l'activité de la Ville ainsi que l'usage des voies de droit par les citoyens-nes poursuit son développement, ce qui impacte considérablement la charge de travail du Service.

Au niveau des demandes provenant d'entités externes, il est à noter que le Service juridique a peu collaboré en 2025 avec l'Association des communes fribourgeoises (ACF). Il a cependant réalisé cette année des mandats externes pour les entreprises SINEF SA et Eau de Fribourg / Freiburger Wasser SA, toutes deux spécialisées dans la gestion de l'eau.

13.2. Dossiers majeurs

Convention signée pour le théâtre Équilibre: le

différend financier opposant, depuis 2011, la Ville de Fribourg au bureau d'architecture Dürig SA concernant les travaux du théâtre Équilibre a pris fin en novembre 2025. La convention signée par les deux parties entérine une résolution concertée du litige et ouvre la voie à la mise en œuvre de projets d'amélioration du bâtiment. Cet accord met également un terme aux procédures judiciaires engagées devant le Tribunal civil de l'arrondissement de la Sarine.

Plan d'aménagement local (PAL): destiné à orienter le développement futur de la commune de Fribourg, le PAL – adopté par le Conseil communal en 2024 – a été transmis pour examen et approbation à la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) du Canton de Fribourg. Côté Ville, après une année de travail intense sur ce dossier, l'équipe du Service juridique est entrée dans une deuxième échéance d'écritures, laquelle se concentre désormais sur la rédaction des observations aux recours déposés auprès de la DIME. En 2025, le Service juridique a également pris en charge 78 recours et soldé lors du premier semestre les 32 déterminations liées aux recours non traités, déposés en 2024. Adoptés à la même date que le PAL, les trois Plans d'aménagement de détail (PAD) n'ont pas eu en 2025 un impact majeur sur l'activité du Service. L'activité devrait reprendre en 2026 avec le traitement du projet de requalification de la place de la Gare et de ses abords.

Décharge de Châtillon: en soutien au Secteur du génie civil, le Service juridique a continué tout au long de l'année 2025 à s'investir sur les deux principaux dossiers concernant la décharge de Châtillon, à savoir celui de l'exploitation actuelle du site et celui de l'ancienne décharge. La multiplicité des acteurs-rices impliqués-es, les normes strictes ainsi que l'évolution du cadre légal rendent cette mission particulièrement complexe à mener, ce qui génère – d'année en année – une activité conséquente pour le Service.

13.3. L'Administration à l'épreuve des marchés publics

Parmi les défis à relever ces prochaines années par le Service juridique ainsi que l'ensemble des services de la Ville de Fribourg, la rédaction et la révision d'appels d'offres publics s'imposent comme un enjeu central. En effet, depuis l'harmonisation intercantonale et l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 de la législation sur les marchés publics (AIMP 2019), les nouvelles bases légales se complexifient tout en introduisant un changement de paradigme: l'adjudication se fait désormais sur l'offre la plus avantageuse (considérant à la fois le prix et la qualité) plutôt qu'uniquement sur le prix. Autre évolution d'importance, les critères des marchés publics incluent désormais explicitement le développement durable (aspects sociaux, écologiques, économiques), la lutte contre le travail au noir, le respect des conditions de travail et l'emploi des technologies modernes.

Que cela touche une demande de construction, de fourniture ou de service, chaque dossier exige en conséquence des compétences élargies et une connaissance approfondie de la législation. Pour assurer la qualité des dossiers et éviter des incidents de procédure, le Service juridique encadre et forme en droit des marchés publics les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration, en particulier celles et ceux du Service d'urbanisme et d'architecture et du Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie.

13.4. Trois chantiers en lien avec la protection des données

Traduction du devoir de transparence de l'Administration, la nouvelle loi cantonale sur la protection des données (LPrD), entrée en vigueur en 2024, a ouvert trois grands chantiers que le Service juridique mène actuellement de front avec le Service informatique (SIT): le premier concerne le cadre légal de la protection des données, géré par le Service juridique uniquement; le deuxième est lié à la sécurité informatique, pris en charge par le SIT; le dernier touche à la sécurité de l'information, une thématique commune aux deux services.

En parallèle, le Service juridique a pratiquement achevé le bouclage du registre des activités de

traitements qui était fixé au 31 décembre 2025. Les deux derniers services encore concernés par cette démarche seront intégrés début 2026.

13.5. Règlements et directives

Comme indiqué en introduction, le Service juridique travaille en étroite collaboration avec d'autres services et les spécialistes du terrain pour élaborer ou réviser des règlements. Ce travail – souvent de longue haleine – implique un effort de coordination entre services ainsi que la révision simultanée de plusieurs règlements lorsque ceux-ci font référence les uns aux autres ou qu'ils partagent des thématiques communes.

En 2025, l'entrée en vigueur du Règlement concernant l'évacuation et l'épuration des eaux usées a soulevé diverses questions juridiques qui ont fortement sollicité le Service. Celles-ci traitaient aussi bien de relations intercommunales que de raccordements d'entités privées à la STEP.

La révision du Règlement sur le stationnement des véhicules sur la voie publique a été approuvée par le Canton le 19 septembre 2025. Entré en vigueur le 1^{er} décembre 2025, il abroge l'ancien règlement sur le service des taxis. À noter que les modalités du stationnement des taxis sur le domaine public figurent désormais dans un règlement d'application. Fin 2025, le Règlement du cimetière communal a été approuvé par le Canton. Sur ce thème, les discussions se poursuivent avec les communautés israélites et musulmanes afin d'établir des conventions d'usage. Avant de conclure, il faut encore souligner que différents règlements sont en cours d'élaboration: Règlement sur les subventions, Règlement sur les subventions des transports publics pour les seniors, Règlement sur la politique de logement et Règlement sur la contribution de remplacement des places de jeux.

Règlements et directives

Entrée en vigueur au 01.01.2025

- 300.1 Règlement général de police
- 300.13 Directive sur la durabilité des manifestations
- 300.19 Directive sur les réclames mobiles et éven-taires de commerces
- 400.2 Arrêté du Conseil communal concernant l'échéance et la perception des créances fiscales
- 510.1 Règlement concernant l'évacuation et l'épuration des eaux usées
- 510.2 Tarif de l'évacuation et l'épuration des eaux usées

- 520.1 Règlement sur la fourniture d'eau potable
- 520.2 Tarif relatif à la fourniture d'eau potable

Entrée en vigueur durant l'année 2025

- 101.2 Annexe 2 – Règlement d'application du règlement fixant l'organisation générale de la Ville de Fribourg
- 102.1 Règlement du personnel de la Ville de Fribourg (congé menstruel)
- 121.1 Directive sur la classification et la protection des documents dans l'administration communale de la Ville de Fribourg
- 201.11 Annexe – Règlement d'application du règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES)
- 203.1 Règlement sur le subventionnement des camps de vacances de la Ville de Fribourg
- 310.1 Règlement sur le stationnement des véhicules sur la voie publique
- 310.11 Règlement d'application relatif au stationnement des taxis
- 411.3 Tarif des émoluments, taxes et frais de la Police locale
- 411.2 Règlement concernant les constructions et les installations empiétant sur le domaine public
- 500.3 Règlement concernant la taxe communale sur la plus-value en matière d'aménagement du territoire (un règlement d'application est en cours d'élaboration)

À noter que la Directive sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) générative dans l'administration communale de la Ville de Fribourg, entrée en vigueur le 25 novembre 2025, est destinée uniquement au personnel communal. Elle n'est, par conséquent, pas publiée sur Internet.

Entrée en vigueur au 01.01.2026

- 610.1 Règlement du cimetière communal
- 610.11 Règlement d'application du Règlement du cimetière communal
- 610.12 Tarif du cimetière communal





